

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

Appréhension des écarts extraconjugaux : perceptions et registres de (dé)légitimation des enfants du couple

Auteur : Marie Jottard
Promoteur(s) : Jacques Marquet
Lecteur(s) : Laura Merla
Année académique 2024-2025
Master en sociologie à finalité approfondie

Déclaration de déontologie

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiant-es en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave.

La Hulpe, le 06 janvier 2025

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. H. H.', written over a horizontal line.

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement mon promoteur, Jacques Marquet, pour ses précieux conseils, son écoute et sa bienveillance tout au long de notre collaboration. Je lui serai éternellement reconnaissante de m'avoir permis d'avancer sereinement et à mon rythme dans ce mémoire.

Evidemment, je remercie du fond du cœur mes interviewées de m'avoir fait confiance et confié leur histoire. Chacune d'entre elles est une jeune femme résiliente que je ne peux qu'admirer. Si leur passé a pu être douloureux, elles méritent tout le meilleur pour l'avenir.

Mes remerciements vont aussi à Clara et Louise, bien plus que des amies, qui m'ont soutenue, encouragée et rassurée pendant ce véritable challenge de fin d'études. Sans nos interminables sessions de travail avec Clara, ce mémoire n'aurait jamais pu voir le jour. Merci de m'avoir accueillie autant de fois pour des bons petits plats et de la motivation.

Je pense aussi à mon chevalier, Lancelot, qui partage ma vie et dont la présence m'a aidée à relever ce défi, et tous ceux qui l'ont accompagné. Merci (et désolée) pour les heures que nous avons passées à relire encore et encore les mêmes passages pour savoir ce qui clochait.

Sans oublier Brigitte, ma marraine, et, Christine, ma maman qui ont considérablement allégé mon travail en retranscrivant les interviews. Ma maman, sans qui rien de tout ça n'aurait été possible, celle qui a été témoin de mes innombrables crises de panique pendant ce master et qui, pourtant, ne s'est jamais inquiétée de ma réussite. Celle qui s'est toujours proposée pour relire mes travaux depuis que j'ai eu l'âge d'aller à l'école (bien entendu, celui-ci n'en fait pas exception). Et pour finir, celle que j'ai envie de rendre fière à travers ce mémoire.

Table des matières

Introduction.....	1
Contextualisation et registres argumentatifs	3
1. La fidélité, un concept occidental ?	3
2. La vie privée, une affaire publique depuis l'époque romaine	4
3. L'influence de la religion	6
4. La sexualité du couple du XIXème siècle.....	8
5. Vers une dépénalisation de l'extraconjugalité.....	9
6. Sociologie(s) de l'extraconjugalité	12
7. La place de l'enfant dans l'extraconjugalité	19
Conclusion intermédiaire	24
Cadre théorique	27
1. Théorie de la légitimité	27
2. Application au cadre de recherche	29
Méthodologie.....	32
1. Public visé et méthodes de recrutement.....	32
2. Profil des participant.e.s.....	35
3. Prise de contact et déroulement des entretiens	36
4. Position de chercheuse	38
Méthode d'analyse	40
Analyse des témoignages.....	41
1. Responsabilité parentale et équilibre familial : gestion du projet familial.....	42
1. 1. Rôle parental désinvesti et délégitimation de l'extraconjugalité	43
1. 2. Rôle parental maintenu et légitimation conditionnelle de l'extraconjugalité.....	44
1. 3. Rôle parental transformé et réappropriation du modèle familial	45
2. L'enfant face à l'extraconjugalité : entre absence et multiplicité des rôles	47
2. 1. Jeanne d'Arc - l'étincelle.....	48
2. 2. Lisa Simpson – l'enfant modèle.....	49
2. 3. Pandora - la détentrice du secret	51
2. 4. Wonder-Girl – la sauveuse.....	52

2. 5.	Jane Eyre - la confidente.....	55
2. 6.	Miou-Miou - la comédienne	56
2. 7.	Charlotte Holmes - l'investigatrice.....	56
2. 8.	La Belle au bois dormant - la patiente	57
2. 9.	Classement des rôles	59
3.	L'épanouissement individuel versus l'engagement familial et collectif	60
3. 1.	L'épanouissement personnel comme justification de l'infidélité.....	62
3. 1. 1.	Dynamique harmonieuse.....	62
3. 1. 2.	Dynamique conflictuelle.....	64
3. 1. 3.	Dynamique violente	66
3. 2.	L'individualisme comme une menace à la solidarité familiale	67
3. 2. 1.	Dynamique harmonieuse	67
3. 2. 2.	Dynamique conflictuelle.....	68
3. 2. 3.	Dynamique violente	69
3. 3.	Ambivalence marquée entre justification et rejet.....	71
4.	Les conséquences pratiques et matérielles : pertes et reconstruction	72
5.	L'évolution des représentations du couple, de la famille et de la fidélité : entre conformisme et rejet des normes sociales.....	74
5. 1.	Les effets de l'extraconjugalité parentale sur les perceptions du couple et de la famille	75
5. 1. 1.	Désenchantement du modèle traditionnel.....	75
5. 1. 2.	Révision et réappropriation du modèle traditionnel.....	77
5. 1. 3.	Appropriation du modèle traditionnel en opposition au vécu parental	78
5. 2.	Rôle des premières expériences amoureuses dans la perception du couple et de la fidélité.....	79
5. 3.	Perceptions du couple et de l'infidélité : entre construction personnelle et influence des modèles parentaux	80
	Résultats et discussion.....	85
	Conclusion	92
	Bibliographie.....	96
	Annexe	104
	Grille d'entretien	104

Introduction

Si Oscar Wilde affirmait que « les enfants commencent par aimer leurs parents ; devenus grands, ils les jugent ; quelquefois, ils leur pardonnent », nous pensons plutôt que l'amour et le jugement peuvent coexister, notamment lorsque la famille devient le théâtre de déséquilibres majeurs, tels que l'extraconjugalité parentale.

La réalisation de cette enquête découle d'un simple constat : lorsqu'il s'agit d'étudier l'extraconjugalité, les études se concentrent généralement sur les relations conjugales et les effets sur le partenaire, adoptant une approche centrée sur le couple. Dans les récits, on entend souvent que ce qui concerne le couple ne concerne que le couple. Cette perspective explique pourquoi même les personnes impliquées dans une relation extraconjugale peinent à comprendre comment leurs enfants ont réellement vécu la situation, leurs interprétations reflétant davantage la manière dont elles auraient souhaité que leurs enfants perçoivent l'extraconjugalité.

Il est pourtant réducteur de considérer l'extraconjugalité comme un phénomène exclusivement conjugal, car elle impacte l'ensemble de la structure familiale. Et ces enfants, qui sont au cœur de la structure familiale, sont inévitablement happés dans les transformations des dynamiques au sein du foyer.

À partir de cette réflexion, la question suivante s'est alors posée : « *Comment les jeunes femmes (dé)légitiment-elles l'extraconjugalité de leurs parents pendant leur adolescence et aujourd'hui ?* »

Cette approche offre une porte d'entrée différente du phénomène en l'examinant à travers le prisme du véritable vécu et des perceptions des enfants du couple. L'ambition est donc d'apporter une contribution originale, offrant une perspective de l'extraconjugalité encore rarement explorée en sociologie. Cette entrée dans le phénomène soulève des enjeux liés à l'évolution des normes sociales, aux dynamiques familiales et aux trajectoires personnelles. Elle invite également à considérer les registres argumentatifs mobilisés, qu'ils soient moraux, historiques, psychologiques ou sociaux. C'est ainsi que ce mémoire interroge les dynamiques complexes qui sous-tendent la légitimation ou la délégitimation de l'extraconjugalité parentale par les jeunes femmes.

Ce mémoire s'articule en plusieurs parties. Une première partie théorique contextualise l'extraconjugalité à travers un retour historique et une analyse sociologique de la fidélité, tout en explorant la place de l'enfant dans cette dynamique. Ensuite, la méthodologie adoptée est présentée pour expliciter les choix de recrutement et d'analyse. Enfin, les résultats issus des témoignages des jeunes femmes sont analysés pour dégager les logiques argumentatives, les impacts perçus sur leur construction personnelle, ainsi que leur relecture des normes familiales et conjugales.

Remarquons que ce travail s'appuie en partie sur des définitions de l'infidélité, non pas pour imposer un cadre rigide, mais pour offrir une compréhension préalable du phénomène. Ce qui nous intéresse avant tout, c'est la manière dont les jeunes femmes interrogées définissent elles-mêmes l'extraconjugalité parentale et construisent leurs discours à partir de cette expérience. Dans la première partie de cette étude, les définitions sont à envisager comme un réservoir d'arguments potentiels qui pourraient être mobilisés dans les récits des participantes.

Par ailleurs, bien que nous inscrivions cette enquête dans un cadre sociologique, le lecteur s'apercevra que les références au domaine de la psychologie sont multiples. Cela s'explique par le fait que les registres de justifications psychologiques sont largement diffusés dans la société, bien plus que les autres formes de justifications (philosophie, sociologie, etc.), et nous offrent donc un panel d'arguments qui peuvent teinter les récits des individus, en l'occurrence des jeunes femmes.

Précisons également que tout au long de ce mémoire, les termes qu'extraconjugalité, infidélité, parent fidèle ou infidèle vont être utilisés par souci de facilité. Notre position est de rejeter toute connotation moralisatrice associée à ces termes, ils permettent uniquement d'identifier plus clairement le comportement parental qui nous intéresse.

Contextualisation et registres argumentatifs

1. La fidélité, un concept occidental ?

Si le concept de fidélité semble être universel, il convient de préciser qu'il se conçoit différemment en fonction des époques et des cultures (Le Van, 2012). Dans la société occidentale moderne, la fidélité se comprend comme l'exigence d'exclusivité affective et sexuelle des membres d'un couple ; toutefois, pour beaucoup d'ethnies aujourd'hui encore, cette notion ne fait pas référence à la fidélité au partenaire (Lemoine, 2023), et la sexualité comporte des enjeux bien différents de ceux que nous connaissons en Occident, relevant parfois d'une véritable question de survie de la communauté (*Ibid.*).

C'est ainsi, par exemple, qu'au temps de gloire de Sparte, société guerrière par excellence, les maris pouvaient décider de faire féconder leur femme par d'autres hommes qui présentaient de meilleures caractéristiques physiques, le but ultime de la polyandrie étant de donner naissance à des enfants vigoureux qui deviendraient de valeureux guerriers (*Ibid.*) De même, aujourd'hui, en République Démocratique du Congo, jusqu'à 30 jeunes hommes Bashilele peuvent se partager la même femme avant de pouvoir se payer la leur en récompense de leur long et dur travail. Cette « femme collective » joue un rôle de médiatrice entre ses époux et gère les conflits entre villages (*Ibid.*). Aucune de ces pratiques n'a été, ou n'est, considérée par ces ethnies comme des comportements infidèles ou adultérins.

Mais si 85% des sociétés humaines sont polygames (Henrich, 2012), il n'en reste pas moins que la société occidentale présente la monogamie comme une norme sociale, cristallisée à travers l'institution du mariage, qui, selon Lemoine (2023), serait une stratégie masculine de surveillance conjugale. Joseph Henrich (2012) explique que la taille et le niveau de complexité d'une société sont les principaux éléments qui participent à la promotion, par la culture, de la monogamie : la polygamie condamnerait les hommes au célibat et, se montrant plus violents et moins productifs, ces derniers deviendraient des dangers pour la société.

Bien que la monogamie ait été érigée en règle dans les pays et continents les plus développés, bon nombre d'auteurs (Engber, 2012) considèrent toutefois l'Homme occidental comme « plutôt » monogame en raison de sa propension à l'extraconjugalité, ce qui a été le centre de préoccupations politiques en Europe pendant des millénaires et qui fait, aujourd'hui encore, l'objet de nombreuses études, qui l'envisagent comme un phénomène social.

2. La vie privée, une affaire publique depuis l'époque romaine

La condamnation morale d'une relation extraconjugale dans la société du XXI^e siècle résulte d'un enchaînement de facteurs qui se sont déployés à travers les âges (volonté politique et sociale, religion, inégalité homme-femme, etc.). Et, pour nous atteler à comprendre le phénomène moderne de l'infidélité, il convient de remonter au temps où la relation adultérine, qui se distingue au niveau légal et moral du concept actuel d'« infidélité », faisait l'objet de sanctions pénales.

Dans l'Antiquité romaine, une femme qui se rendait coupable d'adultère était sévèrement sanctionnée, voire mise à mort. À cette époque, elle seule pouvait être poursuivie, tandis que le mari bénéficiait d'une quasi-immunité judiciaire. Cette indulgence envers les maris adultères (ou plutôt, cet acharnement envers les femmes adultères) résultait, d'une part, du fait que le pouvoir était entre les mains d'hommes et, d'autre part, que l'adultère féminin était considéré comme mettant davantage en danger la famille et la société romaine dans sa globalité (Florentin, 1890) : en raison de sa fonction reproductrice, la femme était la seule qui pouvait être accusée de souiller le sang des lignées familiales, ce qui était intolérable dans une société fondée sur le culte des ancêtres (*ibid.*).

Partant de cette évidence, l'empereur Auguste établit, en 18 av. J.-C., la *Lex Iulia de adulteriis coercendis*, plus connue sous le nom de « loi Julia », du nom de sa fille, exilée pour délit d'adultère quelques années auparavant. Constatant un effondrement de la moralité qui risquait de mettre en péril la stabilité de Rome, l'empereur Auguste se donna la mission d'agir contre les vices du peuple (Laborde-Menjaud, 2023). Selon les historiens, la loi Julia marque un tournant dans la manière d'appréhender les relations adultères et est considérée comme le fondement de toutes les lois qui lui ont succédé (Florentin, 1890).

Au regard de la loi Julia, quatre éléments conditionnaient le délit d'adultère et, force est de constater qu'ils visaient spécifiquement la femme, car c'est à elle que revenait la responsabilité du succès du mariage : la relation adultère n'existait qu'au sein d'une relation officielle, dans laquelle la femme devait être libre (vs esclave), en condition honorable (c'est-à-dire avoir un titre de matrone) et devait avoir commis l'adultère en pleine conscience de la violation des lois maritales (Florentin, 1890).

Quant au mari dont la femme avait été infidèle, il était également soumis à la législation : s'il surprenait sa femme en flagrant délit d'adultère, il avait obligation de la répudier, sans possibilité de la « reprendre » ultérieurement, sous peine de sanctions pénales. Contrairement au contexte précédant l'instauration de la loi Julia, le mari ne pouvait plus tuer sa femme pour venger son honneur, car le législateur considérait la colère de l'époux comme irréfléchie. Le mari pouvait néanmoins mettre à mort le complice de sa femme adultère, pour autant que celui-ci fût de condition peu honorable et que le mari eût constaté le flagrant délit dans sa propre maison. Seul le père de la femme adultère gardait un droit de mort sur sa fille, à condition qu'il l'eût surprise en flagrant délit et la mît à mort en même temps que son complice, quelle que fût la condition de vie de ce dernier. S'il laissait s'en échapper l'un des deux, il était accusé d'homicide devant les tribunaux. À cette période de l'histoire, la femme appartenait à la fois à sa famille et à son mari ; il n'était donc pas étonnant que le père puisse exercer un *jus occidendi* (droit de tuer) pour venger son honneur.

Au-delà de certaines obligations qui incombaient au mari dans le cas d'un adultère féminin, la loi ne prévoyait aucunes sanctions pour l'adultère masculin. Néanmoins, le mari pouvait être sanctionné s'il avait commis l'écart extraconjugal avec une *matrona honesta*, dont l'honneur était bien supérieur à celui des autres femmes. Lorsque la *matrona* était mariée, l'époux commettait un *adulterium* et était alors puni en tant que complice, tandis que si la femme n'était pas mariée, le mari commettait un *stuprum*, qui n'était pas condamnable du point de vue de la loi Julia. Concrètement, le mari ne pouvait être puni que s'il y avait eu adultère féminin (Florentin, 1890).

Si, avant la mise en vigueur de cette loi, le jugement de l'adultère se déroulait devant le tribunal de la famille et en huis-clos pour éviter d'entacher l'honneur de la famille, l'empereur Auguste décida de sortir l'adultère du domaine familial et d'en faire un crime public. Les relations adultères furent désormais jugées devant l'assemblée du peuple : toute personne possédant un statut respectable pouvait dénoncer la femme adultère, pour autant qu'elle ne se présentât pas avant le père ou le mari (Florentin, 1890). À remarquer qu'en vertu de la loi Remmia (votée probablement entre 149 et 80 av J.-C.), tout colporteur de ragots était sanctionné par l'impression au fer rouge sur le front de la lettre K (pour *Kalumniator*) (Martin, 2011) et écopait des peines supplémentaires d'infamie et du talion, sort analogue à celui qu'il avait requis contre la femme accusée. Toutefois, ni le mari, ni le père ne pouvaient être poursuivis pour calomnie, même après avoir intenté une action contre une femme qu'ils savaient innocente (Florentin, 1890).

3. L'influence de la religion

La loi Julia continua d'être appliquée sous les successeurs de l'empereur Auguste, tout en subissant quelques modifications, liées notamment à l'avènement du christianisme. Notons que si le christianisme n'était qu'une religion parmi d'autres au cours des premiers siècles, Constantin Ier la proclama religion officielle de l'Empire romain au IV^e siècle, fusionnant alors l'Église et l'État, ce qui marqua un tournant majeur dans l'histoire occidentale (Wasson, 2013). De cette façon, les mœurs romaines et chrétiennes s'entremêlèrent et le délit d'adultère fut considéré à la fois comme un crime capital et un péché mortel engendrant progressivement une confusion entre ces deux notions (Beam, 2015).

Ces nouvelles mœurs, portées par l'empereur et les pères de l'Église, réprimaient les rapports au corps qui n'avaient pas pour but ultime la procréation (Denova, 2018) : l'institution du mariage apparaissait comme le moyen d'agrandir la communauté chrétienne, et les comportements sexuels déviant de cet objectif étaient considérés comme luxueux et immoraux (*Ibid.*). La relation conjugale devait être « monogame, hétérosexuelle et indissoluble » (Cheverny, 2013. p.11) et le sexe était perçu comme le vecteur du Mal, auquel chaque homme, même le plus pieu, pouvait succomber. Subordonnée à son mari, la femme était, quant à elle, l'objet de toutes les tentations (*Ibid.*). Le péché de chair englobait la masturbation, certaines positions et pratiques sexuelles entre époux, l'homophilie, ..., et l'adultère, en passant du toucher impur à la fornication (Cheverny, 2013).

Aussi, l'évêque Augustin d'Hippone (354-430) fit en sorte de créer une panique de Dieu chez les fidèles en réévaluant ce péché de chair : Dieu n'accorderait désormais plus si facilement sa miséricorde aux pécheurs, ce qui engendra un phénomène de surculpabilisation dans la communauté chrétienne (Cheverny, 2013). Cette idée selon laquelle la sexualité est une dérive qui doit être châtiée par l'Église restera ancrée dans les mœurs et traversera les âges jusqu'au XIX^e siècle.

Sur le plan moral, l'adultère est considéré comme l'un des vices suprêmes, et ceux qui s'adonnent à souiller leur corps et ruiner leur âme méritent les pires châtiments (Cheverny, 2013), tandis que du point de vue législatif, on constate pour la première fois le rôle de l'Église dans la répression de l'adultère sous Justinien (527-565) : dans certaines circonstances, l'Église était en droit de recevoir une partie des biens de la femme condamnée (Florentin, 1890). Le mari pouvait accepter de « reprendre » sa femme endéans les 2 ans ;

dans le cas contraire, cette dernière était rasée, voilée et enfermée dans un couvent jusqu'à sa mort (*Ibid.*).

Remarquons que cette obsession pour la sexualité poussa progressivement l'Église à interdire le mariage des clercs (Cheverny, 2013) : en l'espace d'un millénaire, les conciles se succédèrent et modifièrent les conditions de mariage des membres du clergé pour finalement proscrire l'union maritale des prêtres. Serviteurs de Dieu, les clercs ne pouvaient plus participer à l'œuvre procréative et se livrer au péché de chair.

Cette restriction de l'accès aux fonctions ecclésiastiques est représentative de la cristallisation des mœurs tout au long du Moyen Âge. Chasteté et fidélité conjugale dominaient en tant que valeurs fondamentales et les sanctions à l'égard de l'adultère se firent plus sévères (Giroux, 2019). L'ère médiévale se présente aussi comme un moment dans l'histoire où les juridictions se scindèrent pour laisser se développer les droits canonique et laïc, qui légiférèrent différemment la question de l'extraconjugalité. Si le droit canonique condamnait aussi bien l'adultère masculin que féminin, le droit laïc continua de condamner uniquement l'adultère féminin. Notons que le droit canon ne réussit pas à instaurer une égalité de peine entre l'adultère de l'homme et celui de la femme : tandis que la femme pouvait être condamnée à une peine criminelle, l'homme s'en sortait avec une amende (*Ibid.*).

En 1563, le Concile de Trente réprime l'adultère, car « la sexualité doit s'exercer dans le cadre du mariage et tout acte sexuel qui n'aurait pas pour but la procréation est considéré comme contre nature » (Rousseaux et Renglet, 2019, p.272). Plus tard, en 1570, sous le régime des Habsbourg aux Pays-Bas, l'adultère est réaffirmé comme « crime social, religieux et affectif » dans une société où le mariage en était l'institution-clé (*Ibid.*, p.273). À la suite de ces décisions, mais aussi d'une action pénale conjointe de l'Église et de l'État, les crimes de mœurs et les comportements sexuels furent plus fortement réprimés au début des Temps modernes (*Ibid.*). Le poids des croyances religieuses se faisait sentir dans tout le système judiciaire, de la définition d'une relation adultère jusqu'aux méthodes d'obtention des aveux et peines infligées (Beam, 2015).

Si, progressivement, les poursuites en matière d'adultère semblèrent ne plus faire de distinction de genre, force est de constater que les condamnations restaient plus sévères pour la femme. Se basant sur des archives namuroises du XVII^e siècle, des historiens (Rousseaux et Renglet, 2019) ont confirmé que les tribunaux se montraient à l'époque indéniablement plus cléments envers l'homme adultère. Cette différence de traitement s'explique notamment

par l'infériorité juridique de la femme : celle-ci ne pouvait porter de jugement sur la conduite de son mari, qui était son supérieur (Nagy, 2006), et, par conséquent, elle n'était pas autorisée à l'accuser devant les tribunaux, ni à paraître lors des procès (Rousseaux et Renglet, 2019).

4. La sexualité du couple du XIXème siècle

Après avoir été réprimé par la religion jusque-là, le désir sexuel devint progressivement autorisé, voire encouragé ... du moins pour l'homme (Vatin, 2004). En effet, au XIXe siècle, il était considéré comme une caractéristique physiologique masculine et légitimait de ce fait les relations adultères de l'homme : le mariage servait de régulateur de la sexualité de la femme et l'adultère régula la sexualité du mari, permettant à ce dernier de préserver ainsi sa vie conjugale. S'il était bourgeois ou aristocrate, l'homme pouvait donc à la fois être marié et entretenir une concubine dans une habitation séparée (*Ibid.*).

Le mari ne pouvait cependant pas se livrer au plaisir sexuel avec n'importe quelle femme. Il existait deux catégories bien distinctes de femmes dans les milieux bourgeois de l'époque : la femme respectable *versus* la femme « sorte de poubelle où se déverse le trop-plein des scories masculines » (Vatin, 2004, p.35). C'est ainsi que l'épouse devait se montrer prude, tandis que la maîtresse devait témoigner un intérêt marqué pour le sexe (*Ibid.*). Avec son épouse, l'homme devait accomplir son « devoir conjugal », qui se comprenait comme des relations sexuelles hygiéniques et non-érotiques, car il lui revenait de réguler la sexualité de sa femme et de faire en sorte qu'elle garde une moralité digne d'une honnête femme. Il était donc inconcevable qu'une épouse se conduise en maîtresse et fasse savoir à son mari qu'elle éprouvait du désir pour lui. Être une épouse vertueuse signifiait ne montrer aucun attrait pour la sexualité et réfréner ses pulsions, au risque d'être perçue comme une nymphomane. La médecine de l'époque mettait également en garde le mari qui voulait faire découvrir à sa femme le plaisir sexuel, car étant de « nature adultérine », il pourrait l'inciter à la débauche et à avoir des relations extraconjugales (Vatin, 2004. p.36). La séduction était donc strictement réservée à la maîtresse, avec qui le mari pouvait se livrer au plaisir et assouvir ses besoins physiologiques (*Ibid.*). C'est donc directement en lien avec la réaffirmation de l'autorité du *pater familias* (Denoël, 2011), mais aussi avec l'évolution de l'image de la femme et du mythe de « la madone et la putain » que l'adultère masculin se normalisa.

Remarquons aussi que l'adultère féminin était encore considéré comme constituant une atteinte à la famille, à la nature et à l'ordre social (Vatin, 2004). Une femme avait pour devoir d'obéir à son mari et se consacrer à l'éducation des enfants, sans laisser de place à la passion (Denoël, 2011). Tandis que l'adultère masculin était encouragé, celui de la femme était encore répréhensible et punissable d'un emprisonnement de plusieurs mois (Vatin, 2004). À cette époque, les affaires d'adultère furent à nouveau assimilées au domaine privé, et personne d'autre que le mari ne pouvait intenter une action en justice pour faire condamner une femme adultère. Si le mari décidait de ne pas poursuivre son épouse, les faits d'adultère restaient impunis (*Ibid.*).

Ce n'est que vers la fin du XIXe siècle que les infractions sexuelles ne furent plus poursuivies, les autorités juridiques considérant progressivement que Dieu seul pouvait juger et punir ce genre de péchés (Beam, 2015). C'est aussi à cette période que l'on constate un tournant dans la législation et dans les mœurs, qui mènera doucement vers une dépénalisation de l'adultère et signera le passage vers le concept d'« infidélité ».

5. Vers une dépénalisation de l'extraconjugalité

L'an 1804 signa, en France, l'aboutissement d'un travail de longue haleine : la rédaction et codification des lois et coutumes dans un recueil, qui prendra le nom de « Code Napoléon » en l'honneur de Napoléon Bonaparte, qui participa à son élaboration en tant que Premier consul. Ce recueil constitue la première base légale à la fois en matière de droit civil, de droit commercial et de droit pénal, dont la Belgique s'inspirera grandement au cours des décennies suivantes (Grimaldi, 2003), et qui régit aujourd'hui encore la vie des citoyens du Royaume.

Reprenant les droits et devoirs des personnes dans son Livre I, ce nouveau Code civil légiférait, entre autres, les questions du mariage et du divorce (*Ibid.*). Concernant la procédure de dissolution du mariage, il détermina que cette dernière n'était possible qu'en cas de commun accord (des époux et des ascendants) ou de faute déterminée de l'un des deux partenaires. Et si certains (Denoël, 2011) avancent que l'adultère devint, au XIXe siècle, un motif valable de divorce en France et en Belgique autant pour l'homme que pour la femme, il apparaît qu'en réalité, la notion légale d'adultère différait d'un sexe à l'autre (Piret, 1954 ; Code civil des Français, 1804) : si la femme se rendait coupable d'adultère pour s'être livrée à une relation sexuelle avec un autre homme que son mari, l'homme adultère était celui qui

avait entretenu une concubine au domicile familial. En cas de divorce pour faute, le Code civil de 1804 prévoyait, pour l'homme, une interdiction à vie de se marier avec sa maîtresse et, pour la femme, une peine de réclusion allant de 3 mois à 2 ans dans une maison de correction. En Belgique, il a fallu attendre 1867 pour que cette disposition légale soit abrogée par le Code pénal et que le crime d'adultère soit renvoyé devant le tribunal correctionnel (Piret, 1954). Il revenait dorénavant au Code pénal de prévoir les sanctions pour les trois délits suivants : l'adultère féminin, la complicité d'adultère ainsi que l'adultère masculin, à savoir l'entretien d'une concubine au domicile familial (Chambre des représentants, novembre 1983).

On constate, au début du XXe siècle, l'émergence d'un mouvement juridique vers une égalité homme-femme. C'est ainsi que la justice intervint notamment en 1912 dans l'exercice de la puissance maritale pour éviter les abus, puis que furent discutées, quelques décennies plus tard, des propositions de lois qui supprimaient la notion de « chef de famille » et l'exercice de l'autorité maritale (Piret, 1954).

C'est aussi dans cette optique d'égalité que la loi décida progressivement d'octroyer davantage de droits à la femme qui, dès 1921, pu exercer de nouvelles professions (échevin, bourgmestre, puis avocat en 1922, magistrat en 1948, notaire en 1950, etc.). Aussi, dès 1932, une femme mariée pouvait détenir des biens et jouir d'un patrimoine directement lié à son activité professionnelle, pour autant que son mari l'eût autorisée à exercer une profession ou détenir un commerce (Piret, 1954). En Belgique, ce n'est que depuis 1958 que la femme n'est plus sous la tutelle de son mari et peut exercer une profession sans son consentement (Baeteman et Lauwers, 1962).

Cette entrée des femmes dans la sphère professionnelle constitue l'un des éléments qui participa à l'évolution de la place de la femme au sein du couple et contribua à une meilleure égalité entre les partenaires. Le statut de « femme respectable » (Badinter, 1986, cité dans Vatin, 2004, p.38) n'est désormais plus attribué sur l'unique base de l'union maritale.

En parallèle des modifications législatives évoquées ci-dessus, la manière de « faire couple » évolue considérablement dès la fin du XIXe siècle pour se recentrer sur les deux partenaires. La sexualité, comme mode de recherche de plaisir, se développe dans le couple conjugal puisque, pour des raisons économiques, il devient difficile pour le mari d'entretenir et de loger sa concubine (Vatin, 2004). C'est ainsi qu'un mouvement de fusion entre les rôles d'épouse et de maîtresse s'amorce et qu'au cours du XXe siècle, l'amour émerge comme fondation nouvelle du couple et nouveau mode de régulation des relations (Vatin, 2004). Ce

dernier élément contribuera à rendre illégitimes les relations extraconjugales du mari. Se pose alors la question de rendre punissable l'adultère masculin, en le considérant cette fois comme des relations sexuelles avec d'autres femmes, et non plus comme l'entretien d'une concubine. (Piret, 1954).

L'Amour et la recherche du plaisir sexuel ayant gagné en importance dans le couple conjugal, nous aurions pu imaginer que cette évolution aurait influencé les pratiques d'adultère jusqu'à les éradiquer. Or il n'en est rien : la notion d'« adultère » s'est métamorphosée pour faire place au concept d'« infidélité », qui s'apparente à un nouveau mode de relation extraconjugale et dont les connotations et enjeux sont tout autres (Vatin, 2004). En effet, si la sexualité (masculine, dans un but de satisfaction sexuelle et affective pour assurer la pérennité de la vie conjugale) était au cœur des pratiques extraconjugales jusqu'au début du XXe siècle, ces dernières englobent aujourd'hui différents types de comportements, dont il sera question dans le chapitre suivant.

En lien avec l'évolution des mœurs et du couple, on assiste, au XXe siècle, à un mouvement en faveur de la dépénalisation de l'adultère : la France supprime l'adultère de son Code pénal en 1975 et la Belgique lui emboîte le pas douze ans plus tard, en 1987. Il apparaît toutefois que chez nous, cette dépénalisation a émergé dans un contexte où les poursuites d'adultère étaient majoritairement intentées pour faciliter les procédures de divorce pour faute (Chambre des représentants, juin 1984). Les articles 387 et 390 du Code pénal, qui prévoyaient la répression de l'adultère, furent abrogés et une procédure de reconnaissance d'adultère fut prévue pour les actions civiles : un huissier de justice et un agent de police pouvaient pénétrer dans le domicile, constater l'adultère et dresser un procès-verbal qui servirait de preuve dans la procédure de divorce (Chambre des représentants, mars 1984).

Si, en France, le Code civil ne reconnaissait plus le divorce pour faute depuis 1974, en Belgique, il a fallu attendre la loi du 27 avril 2007 réformant le divorce pour assister à sa révocation.

Héritée de cette évolution historique, la perception de l'infidélité est encore aujourd'hui teintée d'un moralisme genré. Il existe, selon Duret (1999, cité dans Uwantege, 2021), un double standard, qui serait permissif pour l'homme et interdictif pour la femme. L'infidélité est donc à replacer dans le contexte socio-culturel des relations homme-femme (Lawson, 1988, citée dans Uwantege, 2021).

6. Sociologie(s) de l'extraconjugalité

Si la législation et les mœurs d'antan condamnaient l'infidélité uniquement lorsqu'il existait une union officielle entre deux personnes de sexes opposés, au cours des dernières décennies, les manières de « faire couple » se sont multipliées et diversifiées à côté du couple traditionnel : couple libre, couple non-marié, couple polyamoureux, couple libertin, couple échangiste, couple homosexuel, etc. Et les enquêtes scientifiques portant sur l'infidélité prennent de plus en plus en considération cette multitude de contextes conjugaux/amoureux.

Quelle que soit sa forme, le couple moderne s'organise autour du sentiment amoureux, de la transparence et du partage d'information (Pezeril, 2017). Paradoxalement, ces éléments participent également à la précarité du couple conjugal, qui peut être remis en question, voire dissout par les partenaires lorsqu'il ne tient pas ses promesses initiales (Hervé, 2001). Mais si l'Amour justifie le couple, sa seule absence devrait pouvoir légitimer la rupture (Malpas, 1999), car, selon Bonnet (2013, p.38), « dès que l'amour n'est plus au rendez-vous, on estime qu'il n'y a plus aucune raison de demeurer ensemble ». Alors se pose logiquement la question suivante : pourquoi être infidèle alors qu'il « suffirait » de se séparer ?

Si, pour Marie-Carmen Garcia (citée dans Pezeril, 2017), la fidélité reste la norme et est l'ingrédient essentiel du succès d'une relation, force est de constater que dans certaines formes de couples, la non-exclusivité sexuelle et affective ne constitue pas un comportement infidèle, tant qu'elle (a) fait l'objet de discussions. En effet, la complexité du phénomène réside surtout dans le fait que la perception de l'infidélité varie d'un individu à l'autre et que, bien souvent, elle n'est pas discutée en couple (Rodrigues et al., 2017). Ce qui est (in)acceptable pour les partenaires fait alors souvent l'objet d'accords implicites (*Ibid.*). Ainsi, la promesse de fidélité entre les partenaires ne fait désormais plus référence au devoir conjugal, mais au contrat moral qu'ils établissent au moment de la création du couple (Pezeril, 2017).

Cela pose la question d'une (vs la) définition de l'infidélité, qui, selon Charlotte Le Van (2012), n'est pas une mince affaire, car elle engage la subjectivité de la chercheuse et personne ne peut prétendre que sa définition du phénomène social est supérieure à une autre. Précisons par ailleurs que, dans cet effort de définition, Marie-Carmen Garcia (Thomé, 2016) privilégie le terme d'« extraconjugalité » plutôt que celui d'« infidélité », qui comporte, selon elle, un jugement normatif et moralisateur, tandis que d'autres auteurs préfèrent en parler en

termes de « relation extra-dyadique » (Bizier, 2014), de façon à ne pas faire référence à l'institution du mariage et prendre en compte les nouvelles formes de couple.

Cela étant, pour Charlotte Le Van (2012), la définition de l'infidélité repose sur deux registres bien distincts : celui de la référence et celui des contours du comportement infidèle. Le premier registre permet de déterminer à qui ou à quoi nous sommes fidèles (à l'autre, à nos valeurs, etc.), tandis que le second permet de tracer la frontière entre fidélité et infidélité en ciblant les comportements considérés inacceptables.

Rodrigues et ses collaborateurs (2017), quant à eux, catégorisent les comportements infidèles comme *ambiguous behaviors* (parler sur internet, faire un câlin, etc.), *explicit behaviors* (avoir une relation sexuelle partielle ou complète) ou *deceptive behaviors* (mentir, dissimuler des informations, etc.).

Il semblerait, par ailleurs, que les contours des comportements infidèles se soient élargis en lien avec l'augmentation des exigences des individus en couple en matière de sexualité, qui dépassent désormais le contrôle des relations avec une tierce personne pour englober également les désirs et pensées du partenaire (Marquet, 2011). Cette forme de liaison qui a lieu en pensée et est nourrie de fantasmes est décrite par Kahr (2016) comme une aventure « intraconjugale ».

Marie-Carmen Garcia nous propose une porte d'entrée plus simple du phénomène, mais tout aussi pertinente : l'infidélité, quels que soit la nature de la relation et les comportements qui y sont associés, implique inévitablement le secret (Garcia, 2018).

Dans bon nombre de tentatives de définition scientifique, c'est la violation des normes qui est souvent mise en exergue (Bizier, 2014). C'est ainsi que pour Blow et Harnett (2005, cités dans Bizier, 2014, p.15), l'infidélité serait « un acte d'engagement sexuel et/ou émotionnel qui survient à l'extérieur de la relation première et constitue une rupture de confiance et/ou une violation des normes convenues (explicites ou implicites) par un ou les deux individus engagés dans une relation d'exclusivité émotionnelle ou sexuelle ».

Dans le domaine de la psychologie, d'autres auteurs (Bélanger et al., 2006) envisagent l'infidélité comme une violence émotionnelle, compte tenu des effets qu'elle produit chez le partenaire qui l'a découverte ou apprise : baisse d'estime de soi, colère, insécurité, etc. L'infidélité, alors perçue comme un abus de confiance et souvent accompagnée de mensonges

et de manipulation, peut être vécue comme une agression et engendrer un véritable traumatisme (*Ibid.*).

Par ailleurs, la littérature semble distinguer deux formes d'infidélité : l'infidélité sexuelle et l'infidélité émotionnelle, bien souvent décrite via des mécanismes psychologiques. Bien qu'elles fassent partie d'un même phénomène et que certains auteurs, dont DeSteno et Salovey (1996), les considèrent comme interdépendantes, elles sont parfois étudiées de manière distincte, par exemple, par Rodrigues et ses collaborateurs (2017), qui se focalisent plutôt sur l'infidélité sexuelle.

Cette dernière est à considérer comme tout type de comportement sexuel qui prend place en dehors de la relation actuelle, qui bafoue de manière explicite ou implicite la norme de monogamie sexuelle et qui est perçu comme une trahison par l'autre partenaire (Rodrigues et al., 2017). Ces mêmes auteurs ont par ailleurs montré que l'infidélité sexuelle est fortement corrélée à l'investissement dans la relation (de l'anglais *commitment*) et à la sexualité sociale (de l'anglais *sociosexuality*), à savoir la disposition des individus à avoir des relations sexuelles sans aucun engagement. En effet, les individus qui présentent peu d'inhibition sexuelle, une forte excitation sexuelle et qui ont eu des relations sexuelles avec un grand nombre de partenaires sont plus susceptibles de s'investir dans une relation extraconjugale sexuelle. Les individus qui se sont livrés à de l'infidélité sexuelle tendent d'ailleurs à avoir des perceptions plus permissives de l'infidélité (*Ibid.*).

L'infidélité émotionnelle, quant à elle, peut être définie en psychologie comme « le développement d'un lien émotionnel avec une personne autre que son ou sa partenaire » (Wilson et al., 2011, cités dans Bizier, 2014, p.19). Elle ferait aussi référence à la norme sociale selon laquelle le partenaire serait censé être la personne qui jouit du plus haut niveau de proximité au sein de notre réseau personnel (Perel, 2018). Ce type d'infidélité émanerait surtout d'une négligence de la part de l'autre partenaire (Rodrigues et al, 2017). Les hommes seraient plus susceptibles de s'investir dans l'infidélité sexuelle, contrairement aux femmes, qui y ajouteraient une dimension émotionnelle. Notons néanmoins que ces deux formes d'infidélité sont tout aussi destructrices l'une que l'autre pour la relation (*Ibid.*).

Une nouvelle forme d'infidélité, pouvant inclure à la fois une composante sexuelle et une composante émotionnelle, semble avoir émergé en lien avec l'évolution technologique : l'infidélité en ligne. Celle-ci peut soit évoluer en une forme d'infidélité en face-à-face, soit rester virtuelle. Selon certains auteurs (Bizier, 2014), ce type d'extraconjugalité présenterait

des différences significatives avec l'infidélité en face-à-face, notamment dans les comportements adoptés et dans la communication. Néanmoins, Merkle et Richardson (cités dans Rodrigues et al, 2017) ajoutent qu'elle serait tout aussi intime et réelle que l'infidélité en face-à-face et entraînerait les mêmes conséquences pour le couple : conflits, séparation, etc. Aussi, les comportements à caractère sexuel qui prennent place sur internet, tels que la consommation de pornographie, par exemple, renvoient plutôt à ce qu'Amidon (2008) définit comme de l'« infidélité anonyme ».

Bien qu'il ne semble pas exister de profil unique de l'infidèle, Charlotte Le Van propose une typologie de l'infidélité sur la base du sens qui lui est donné a posteriori par les individus qui s'y sont engagés (Garcia, 2011). C'est ainsi qu'elle détermine quatre types d'infidélité : l'infidélité résultant d'une insatisfaction d'ordre intime, l'infidélité instrumentale, l'infidélité expérience et l'infidélité comme composante « normale » de la vie en couple. Les deux premières sont directement liées aux dynamiques interpersonnelles en jeu entre les partenaires et sont catégorisées par l'auteur comme « infidélité relationnelle », tandis que les deux dernières, regroupées sous le terme d'« infidélité personnelle », font référence à des traits de personnalité inhérents à l'individu infidèle (Le Van, 2012).

L'auteure recense trois formes d'infidélité résultant d'une insatisfaction d'ordre intime, qui équivaut à un manque dans la relation principale que les individus vont chercher à combler : l'infidélité *faux-pas* résulte d'une fragilité momentanée et s'apparente à une relation ponctuelle, un événement isolé ; l'infidélité *par désamour*, quant à elle, prime plutôt lorsque le couple est proche de la rupture et, dans ce cas, la relation clandestine peut devenir la nouvelle relation officielle (Garcia, 2011); et l'infidélité *compensation* survient lorsqu'un individu s'engage dans une relation extraconjugale afin de rendre plus supportable son insatisfaction et sauver son union officielle. Généralement, cette dernière forme est susceptible de durer dans le temps. Selon Marie-Carmen Garcia, qui s'est intéressée aux relations extraconjugales de plus de 2 ans, l'extraconjugalité durable est une forme de relation à part entière qui ne résulte pas d'un moment de crise dans le couple, mais devient un mode de vie, car elle fait l'objet d'un apprentissage progressif de savoir-être et de savoir-faire, dans la mesure où l'individu « infidèle » acquiert, en testant les limites de sa relation, une série de comportements qui visent à dissimuler une partie de sa vie à son ou sa partenaire (Pezeril, 2017 ; Garcia, 2017). Les individus qui mènent cette double vie prennent au sérieux leur vie familiale et continuent de se sentir fidèles à leur engagement en tant qu'époux et parent. En effet, il apparaît que bon nombre d'individus « infidèles » justifient leur comportement par leur volonté de conserver la

structure et la stabilité du couple/foyer, tandis que d'autres vont jusqu'à expliquer que leur relation extraconjugale est garante du succès de leur relation officielle, car elle permettrait de réaffirmer les liens et réactiver le désir dans le couple principal (Pezeril, 2017 ; Garcia, 2017). Dans ce cas de figure, la découverte de la relation extraconjugale peut soit se solder par la rupture du couple officiel, soit engendrer une réévaluation du couple dans le but de redémarrer sur d'autres bases (Pezeril, 2017 ; Garcia, 2011). Remarquons que, selon Philippe Combessie (2013), les femmes sont moins sujettes à s'engager dans une relation extraconjugale à long terme, notamment en raison de l'idéal du « prince charmant », et préfèrent parfois dévoiler leur liaison à leur conjoint et/ou se séparer de celui-ci après 2 ans de secret et de cloisonnement.

L'infidélité peut aussi être instrumentale, non pas pour combler un manque, mais pour servir trois types d'intérêts particuliers : l'infidélité *prétexte* est une forme d'infidélité qui a comme objectif soit de répondre à un problème personnel ou conjugal, soit de provoquer la rupture (Garcia, 2011) ; l'infidélité *vengeance* permet, quant à elle, de se venger de l'infidélité de son partenaire ; et l'infidélité *pour échapper à sa condition* survient plutôt chez la femme en recherche de liberté et de valorisation.

L'infidélité expérience, quant à elle, se manifeste davantage chez les individus qui se sont investis jeunes dans une relation exclusive et qui, pour se construire, ressentent le besoin d'avoir de nouvelles expériences. Marie-Carmen Garcia (2011) ajoute que cette forme d'infidélité est chargée de culpabilité, car l'individu « infidèle » aime son ou sa partenaire et ne souhaite pas que leur relation ne prenne fin. Finalement, l'infidélité expérience peut aider à stabiliser la relation conjugale (Garcia, 2011).

Pour finir, l'infidélité comme composante « normale » de la vie de couple se décline de deux façons : l'infidélité *chronique* renvoie à des comportements que les individus qualifient de compulsifs, voire maladifs, tandis que l'infidélité *par principe* est présentée comme un mode de vie dans lequel la sexualité sert à la réalisation de soi. Notons que les « infidèles » *par principe* sont les seuls à valoriser l'infidélité, tandis que les autres expriment davantage de regrets quant à leur comportement infidèle, même lorsque leur relation extraconjugale est devenue leur nouvelle relation officielle.

Remarquons que ces deux dernières formes d'infidélité qui, selon l'auteure, relèvent davantage de traits de personnalité, peuvent être envisagées sous un autre angle : certains auteurs considèrent l'infidélité comme une conséquence de la tension entre les injonctions à

l'individualité et les compromis que demandent la vie de couple (Coutolleau, 2021 ; Garcia, 2011). Ce faisant, ces deux derniers types d'infidélité développés par Charlotte Le Van peuvent être analysés au regard du processus d'individualisation encouragé par la société moderne. Cette quête d'épanouissement personnel et de réalisation de soi peut, dans les milieux à fort capital culturel, marquer l'entrée dans l'extraconjugalité, les individus étant animés par la volonté de se sentir « authentiquement soi », ce qui n'est pas le cas dans leur relation officielle (Garcia, 2018). La fidélité semble donc être un concept qui s'applique en premier lieu à soi dans la mesure où être fidèle à soi-même passe par la quête de développement personnel : selon Binet (2017, p.23), « la première fidélité est celle envers soi-même, elle prend aujourd'hui tout son sens : bon nombre de divorces procèdent de la pensée qu'il faut penser à soi, être épanoui, plutôt que de rester emprisonné, étouffé, voire manipulé par un mauvais compagnon ». Aussi, le sens de la notion de « fidélité » varie en fonction de la personne à qui elle s'applique, à soi ou à l'autre : « *Je suis fidèle à moi-même* peut différer de *Je suis fidèle à mon amour pour toi*, sachant que la fidélité ne signifie pas seulement l'exclusivité ni la constance des sentiments » (Binet, 2017, p.23). Jean-François Guillaume (2017) ajoute qu'il existe une ambivalence inhérente aux êtres sociaux, qui recherchent à la fois liberté et sécurité, deux éléments qui peuvent être en opposition, voire s'avérer incompatibles.

En outre, Charlotte Le Van avance que l'infidélité découle aussi du rapport des individus à la vie quotidienne. En effet, en permettant de vivre une relation intense et libérée de toute contrainte de la vie quotidienne, elle crée un monde à part dans lequel l'individu peut se « laisser aller », pour autant que la relation soit gardée secrète. En effet, le secret apparaît comme un élément essentiel et pourrait même être bénéfique à la relation principale dans la mesure où l'individu « infidèle » tente de réparer sa faute en étant plus attentif à sa partenaire et en s'investissant davantage dans la relation sur le plan affectif (Guillaume, 2017).

Selon Favez (2013, cité par Smet, 2019), la dynamique du couple repose sur un système relationnel d'interactions, de gestion des relations ainsi que de communication et, selon Veilleux (2011), ce système est dirigé par des forces qui peuvent soit le maintenir en équilibre, soit perturber cet équilibre.

Robert Neuburger (2017) évoque notamment le phénomène d'une répartition plus égalitaire des obligations parentales et autres impératifs du quotidien pour expliquer le besoin d'« aller voir ailleurs », en présentant les partenaires comme « d'excellents associés » qui

s'affectionnent, mais se « " désérotisent " et se " fraternisent ", avec pour conséquence que le sexuel existe, mais en dehors du couple » (Neuburger, 2017, p.16).

Bien que l'infidélité ne semble pas être une question de genre, il apparaît que les cadres de l'infidélité, notamment la socialisation à la sexualité et à l'amour, diffèrent pour les femmes et les hommes. Si les hommes accordent davantage d'importance à la sexualité dans leur construction personnelle et parviennent à la dissocier de leurs sentiments, les femmes ont plutôt tendance à développer leur sexualité dans un contexte conjugal, car elles ont appris à envisager la sexualité en rapport avec le sentiment amoureux. C'est ainsi, par exemple, que les « infidèles » *chroniques* ou *par principe* sont ceux qui ont réussi à s'écarter de cette association amour/sexe, bien que, selon Charlotte Le Van (2012), pour les femmes, cette prise de distance semble davantage résulter de parcours particuliers (viols, déceptions amoureuses, etc.). Remarquons par ailleurs que dans les couples de même sexe, il semblerait qu'une tendance se dessine aussi : les hommes seraient plutôt volages, ce qui s'explique par la tradition masculine ancestrale de séparer le sexe de l'amour, tandis que, pour les femmes, l'exclusivité sexuelle resterait la norme (Lemoine, 2023).

Compte tenu de cette différence de socialisation, les femmes et les hommes ont tendance à considérer différemment la sexualité extraconjugale, que Charlotte Le Van nomme aussi « sexualité clandestine ». Si, pour les femmes, la sexualité conjugale se distingue de la sexualité clandestine en termes de tendresse et d'intensité de la relation, pour les hommes, elle se différencie en termes de pratiques sexuelles. En effet, le respect que les hommes éprouvent pour leur partenaire semble être un frein à la satisfaction de leurs désirs sexuels dans leur relation officielle, les poussant alors à s'investir dans une relation extraconjugale (Le Van, 2012 ; Garcia, 2017). Cette idée fait directement référence à la différenciation symbolique entre la « madone et la putain », cette dichotomie de la figure féminine à travers son rapport à la sexualité, présente depuis des siècles dans nos sociétés patriarcales (Garcia, 2016), et dont l'imaginaire occidental est encore en partie imprégné (Pezeril, 2017). Notons néanmoins que cela n'empêche pas les hommes de développer des sentiments pour leur amante (Garcia, 2017). Aussi, ce complexe intériorisé est à l'origine de la position inconfortable et inégale de la maîtresse, bien souvent une position d'attente de la fin de la relation officielle. Cette image de n'être qu'une « pute gratuite » pour son amant se cristallisera plus la relation extraconjugale dure et plus l'officialisation de leur relation paraît impossible. Ce faisant, l'extraconjugalité comporte une violence symbolique masculine dans la mesure où les relations clandestines, qui se construisent davantage sur la base de représentations genrées et

inégales du couple (homme puissant vs femme faible), font davantage souffrir les femmes (Garcia, 2017 ; Guillaume, 2017 ; Joly, 2021). Néanmoins, Garcia (2017) ajoute que le statut de maîtresse renvoie tout de même, pour cette dernière, à un idéal amoureux dans lequel ce qu'elle partage avec son amant reste unique et comporte une part de sacrifices.

7. La place de l'enfant dans l'extraconjugalité

Comme nous l'avons vu, pour beaucoup d'individus engagés dans l'extraconjugalité, la famille reste centrale et, même dans le cas où un malaise existe, elle est généralement présentée comme un véritable havre de paix. Ce discours moral sur l'importance de la famille est davantage porté par les hommes, pour qui l'engagement familial est le principal registre de justification du maintien du couple officiel. Et, bercées par un modèle familial qui prône la responsabilité parentale et la stabilité des relations, les personnes « infidèles » craignent les conséquences de la découverte de leur liaison extraconjugale. Toutefois, si le partenaire est omniprésent dans les récits, il apparaît que les enfants ne sont que très peu mentionnés. Et, lorsque c'est le cas, ils apparaissent plutôt sous une forme dépersonnalisée (Garcia, 2018). Concrètement, ils sont souvent invisibilisés et leur capacité d'action sociale leur est dérobée (Duncombe et Marsden, 2004). Il semblerait que les inquiétudes des parents « infidèles » pour leurs enfants relèvent de scripts familiaux basés sur les comportements de leurs propres parents en matière d'infidélité et de monogamie, et qui influencent fortement les limites sexuelles et conjugales des individus : des parents qui ont eux-mêmes vécu une expérience négative liée à l'infidélité de leurs propres parents se feront davantage de souci par rapport aux conséquences sur leurs enfants de leur propre liaison (*Ibid.*).

Jean Duncombe et Dennis Marsden (2004) expliquent que dans bon nombre de recherches, les perceptions des enfants concernant l'infidélité sont abordées et étudiées à travers le couple parental. Ce faisant, les résultats des enquêtes reflètent davantage les perceptions et conséquences espérées des parents, plutôt que le vécu réel des enfants. Ces derniers sont souvent occultés des discours, car la société considère encore que ce qui relève du couple ne regarde pas les enfants, voire que les parents doivent préserver l'innocence de leurs enfants en taisant ce genre de sujet (*Ibid.*).

Néanmoins, ces mêmes auteurs (Duncombe et Marsden, 2004) affirment que les enfants peuvent être engagés dans la situation d'infidélité du couple conjugal bien plus que ne

l'imaginent les adultes. Pour aller plus loin, les situations d'infidélité peuvent être la niche de souffrances pour eux, et leurs réactions face à l'infidélité parentale sont, selon les auteurs, similaires à celles observées lors d'une situation de divorce. Pour Amato (1994), les effets du divorce sur les enfants dépendent de plusieurs facteurs : la quantité et la qualité des contacts avec le parent non-gardien, l'adaptation psychologique du parent gardien et ses compétences parentales, le niveau de conflit inter-parental avant et après le divorce, le degré de difficultés financières et le nombre d'événements stressants liés au divorce. Nous pourrions imaginer que ces facteurs s'appliquent également dans le cas d'une situation d'infidélité parentale...

Or, bien que Duncombe et Mardsen (2004) mettent en lumière les nombreuses similarités entre les effets d'une situation de divorce et une situation d'infidélité, il semblerait qu'un des éléments qui permettent de rapprocher ces deux contextes familiaux soit l'existence d'un conflit au sein de la structure familiale. En effet, si le divorce a fait l'objet de recherches dès les années 80, la sociologie de la famille s'est saisie plus tardivement de la question des effets du non-divorce sur les enfants. Ces « nouvelles » enquêtes montrent que, lorsque le conflit parental ne mène pas à une séparation, les effets de ce conflit peuvent s'avérer plus dévastateurs que la séparation elle-même (Martin, 2007). Ce modèle familial selon lequel le bien-être des enfants dépend du fait que les parents restent en couple, même s'il existe des dissonances conjugales, est aujourd'hui désuet. L'élément déterminant du bien-être de l'enfant n'est désormais plus le couple, mais le conflit. Et, bien entendu, un malaise conjugal ne mène pas toujours à une séparation, au même titre qu'une séparation ne met pas systématiquement fin au conflit conjugal (Cadolle, 2010 ; Martin, 2007). Concrètement, le conflit conjugal apparaît comme la source des souffrances des enfants, qu'il y ait séparation des parents ou non. Remarquons donc que le divorce et l'extraconjugalité sont des phénomènes qui peuvent tous deux être le symptôme d'un malaise conjugal, malaise que les enfants ressentent au sein du foyer avant même une éventuelle séparation des parents. Un divorce peut, en réalité, permettre de retrouver un foyer calme, des relations épanouissantes et être une opportunité de développement personnel, d'individualisation et, globalement, de bien-être (Freedman et Knupp, 2003).

In fine, il paraît pertinent d'aborder la littérature concernant les effets d'une crise familiale au regard de l'hypothèse selon laquelle infidélité rime avec conflit. Précisons toutefois qu'une situation d'infidélité peut être gérée sans conflit et ne pas systématiquement aboutir à la séparation des parents.

Ceci posé, les conflits familiaux peuvent, selon Charlotte Le Van (Le Van et Le Gall, 2010 ; Amato, 1994), avoir des effets sur le plan de la socialisation des adolescents et, surtout, le développement de leur sexualité, en ce sens qu'ils peuvent la précipiter ou, au contraire, y faire obstacle. En effet, certains adolescents en recherche d'attention et de réconfort sont susceptibles de s'engager dans des relations sexuelles sans amour pour échapper (symboliquement et physiquement) à leur situation familiale conflictuelle. Pour d'autres, le chaos parental dont ils ont été témoins a engendré chez eux une peur de l'engagement, les empêchant de se rapprocher physiquement et sentimentalement de leurs pairs, voire les poussant à mettre un terme à une relation qui s'avérait prometteuse.

En outre, dans une situation de crise familiale, l'expérience des enfants varie selon leur âge et, en tant qu'adolescents, ils sont plus susceptibles d'apprendre les détails de la relation extraconjugale, de devenir les confidents de leurs parents, et d'être embarqués dans des conflits de loyauté et former des alliances avec l'un des deux parents (Duncombe et Marsden, 2004). Cette soudaine visibilité de la sexualité parentale peut être difficile à vivre pour des adolescents dont la sexualité est émergente. De plus, l'infidélité des parents peut mettre à mal l'écart générationnel, normalement garant de la stabilité de la hiérarchie familiale, et remettre en question, chez ces adolescents, la notion de stabilité des partenaires (*Ibid.*).

De surcroît, les enfants ressentent le besoin d'avoir une perception claire de la situation familiale et une reconnaissance de la faute par le parent qui les a mis en insécurité. Si certains adolescents et jeunes adultes décideront qu'ils ne veulent pas savoir à qui revient la faute, tout en espérant parvenir à naviguer entre les différentes versions du conflit pour aboutir à une reconstitution cohérente, les réponses parfois incohérentes et lacunaires des parents à leurs demandes d'explications ne feront que renforcer leur incompréhension de la situation. Ils auront l'impression qu'on leur ment, et cette contradiction entre les versions des parents peut les amener à perdre à la fois confiance et respect pour leurs deux parents (Duncombe et Marsden, 2004). D'autres s'engageront dans une quête de vérité pour découvrir les raisons de la crise familiale : si certains découvrent des indices d'infidélité par hasard, d'autres se feront une mission de dénicher de potentiels éléments incriminant l'un des deux parents. Pour ces adolescents investigateurs, chaque découverte renforcera plutôt leur curiosité au lieu de l'assouvir, particulièrement s'ils découvrent des éléments qui pointent vers la personne qu'ils pensaient responsable de la crise. (Duncombe et Marsden, 2004).

Les conséquences d'une crise familiale sur les enfants peuvent se faire sentir longtemps après les faits, parfois à vie. Wallerstein et ses collaborateurs (2000) utilisent le mot « tremblement

de terre » et expliquent que le danger d'une crise réside dans le fait que les individus continuent à réagir à l'impact initial comme s'il venait de les frapper.

Les effets délétères d'une crise familiale reposent sur la non-communication, le secret autour des raisons de la crise ou, au contraire, le fait de dévoiler trop de détails, la formation d'une alliance avec l'un des deux parents ou encore la décrédibilisation réciproque des parents (Duncombe et Marsden, 2004 ; Caksen, 2022).

Selon Sylvie Cadolle (2010), si une crise familiale mène à une séparation parentale, celle-ci ne met pas systématiquement fin au conflit conjugal. Au contraire, elle peut en créer de nouveaux : les reconfigurations familiales peuvent engendrer des tensions entre les enfants et les nouveaux beaux-parents, et entre les ex-conjoints et les nouveaux conjoints, surtout concernant la question de l'éducation. L'autorité des beaux-parents est souvent considérée comme illégitime et leurs interventions éducatives sont susceptibles de générer des conflits, surtout avec les adolescents, si ceux-ci estiment le beau-parent responsable de la séparation parentale (*Ibid.*).

Dans le cadre de la recomposition familiale, il apparaît que l'enfant est acteur à part entière : s'il considère ne pas avoir voix au chapitre en ce qui concerne la séparation parentale, l'enfant estimera toutefois avoir le droit d'être associé au processus décisionnel relatif à différents aspects de la recomposition familiale, notamment l'emménagement du nouveau partenaire au domicile familial, ce que Marquet et Merla (2015) appellent le « droit du sol ». Il s'avère, en effet, que du point de vue de l'enfant, l'arrivée d'une tierce personne, considérée comme un intrus, voire un usurpateur, dans la sphère familiale, menace les fonctions parentales et la vie quotidienne de la famille, en ce sens que l'enfant aura l'impression que son nouveau beau-parent tente de remplacer son père ou sa mère (De Jong Gierveld et Merz, 2013 ; Cadolle, 2007). En outre, il aura également l'impression que son statut d'enfant désiré est mis à mal dans la mesure où son existence est éclipsée dans la nouvelle histoire d'amour de son parent avec un nouveau partenaire à qui il a été imposé (Cadolle, 2007).

Bien entendu, il existe d'autres cas de figures que ceux présentés plus haut : une infidélité avec conflit et sans séparation, une infidélité sans conflit et avec séparation, une infidélité avec séparation(s) puis retour(s) en couple, un écart considéré comme une infidélité par les enfants mais pas les parents (couple ouvert, échangiste, etc.), une infidélité des deux parents, ... Tous ces cas de figure sont susceptibles d'être appréhendés et interprétés différemment par

les enfants en fonction de leur âge, des circonstances de la découverte, du discours des parents...

Conclusion intermédiaire

Selon les perceptions de la fidélité et le rejet ou l'acceptation de l'infidélité parentale par les interviewées, les arguments qu'elles sont susceptibles d'avancer face à l'extraconjugalité de l'un de leurs parents sont de plusieurs ordres : religieux, moral, social, familial, relationnel, sexuel et affectif.

Si elles sont croyantes, certaines interviewées peuvent considérer le mariage et la fidélité comme des valeurs sacrées et condamner l'infidélité en invoquant des principes religieux (Cheverny, 2013 ; Wasson, 2013 ; Rousseaux et Renglet, 2019), et plus spécifiquement le sixième commandement, qui érige l'extraconjugalité en péché. De plus, toute relation extraconjugale impliquant inévitablement le secret (Garcia, 2018), la dissimulation et les mensonges (Wilson, 2011 ; Rodrigues, 2017) sont également condamnés par les préceptes chrétiens.

Dans un autre registre, le modèle traditionnel du couple monogame et indissoluble (Cheverny, 2013) étant encore profondément ancré dans les représentations aujourd'hui (Le Van, 2012 ; Lemoine, 2023), les interviewées pourraient insister sur la violation des normes (Bizier, 2014) et la rupture de confiance de la part d'une personne engagée « dans une relation d'exclusivité émotionnelle ou sexuelle » (Blow et Harnett (2005).

Au niveau moral et affectif, l'extraconjugalité pourrait aussi être perçue par les interviewées, à la fois comme un acte immoral, car elle remet en question la loyauté de parents qui ont trahi leurs engagements du mariage ou comme un « tremblement de terre » familial (Wallerstein, 2000) en raison des bouleversements qu'elle induit dans la dynamique et l'unité de la famille, ou encore comme une défaillance des parents dans leurs responsabilités parentales.

Les crises qui s'en suivent généralement peuvent entraîner des conséquences dévastatrices à long terme : la désorganisation familiale engendrée par l'infidélité parentale a pu influencer le rapport des interviewées à la fidélité et, en corollaire, leurs relations amoureuses (Wallerstein, 2000). Tirillées entre leurs deux parents, elles peuvent avoir été forcées de prendre parti, ou encore se sont retrouvées les confidentes d'un parent (Duncombe et Marsden, 2004), position très inconfortable pour elles. Si la découverte de l'infidélité, qu'elle ait eu lieu par hasard ou

au prix d'investigations de la part des interviewées dans une quête de sens pour comprendre les raisons de la crise, elle peut également, selon les réponses des parents, renforcer leur colère ou leur incompréhension de la situation, voire engendrer une perte de confiance dans l'un ou les deux parents (Duncombe & Marsden, 2004).

Il est possible que la perception de l'extraconjugalité parentale de certaines des interviewées soit liée à une lecture genrée du phénomène, en ce sens qu'elles pourraient rejeter l'extraconjugalité du père en raison de l'injustice du traitement de l'adultère féminin au cours de l'histoire (Vatin, 2004 ; Uwantege, 2021) et de la clémence témoignée à l'égard du mari (Florentin, 1890 ; Giroux, 2019). Leur attitude féministe pourrait encore être renforcée par la violence symbolique qui entoure les relations extraconjugales qui pèsent beaucoup plus sur les femmes, stigmatisées par leur statut de « maitresse » (Garcia, 2017 ; Guillaume, 2017), par le fait que l'adultère féminin a longtemps été considéré comme une atteinte à la famille, à la nature et à l'ordre social (Vatin, 2004) et, enfin, par la dichotomie de la figure féminine cristallisée dans la différenciation symbolique entre la « madone », ou la « maman », et la « putain » à travers son rapport à la sexualité, présente depuis des siècles dans nos sociétés patriarcales (Garcia, 2016).

Considérant l'extraconjugalité parentale comme le symptôme d'un dysfonctionnement grave au sein du couple, lié à une insatisfaction relationnelle, un manque affectif ou encore à une crise silencieuse (Garcia, 2017 ; Le Van, 2012), certaines interviewées pourraient la légitimer en avançant le besoin du parent « infidèle » de s'épanouir dans une nouvelle relation plus enrichissante ou, tout simplement, de redonner un sens à sa vie, ce qui témoigne en réalité de l'évolution du couple moderne (Garcia, 2017 ; Rodrigues et al., 2017).

Dans le cas où il ne s'agirait que d'un comportement « ambigu » du parent (Wilson, 2011 ; Rodrigues, 2017) envers une personne très chère, les interviewées pourraient minimiser l'importance de l'écart parental ou, au contraire, le juger essentiel pour redonner du « peps » à une relation conjugale, qui, à leurs yeux, est en train de s'effriter. Elles pourraient aussi considérer que le couple parental pourrait redémarrer sur de nouvelles bases après avoir su gérer la crise. (Pezeril, 2017 ; Garcia, 2017). Certaines interviewées pourraient accepter l'infidélité parentale comme un mal nécessaire pour garantir le maintien de l'équilibre familial, et considérer le secret qui l'entoure comme la clé pour préserver l'harmonie du foyer et la famille en tant que havre de paix (Garcia, 2018).

Les arguments possiblement mobilisés par les interviewées révéleront la manière dont elles ont su (ou non) gérer l'infidélité parentale en fonction de leur personnalité, sensibilité et du contexte familial.

Cadre théorique

Puisque cette enquête cherche à mettre en évidence les registres argumentatifs de jeunes femmes entre 22 et 28 ans qui ont appris ou découvert une extraconjugalité parentale entre 12 et 18 ans, il paraissait judicieux de s'attarder sur la théorie sociologique de la légitimité, développée par Luc Boltanski et Laurent Thévenot dans *De la justification : Les économies de la grandeur* (1991), qui constitue un cadre analytique particulièrement pertinent pour examiner les dynamiques de reconnaissance, de justification et de contestation dans des situations où des valeurs ou des actions font l'objet de débats.

1. Théorie de la légitimité

Cette approche sociologique est fondée sur le postulat suivant : les individus mobilisent différents « mondes » ou « cités », dotés de leurs propres principes de justice et de légitimité, pour évaluer et justifier les comportements ou décisions dans un contexte social donné. Chacune de ces cités est fondée sur une conception spécifique du bien commun (Burin, 2020).

La force de la théorie des cités est de mettre en évidence la pluralité des régimes de justification, révélant que la société est traversée par plusieurs logiques normatives qui coexistent simultanément et s'affrontent, sans qu'aucune ne domine les autres. Ces cités fournissent des cadres normatifs puissants pour (dé)légitimer des situations. En effet, bien que cela puisse paraître évident, chaque situation peut être appréhendée différemment en fonction des valeurs qui animent les individus à un moment donné.

Cela étant, lorsqu'il existe une tension entre les actions/normes et les valeurs dominantes d'un monde donné, des conflits interpersonnels peuvent émerger et les acteurs sociaux qui remettent en question une action ou une situation mobilisent les principes des cités pour se justifier ou critiquer. Ces justifications et critiques façonnent les interactions sociales. Et, ajoutons d'ailleurs que, dans l'optique de « gagner » un débat, les individus peuvent jongler entre les registres de justification et donc faire appel à plusieurs cités, de manière successive ou simultanée (Burin, 2020).

Cette théorie permet d'analyser les conflits normatifs, de comprendre pourquoi certaines actions sont légitimées ou rejetées par les individus, mais aussi de décrypter les registres de justification ou de critique mobilisés dans les discours et pratiques.

Les cités principales identifiées par Boltanski et Thévenot sont les suivantes :

- La cité **domestique** se fonde sur la loyauté, la tradition et les relations hiérarchiques, et valorise, par exemple, les liens familiaux et le respect des aînés.
- La cité **inspirée** est ancrée dans la créativité, l'innovation et l'authenticité personnelle.
- La cité **civique** repose sur l'intérêt collectif, l'égalité et la solidarité.
- La cité **marchande** met l'accent sur la compétitivité, le profit et l'efficacité économique.
- La cité **industrielle** valorise la rationalité, la compétence et l'efficacité technique.
- La cité de la **renommée** ou de **l'opinion** mesure la légitimité par la reconnaissance sociale et la notoriété.

Néanmoins, notons que de nouvelles cités peuvent émerger en lien avec l'évolution sociale. C'est ainsi notamment qu'en 1999, Boltanski et Chiapello ont théorisé la cité par projet, qui valorise la capacité de prendre des initiatives, d'être flexible et de coordonner des projets (Boltanski et Chiapello, 1999), ou encore qu'est actuellement discutée la possibilité de théoriser la cité écologique, en raison de la crise environnementale qui occupe les esprits de ce siècle.

Chacune de ces cités est associée à une notion de « grandeur », ou de ce qui est considéré comme valable, et conceptualisée via une figure de « grand ». Les êtres « grands » apparaissent comme les garants du principe du bien commun défendu par chacune des cités : ils jouent un rôle de référence et aident à prévenir le recours à la violence, en facilitant la construction d'accords plus ou moins stables entre les parties impliquées (Burin, 2020). C'est ainsi, par exemple, que le manager est associé à l'état de « grand » dans la cité par projet ou que le parent fidèle incarne la figure de grandeur dans la cité domestique. Toutefois, Burin (2020) précise que cette notion de grandeur n'est pas à envisager sous le prisme de caractéristiques personnelles, mais bien de caractéristiques situationnelles.

2. Application au cadre de recherche

Appliquée à ce mémoire, cette théorie permet d'explorer les registres de justification mobilisés par les jeunes femmes face à la découverte de l'extraconjugalité parentale. Ces registres peuvent refléter des tensions entre différents mondes normatifs, permettant ainsi d'analyser comment ces jeunes femmes construisent leur récit et oscillent entre légitimation et délégitimation des comportements parentaux.

Bien que nous puissions imaginer que l'extraconjugalité concerne davantage la sphère domestique, nous ne pouvons exclure que les jeunes femmes puissent faire appel à d'autres registres argumentatifs pour justifier ou rejeter l'acte. Ce faisant, nous pourrions retrouver les arguments suivants :

- Cité domestique : les jeunes femmes peuvent rejeter l'acte qu'elles ressentent comme une trahison morale envers l'autre parent, toute la cellule familiale ou encore les traditions religieuses de la famille, parce qu'elles voient l'extraconjugalité comme une défaillance au niveau du **rôle de protection** de la famille que sont censés incarner les parents, qu'elles perçoivent l'acte comme un élément perturbateur de la **stabilité** et de **l'harmonie** familiale... Ou, au contraire, elles peuvent légitimer l'extraconjugalité si celle-ci a pu permettre de consolider les **liens familiaux**.
- Cité du renom : les jeunes femmes peuvent rejeter l'acte, car il a mis à mal **l'image** et la **réputation** sociale de la famille ou qu'elles se sont senties **humiliées** en dehors du cadre familial... Toutefois, elles peuvent légitimer le comportement du parent « infidèle » dans le cas où ce dernier a réussi à préserver la **confidentialité** de l'acte.
- Cité inspirée : les jeunes femmes peuvent légitimer l'écart extraconjugal dans la mesure où il a permis au parent « infidèle » de retrouver un **sens** à sa vie, **s'épanouir** et se **libérer** des contraintes normatives liées à la vie de famille.
- Cité civique : les jeunes femmes peuvent rejeter l'acte qu'elles considèrent comme un comportement individualiste, voire égoïste, qui nuit à la **solidarité** et à la **cohésion** du groupe social ; ou parce que le parent « infidèle » n'a pas tenu ses **engagements** envers la famille ; ou encore, car il a provoqué une instabilité familiale, des perturbations dans les **rôles et fonctions** des membres de la famille.

- Cité marchande : les jeunes femmes peuvent rejeter l'extraconjugalité, car elles vivent la situation comme un **échec** en termes de **gestion** du couple et **d'efficacité** dans l'exécution du **contrat** familial ; car elles considèrent que l'acte détruit la **valeur** de l'engagement ou qu'il engendre des **pertes concrètes** (financières ou pratiques).
- Cité industrielle : les jeunes femmes peuvent rejeter l'écart extraconjugal, qu'elles associent à un acte **contre-productif**, estimant qu'il a provoqué un **dysfonctionnement** dans la structure familiale, alors que cette dernière doit être gérée avec **compétence**. Elles peuvent aussi délégitimer le parent « infidèle » parce qu'il a failli à ses **responsabilités** ou, a contrario, le valoriser s'il a montré un véritable effort de **réparation** de la situation.
- Cité par projet : les jeunes femmes peuvent rejeter l'acte, vu comme un échec dans le déroulement attendu du **projet** familial, ou comme une mauvaise **gestion des crises** et des turbulences dans la vie familiale, ou que le parent « infidèle » n'assume pas sa position de **leader** dans la **coordination** des différents paramètres familiaux du projet initial (couple, famille nucléaire, famille élargie), dont il se désengage en s'investissant dans la construction d'un projet annexe, étranger à la famille d'origine ; ou qu'il exploite son rôle de manager en distribuant des nouvelles **responsabilités** : instrumentalisation des enfants, notamment pour garder le secret, obligation pour les enfants de prendre parti ou élévation des enfants au rang de **co-managers** des différents projets du parent. A contrario, les jeunes femmes peuvent justifier l'acte qui a permis au projet familial de se consolider ou de se **réorienter** favorablement, le parent « infidèle » reprenant les rênes en faisant preuve d'**adaptabilité** et d'**innovation**.

Il s'agit, bien entendu, d'une liste non-exhaustive, et d'autres justifications que celles anticipées ici sont susceptibles d'émerger des récits. Cela nous donne toutefois un bon aperçu des registres de justification de chaque cité et la manière dont ils pourraient s'appliquer à la perception de l'extraconjugalité par les enfants du couple. Il est possible que cette enquête demande d'élaborer de nouveaux registres de justification, et donc de nouvelles cités.

Si la théorie des cités offre un cadre théorique tout à fait pertinent, il convient de préciser que, dans le contexte de cette recherche, l'objectif est de s'appuyer sur cette approche analytique sans pour autant s'y cantonner. Il est donc question de fonctionner « à la Boltanski » sans s'enfermer dans ce cadre théorique limitant dans la mesure où des éléments cruciaux pour la

compréhension du phénomène, et difficilement catégorisables dans l'un ou l'autre monde de justification, pourraient passer entre les mailles du filet.

Méthodologie

Pour mener à bien cette recherche, qui a, pour rappel, comme question de recherche « **Comment les jeunes femmes (dé)légitiment l'extraconjugalité de leurs parents pendant leur adolescence et aujourd'hui ?** », j'ai procédé en plusieurs étapes. Notre double hypothèse de réponse repose sur deux points principaux : d'une part, nous nous attendons à rencontrer une diversité d'expériences concernant l'extraconjugalité parentale et à ce que les jeunes femmes fassent appel à des registres de (dé)légitimation multiples. D'autre part, nous anticipons que l'expérience d'une extraconjugalité parentale influence significativement leur perception actuelle du couple et de la famille.

1. Public visé et méthodes de recrutement

Il était prévu initialement que cette recherche se penche sur les perceptions de l'extraconjugalité de jeunes hommes et femmes qui ont découvert ou appris cet écart pendant leur adolescence (12-18 ans). Toutefois, la difficulté de prendre contact avec des jeunes hommes m'a obligée à revoir mon public cible. Si mon premier entretien s'est déroulé avec un jeune homme, et que des éléments intéressants et particulièrement pertinents pour cette recherche ont émergé de son discours, force a été de constater, qu'à part lui, aucun autre ne s'est porté volontaire pour discuter de son vécu.

Cela étant, j'ai donc focalisé mon attention exclusivement sur **des jeunes femmes âgées de 22 à 28 ans**, qui ont appris ou découvert l'écart extraconjugal d'un de leurs parents lorsqu'elles avaient entre **12 et 18 ans**.

Cette tranche d'âge se justifie notamment par le fait que l'adolescence, en tant qu'expérience sociale, est une période de transition cruciale dans le développement de la subjectivité des individus, et, pour reprendre les termes de l'auteur, qui marque le passage de l'enfant *objet* à celui de l'individu *sujet*, qui conjugue les statuts d'agent et d'acteur (Cuin, 2011).

Ce faisant, le recrutement des participantes s'est opéré via deux canaux successifs : d'abord via le principe du « bouche-à-oreille » et, ensuite, par la diffusion d'un appel sur Facebook.

Par le « bouche-à-oreille », je souhaitais atteindre des personnes de mon entourage éloigné, à savoir des personnes qui me connaissaient sans, pour autant, être des proches. J'ai choisi de commencer ma recherche de candidats via cette méthode pour plusieurs raisons, la principale

étant que les participantes potentielles seraient plus susceptibles d'accepter une entrevue si la demande émanait d'une personne ne faisant pas partie de leur réseau personnel et qui aurait pu les influencer (Bidart, 2008). Ceci, d'autant que la transmission d'informations d'individu à individu au sein d'un réseau personnel permet d'aborder le sujet dans un environnement contrôlé : celui qui initie la discussion est plus à même d'évaluer le moment qui semble le plus opportun de l'initier en raison de sa proximité avec la participante potentielle et de sa sensibilité par rapport au sujet. De plus, cette façon de faire limite la pression sociale vis-à-vis de la chercheuse et permet aux jeunes volontaires potentielles d'accepter l'entrevue, car elles ont en envie, et non pour faire bonne figure.

En outre, la pratique du « bouche-à-oreille » a facilité une partie du travail de recherche : j'ai pu lancer un premier appel à candidats sans réel effort et ce, très tôt dans ma démarche scientifique. Ceci a eu comme effet de laisser le temps aux participantes potentielles de prendre une décision et de revenir vers moi pour fixer un rendez-vous.

Aussi, les informations à transmettre étant peu nombreuses, le « bouche-à-oreille » n'était pas difficile à organiser. Seuls deux critères étaient à retenir : avoir entre 22 et 28 et avoir appris une infidélité entre ses 12 et 18 ans, d'autant plus que la première condition était évaluée en amont par les personnes qui initiaient les demandes. Par exemple : si je missionne mon amie Florine de rechercher des candidates potentielles dans son entourage, elle n'ira pas demander à Valériane, 42 ans, de témoigner. Concrètement, cette méthode a demandé peu d'effort de la part des personnes « messagères », et la probabilité que les informations transmises soient erronées et ne correspondent pas aux critères de sélection était réduite.

Pour finir, vu le processus de sélection via la méthode du « bouche-à-oreille », je n'ai pas choisi les participantes sur la base d'informations dont j'aurais pu avoir connaissance en amont et dont je savais qu'elles participeraient à confirmer mes hypothèses. Ceci a fortement limité le risque d'un éventuel biais de ma part.

Cela dit, cette méthode de sélection présente aussi des limites. Non seulement, il s'agit d'une démarche chronophage, et qui pourrait ne pas permettre une diversification des profils de mes participantes. En effet, étant donné que les réseaux personnels des individus sont constitués de pairs qui leur ressemblent, cette homogénéité des réseaux personnels pourrait constituer une limite dans cette recherche, dans la mesure où les jeunes femmes interviewées sont susceptibles de partager les mêmes valeurs, avoir des expériences et/ou parcours similaires,

etc. Sans oublier qu'approcher de potentielles participantes via des personnes « messagères » a pu, à mon insu, limiter mes chances d'être recontactée.

Finalement, toutes méthodes confondues, sur les 16 personnes qui ont été approchées et qui ont accepté de se livrer à l'exercice, 5 d'entre elles ont été identifiées via le « bouche-à-oreille ». Toutefois, pour différentes raisons (disponibilité, distance, modification du public cible), seules deux d'entre elles ont été jusqu'à l'interview.

J'ai, dès lors, opté pour une seconde méthode afin de constituer le reste de mon corpus féminin : la diffusion d'un appel à volontaires sur le groupe Facebook « Louvain-La-Meuf ». Ce dernier, qui est exclusivement réservé à la gent féminine (même si quelques adolescents et jeunes hommes l'infiltrent fréquemment), ne compte pas moins de 36 000 membres. J'ai donc rédigé une publication à l'attention de jeunes femmes entre 22 et 28 ans qui ont découvert ou appris une infidélité d'un de leurs parents quand elles avaient entre 12 et 18 ans. Aucun autre critère n'a été précisé afin de permettre aux jeunes femmes d'interpréter elles-mêmes le sujet de la recherche et d'estimer dans quelle mesure elles se reconnaissaient dans l'annonce, ce qui s'avérait crucial pour la suite, notamment concernant leur définition et leur perception du phénomène social. Près d'une quinzaine de jeunes femmes m'ont contactée, soit pour demander des informations supplémentaires, notamment concernant les critères de sélection, soit pour exprimer leur souhait de participer à cette enquête et fixer un rendez-vous.

Ma publication a également spécifié le contexte de notre entrevue : il s'agit avant tout d'une **discussion** qui se déroulerait dans un cadre anonyme et bienveillant. Ce dernier élément se justifiait d'ailleurs au regard de ma relation avec le sujet de cette recherche scientifique, relation dont les participantes potentielles ont eu connaissance via mon appel à volontaires : j'ai moi-même découvert une infidélité parentale pendant mon adolescence. Plusieurs interviewées m'ont d'ailleurs expliqué que cette spécificité dans ma position de chercheuse était l'une des raisons pour lesquelles elles m'avaient contactée. Nous développerons ce point ultérieurement (cf. Position de chercheuse).

2. Profil des participant.e.s

Au total, 12 personnes ont été interviewées. Néanmoins, deux de ces entretiens n'ont pas été retenus pour cette recherche, car ils s'éloignaient de mon public cible : l'interview du premier volontaire (un jeune homme de 27 ans) a dû être écartée après une modification de mon public cible, tandis que lors la seconde interview, la jeune femme a mentionné que l'extraconjugalité s'est déroulée entre sa mère et son beau-père. Remarquez toutefois que, bien que cet élément ait été révélé en cours d'entretien, j'ai pris le parti de poursuivre la discussion avec la jeune femme en m'appuyant sur mon guide d'entretien, comme pour les autres participantes. Cette décision résultait surtout du caractère sensible du sujet, d'autant que la jeune femme a clairement exprimé son désir d'aborder cette expérience.

Cela étant, sur les 10 jeunes femmes (entre 22 et 28 ans) dont les entretiens ont été retenus, on peut retrouver les situations suivantes :

- 7 séparations parentales (divorce ou non) et 3 situations où les parents sont encore ensemble ;
- 4 récits où la personne « maitresse » est devenue le beau-parent et l'est encore actuellement ;
- 6 jeunes femmes ont découvert l'extraconjugalité tandis que 5 l'ont apprise, et 5 d'entre elles ont eu des suspicions avant la révélation/découverte ;
- 5 ont vécu dans un contexte de conflits parentaux ; pour une, les conflits ont démarré post-infidélité et 3 ont été victimes de violence intrafamiliale ;
- 7 extraconjugalités féminines et 4 extraconjugalités masculines.
- 4 jeunes femmes aînées de l'adelphie, 3 cadettes et 3 benjamines

Vous remarquerez que le nombre de réponses ne correspond pas au nombre d'interviewées, cela est dû au fait que certaines jeunes femmes ont « cumulé » certaines situations au cours de leur adolescence. Par exemple, certaines ont eu des suspicions avant de découvrir une preuve irréfutable de l'extraconjugalité ou d'être mises au courant par les parents. Ou encore, une de ces jeunes femmes a **appris** une infidélité masculine puis, quelques années plus tard, a **découvert** une infidélité féminine.

Les profils des jeunes participantes sont relativement similaires dans la mesure où elles ont toutes, au minimum, un baccalauréat en Haute-Ecole ou à l'université, et certaines d'entre elles ont un master ou sont en voie de l'obtenir. Les études de la majorité des jeunes femmes touchent au domaine des sciences sociales (sociologie, psychologie, anthropologie, assistante

sociale, etc.), et cette caractéristique s'avère particulièrement intéressante : le caractère relativement homogène de l'échantillon de la population a mis davantage en avant les similarités et divergences dans les discours.

3. Prise de contact et déroulement des entretiens

Toutes les participantes qui ont souhaité être interviewées (« bouche-à-oreille » et publication Facebook) ont été contactées au préalable par message SMS ou via la messagerie Facebook. Cette prise de contact a servi, dans un premier temps, à m'assurer qu'elles correspondaient au profil recherché et à répondre à leurs interrogations, et, dans un second temps, à discuter du déroulement de l'entretien et à définir ensemble les modalités de rencontre.

Pour ce dernier point, deux options s'offraient à elles :

- Rencontre virtuelle :

Si, pour une raison qui leur appartenait, certaines jeunes femmes ont préféré un entretien via Teams, je leur ai envoyé une invitation et me suis assurée qu'elles l'avaient bien reçue. Toutefois, si leur volonté d'être interviewées par écrans interposés dépendait de la distance qui nous séparait, j'ai précisé que je pouvais me déplacer jusqu'à un lieu de rencontre défini. Deux des participantes ont choisi de discuter via Teams, la première, car elle partait en voyage le lendemain, et la seconde, car ses horaires de travail ne lui permettaient qu'une discussion en soirée.

- Rencontre en face-à-face :

Dans le cas d'une rencontre en face-à-face, les jeunes femmes ont eu la liberté de choisir le lieu de rendez-vous, de préférence un environnement confortable, calme et discret. Ce faisant, six d'entre elles m'ont accueillie à leur domicile tandis que deux ont été interviewées dans un autre lieu : une, au lac de Louvain-La-Neuve, car son appartement n'offrait pas un cadre suffisamment intime, et une autre, à mon domicile, puisque, revenant d'un entretien à Liège ce matin-là, il m'était impossible de reprendre les transports pour arriver à l'heure chez elle.

Les entretiens ont duré entre 58 minutes et 1h44, et chaque rencontre a été rythmée selon un guide d'entretien élaboré au préalable. Ce guide, que vous retrouverez en annexe, a servi à

organiser les thématiques à aborder pendant la discussion, mais aussi à recadrer les interviewées lorsqu'elles s'éloignaient de mon objet de recherche. Mon guide d'entretien était relativement standard dans la mesure où les questions prévues permettaient d'établir la chronologie de la situation et d'explorer les différentes dynamiques relationnelles avant, pendant et après la découverte de l'extraconjugalité parentale. Cela étant, cette grille d'entretien s'organisait en deux parties : le premier temps de l'entretien se focalisait sur le moment de la découverte et les effets de cette dernière pendant l'adolescence de l'interviewée, tandis que le second temps était davantage axé sur sa vie sociale et relationnelle actuelle. Cette manière de construire mon guide m'a permis une certaine liberté dans mes questions, que j'adaptais, en cours de discussion, à la singularité des parcours des jeunes femmes rencontrées.

En outre, avant de lancer l'enregistrement des discussions :

- je me présentais en quelques mots et remerciais la jeune femme de se livrer à l'exercice ;
- je précisais que cet entretien était uniquement enregistré à des fins de retranscription, et que la retranscription finale serait anonymisée d'office par l'utilisation d'un nom d'emprunt ;
- je demandais le niveau d'anonymat souhaité : uniquement nom d'emprunt ou anonymisation des lieux, noms mentionnés, etc. ;
- et j'ajoutais qu'elle ne devait pas hésiter à me demander de faire une pause pendant l'entretien et à me dire si elle ne voulait pas partager certains éléments de son vécu.

Une fois l'enregistrement lancé, chaque interview a démarré avec une question du type : « Qu'est-ce qui a fait que tu t'es reconnue dans mon appel à candidatures et pourquoi tu m'as contactée ? ». Pour clôturer notre rencontre, j'invitais la jeune femme à ajouter des éléments qui lui semblaient pertinents, mais que nous n'avions pas eu l'occasion d'aborder. Finalement, une fois l'enregistrement coupé, je me permettais de demander à la jeune femme comment elle se sentait et comment elle avait vécu l'entretien.

Notons également que les entretiens, s'ils se sont tous déroulés sans encombre, n'étaient pas sans charge émotionnelle. En effet, pour beaucoup de ces jeunes femmes, l'exercice a suscité de fortes émotions. Ce faisant, j'adoptais non seulement une posture empathique et proposais spontanément à l'interviewée soit de changer de sujet, soit de faire une pause si elle en

ressentait le besoin. Seule une d'entre elles a souhaité quelques minutes de pause, tandis que les autres n'ont pas exprimé le souhait d'interrompre l'entretien.

4. Position de chercheuse

Il me semblait qu'une réflexion sur ma posture professionnelle méritait davantage d'élaboration, car, comme mentionné précédemment, j'ai moi-même découvert un écart extraconjugal pendant mon adolescence. C'est d'ailleurs cet événement familial qui m'a orientée dans mon choix d'objet de recherche et auquel j'ai souhaité apporter un regard sociologique, compte tenu du manque de littérature sur l'extraconjugalité sous le prisme du vécu des enfants du couple.

Néanmoins, cette démarche a suscité plusieurs questionnements autour de la question de la neutralité axiologique :

- Étais-je vraiment qualifiée pour mener cette recherche ?
- La recherche serait-elle biaisée par mon expérience du sujet ?

Si je dois bien admettre que ces questions m'ont traversé l'esprit avant de me lancer dans cette enquête, je considère finalement que ma relation avec l'extraconjugalité parentale s'est avérée être un atout crucial, voire une nécessité, pendant cette enquête.

Bon nombre d'auteurs (Burnay, 2022 ; Genard et Roca i Escoda, 2022) sont d'avis que l'engagement de soi est essentiel pour le chercheur, qui parvient alors à transformer une expérience émotionnelle en un véritable travail de compréhension. L'exigence pour le sociologue de faire preuve d'une certaine distance face à son objet de recherche est contraire à l'épistémologie que propose la sociologie des émotions, qui place l'affect et l'implication de la chercheuse à la base de la démarche scientifique. C'est en partant des émotions et en mettant l'accent sur l'intersubjectivité que le chercheur peut prétendre à l'objectivité : deux individus échangent des émotions, comme ils le feraient avec des arguments. De ce fait, le chercheur a également une charge émotionnelle et l'enjeu est d'y donner du sens. Il est, en sociologie des émotions, caduc de considérer le chercheur comme un observateur impartial : celui-ci doit s'immerger dans son terrain de recherche afin de pouvoir le comprendre (*ibid.*)

Ce dernier élément était donc le point de départ de ma réflexion : mon immersion dans le terrain de recherche était toute faite. Mon expérience d'adolescente et de jeune adulte en

matière d'extraconjugalité parentale m'a, avant tout, poussée à m'interroger sur ce vécu particulier et à le théoriser à travers une démarche sociologique. Et, à en croire la littérature existante, la place des enfants dans l'extraconjugalité est un terrain d'enquête qui n'a été que très peu exploré, voire pas du tout. Si on part du principe que cette subjectivité, qui révoltait Weber à son époque, a été la source d'un travail d'enquête sur un objet innovant et pourrait « faire avancer la science » (comme on dit), alors je dis « oui » à l'affect !

Ceci étant posé, il convient de préciser que cette familiarité avec mon objet d'étude m'a permis plus de flexibilité dans mes entretiens dans la mesure où je m'autorisais à me détacher de mon guide : je savais identifier, avec relativement d'aisance, les éléments de discussion qui demandaient un approfondissement, les moments où il manquait des détails, les événements qui allaient potentiellement susciter une charge émotionnelle, etc. En outre, le fait que les participantes aient connaissance de cette partie de mon vécu a grandement facilité la relation de confiance, cruciale pour cette recherche qui porte sur un sujet intime et jugé « privé », et a permis aux jeunes femmes de se livrer dans un cadre sécurisant. D'autant plus que cela a aussi contribué à aplanir, jusqu'à un certain point, nos différences de position : je ne me présentais pas en tant que chercheuse avec un statut supérieur, mais comme chercheuse qui s'intéresse à des expériences similaires à la sienne dans une visée compréhensive du phénomène social.

Cette expérience que j'ai vécue personnellement m'a aussi spontanément permis d'être dans une posture bienveillante, encourageante et, surtout, empathique, à un degré bien plus élevé que ce dont un autre chercheur aurait été capable s'il avait été en charge de l'enquête.

Toutefois, cette proximité avec mon objet de recherche n'est pas sans inconvénient, dans la mesure où j'aurais pu transposer ma lecture de l'extraconjugalité à mes interviewées en interprétant leur discours sur la base de mon expérience personnelle. Cela dit, je suis aujourd'hui à un stade de mon cheminement qui m'a permis de prendre suffisamment de recul pour aborder ce thème de recherche selon une approche méthodologique, d'autant plus que ce mémoire a alimenté ma réflexion autour de la question de l'extraconjugalité parentale.

De plus, j'ai veillé le plus possible à ce que la tournure de mes questions et interpellations n'influence pas les jeunes femmes dans leurs réponses afin de ne pas dénaturer l'authenticité de leur récit. La position de l'interviewée dans son travail réflexif de l'événement importait également, en ce sens que la jeune femme aurait pu être influencée plus facilement au début de sa réflexion qu'à un stade plus avancé.

Méthode d'analyse

Les entretiens ont fait l'objet d'une analyse thématique. Cette dernière est décrite par Paillé et Mucchielli (2012) comme une méthode qualitative faisant appel à des « thèmes » et qui demande au chercheur un travail de synthèse de son corpus, via un processus de repérage, de regroupement et d'examen discursif de retranscriptions d'entretiens, notamment.

Il convient donc d'abord de repérer, au sein des matériaux collectés, les thèmes qui semblent pertinents pour répondre à la question de recherche qui nous anime. Cette approche analytique demande au chercheur d'avoir clairement en tête ses objectifs de recherche. Cette méthode d'analyse requiert ensuite de comparer les dits thèmes entre eux, de faire émerger leurs possibles ressemblances et/ou divergences et de vérifier leur récurrence à travers les récits.

Pour cette recherche, j'ai opté pour la démarche de thématisation continue qui consiste à identifier progressivement les thèmes au fil de la lecture des matériaux, puis à les regrouper, à les fusionner et, enfin, à les hiérarchiser (Paillé et Mucchielli, 2012).

Les auteurs mettent en garde le chercheur qui souhaite s'adonner à une analyse thématique : cette méthode ne convient pas à un corpus trop lourd (*ibid.*). Avec un corpus de 10 interviewées, l'analyse thématique paraissait adaptée à cette recherche sociologique.

Parmi les thématiques identifiées, citons :

- Les figures de la trahison et de la fidélité
- La gestion de la famille comme « projet »
- L'impact sur l'image de la famille
- Les dissonances entre l'épanouissement et l'injonction familiale
- La confrontation entre l'individualisme et l'intérêt collectif
- Les conséquences pratiques et matérielles de l'extraconjugalité
- L'évolution des représentations de l'amour, du couple et de la famille.

Analyse des témoignages

Bien que centrée sur une dynamique de couple, l'extraconjugalité parentale s'inscrit profondément dans l'organisation et les relations au sein de la cellule familiale. L'analyse qui suit se propose d'explorer les multiples facettes de cet événement, en mettant en lumière ses répercussions sur les rôles parentaux, les postures adoptées par les jeunes femmes, les conséquences pratiques et matérielles, ainsi que les transformations des représentations du couple et de la famille.

Tout d'abord, les rôles parentaux sont examinés à travers le prisme de la responsabilité familiale. La gestion, ou inversement le désengagement, des parents face à l'impact de l'extraconjugalité devient un facteur déterminant dans la légitimation ou la condamnation morale de cet acte par leurs enfants. L'équilibre familial est souvent régi par la capacité des parents à maintenir leur rôle protecteur et à limiter les répercussions de leurs conflits conjugaux sur leurs enfants.

En miroir, face à cette crise familiale, les jeunes femmes interrogées adoptent des postures très diverses. Qu'elles se positionnent en observatrices, confidentes, médiatrices ou protectrices, elles investissent, selon les besoins de la dynamique familiale, des rôles spécifiques, souvent pluriels et interchangeables. D'une part, ces positions traduisent les tentatives d'adaptation des jeunes femmes face aux bouleversements relationnels et, d'autre part, elles influencent leur perception de l'extraconjugalité et leur compréhension des dynamiques familiales.

Les conséquences matérielles et symboliques de l'extraconjugalité jouent un rôle crucial dans l'analyse. La rupture conjugale et les pertes financières ou pratiques qui en découlent viennent souvent renforcer le sentiment de déséquilibre et de précarité émotionnelle. Cela dit, ces transitions sont parfois l'occasion de mobiliser des ressources pour reconstruire des bases familiales solides, traduisant ainsi la résilience des structures familiales face aux épreuves.

Enfin, l'impact de l'extraconjugalité parentale se reflète dans l'évolution des représentations du couple, de la famille et de la fidélité chez ces jeunes femmes. Loin de reproduire les modèles hérités, elles redéfinissent activement leurs attentes et leurs aspirations relationnelles, oscillant entre rejet des normes traditionnelles, révision critique et réappropriation de certains aspects du modèle familial traditionnel.

Cette analyse s'inscrit donc dans une dynamique globale, où la gestion des rôles parentaux, les stratégies d'adaptation des jeunes femmes, les répercussions matérielles et les transformations symboliques s'entremêlent dans le processus de (dé)légitimation de l'extraconjugualité par les jeunes femmes qui l'ont vécue en tant qu'adolescentes dans leur structure familiale.

Remarquons, par ailleurs, que, dans cette analyse, l'accent est mis sur l'infidélité parentale, envisagée comme un événement perturbateur des dynamiques familiales et des perceptions individuelles. L'infidélité est abordée à travers ses implications émotionnelles, morales et pratiques, telles qu'elles sont perçues et vécues par les jeunes femmes interviewées. Cependant, il convient de préciser que certaines expériences relatées par les participantes touchent davantage à la séparation parentale en tant que processus distinct. Bien que la séparation puisse être une conséquence directe ou indirecte de l'infidélité, elle ne constitue pas le sujet central de cette étude. En effet, les dynamiques liées au divorce et à la séparation parentale font déjà l'objet d'une abondante littérature. Ce travail s'inscrit donc dans une perspective spécifique, en se concentrant sur l'acte d'infidélité lui-même et ses répercussions immédiates, ou symboliques, au sein de la cellule familiale et sur la façon dont les jeunes interviewées envisagent et définissent l'extraconjugualité aujourd'hui.

1. Responsabilité parentale et équilibre familial : gestion du projet familial

Les jeunes femmes interrogées analysent l'extraconjugualité parentale en fonction des rôles assumés ou abandonnés par leurs parents. Ce prisme, où l'implication ou le désengagement des parents dans leur rôle familial devient central, conditionne leur jugement sur ces actes.

La légitimation ou la délégitimation de l'extraconjugualité par les jeunes femmes repose, en partie, sur l'investissement ou le désinvestissement des parents dans leur rôle familial. L'abandon des responsabilités parentales est perçu comme une rupture irréparable, renforçant la condamnation morale de l'infidélité. En revanche, le maintien d'un rôle actif et protecteur peut ouvrir la voie à une réinterprétation plus nuancée, où l'extraconjugualité est vue comme un symptôme de tensions conjugales, et non comme une faute condamnable. Ces jugements

révèlent une exigence forte envers les parents de protéger leurs enfants des répercussions de leurs propres crises relationnelles.

1. 1. Rôle parental désinvesti et délégitimation de l'extraconjugalité

Dans les cas où l'un des parents, souvent infidèle, a fui ou négligé son rôle parental, l'extraconjugalité est fortement délégitimée. Ce désinvestissement exacerbe le ressentiment des enfants, qui perçoivent ces comportements comme une double trahison : à la fois conjugale et parentale. L'incapacité des parents à incarner une figure de protection pendant et après une situation d'extraconjugalité entraîne une condamnation sévère de leur comportement par les jeunes femmes interrogées. Cette défaillance dans les responsabilités parentales, liée à un abandon parental du parent « infidèle » ou à un désengagement du parent « fidèle », exacerbe les blessures relationnelles et participe au processus de délégitimation des jeunes femmes.

Marguerite, par exemple, décrit comment son père, bien que « fidèle », a cherché à maintenir un contrôle émotionnel sur la famille après la révélation de l'extraconjugalité de son épouse en instrumentalisant son rôle parental via un chantage affectif : « *Vous avez de la chance que je suis encore là.* » Elle témoigne également du désengagement de sa mère, qui, au lieu de protéger ses enfants, les a impliqués directement dans sa relation extraconjugale, allant jusqu'à emmener ses filles faire du babysitting chez son amant. Marguerite critique durement cette situation en exprimant une forme de dégoût d'avoir été impliquée dans l'extraconjugalité en raison du manque flagrant de communication de sa mère. Cette défaillance communicationnelle a, selon elle, poussé sa mère à être « infidèle » et à montrer des « signaux » de son infidélité plutôt que de verbaliser son mal-être à son conjoint. Aussi, Marguerite souligne l'absence de cadre sécurisant, ce qui a laissé des séquelles durables. Elle évoque une adolescence marquée par un sentiment d'abandon et une mère incapable de jouer pleinement son rôle :

« C'était presque du détachement je-m'en-foutiste (...) j'ai très vite senti que je pouvais pas m'appuyer sur elle. (...) Ça n'a jamais été une mère, enfin une maman, quoi. »

Pour Iris, la distance croissante de sa mère, qui sortait tardivement et fréquentait des cercles qu'Iris jugeait malsains, a été interprétée comme un désengagement du rôle maternel. Iris exprime sa colère face à cette situation :

« (...) je me suis fort fâchée sur ma maman à lui dire "Mais qu'est-ce que tu fous, en fait, à jamais être là ? Enfin, tu as vraiment ta crise de la quarantaine ? " Faut savoir aussi qu'à ce moment-là, elle a vraiment commencé à se tatouer très fort. Des grosses pièces, etc., à sortir avec des gens qui venaient de ce milieu-là aussi. Donc mes soupçons ont plutôt été sur le fait que c'est trop bizarre qu'elle soit jamais là, en fait, et qu'elle prenne plus trop ses responsabilités de mère, en fait, vis-à-vis de nous.(...) un mauvais milieu, quoi, milieu de la fête, genre, c'est normal de sortir jusque 4 h du matin un mercredi. Bah non, en fait. Enfin, sauf si, de fait, tu as 18 ans et que tu es à Louv', là, ça va, tu vois, mais quand t'en a 40, c'est pas normal. »

Elle décrit un contexte où sa mère, en quête d'évasion personnelle, s'est éloignée de ses responsabilités parentales en adoptant des comportements perçus par Iris comme immatures et inadaptés.

Pour ces jeunes femmes, l'abandon du rôle parental par les parents, infidèles ou non, constitue une double trahison. Non seulement l'infidélité elle-même est source de désillusion, mais le désengagement vis-à-vis des responsabilités parentales amplifie le sentiment d'insécurité et de perte de confiance. En impliquant leurs enfants dans leurs crises personnelles, ces parents ont ébranlé les bases même de leur rôle protecteur, justifiant ainsi une condamnation plus sévère de leurs actions.

1.2. Rôle parental maintenu et légitimation conditionnelle de l'extraconjugalité

En revanche, dans les situations où les parents, malgré l'extraconjugalité, ont continué à jouer un rôle actif et protecteur au sein de la vie familiale, les jeunes femmes se montrent plus compréhensives, voire indulgentes, envers ces comportements.

Pour Dahlia, ce n'est pas l'acte d'extraconjugalité en lui-même qui l'a profondément marquée, mais plutôt la manière dont ses parents ont choisi de gérer la situation. Bien qu'elle n'ait pas été directement impliquée dans cette crise, elle exprime aujourd'hui une satisfaction

quant à la manière dont ses parents ont traversé cette épreuve et en sont ressortis plus forts, restant unis. Elle souligne la communication active entre ses parents, qui ont cherché à protéger leurs enfants tout en affrontant leurs difficultés. Sa mère a initié les discussions avec elle, bientôt suivie par son père, et ensemble, ils ont pris la décision de gérer les choses « correctement ». Cependant, en voulant préserver leurs enfants à tout prix, ses parents ont omis de partager des mises à jour sur l'avancement de leurs discussions. Si elle apprécie particulièrement leur intention de protection, Dahlia aurait souhaité une communication plus ouverte concernant l'avenir de la structure familiale.

Lilas a vécu une situation particulière, marquée par une découverte de l'extraconjugalité parentale durant son adolescence, mais sans révélation explicite de la part de ses parents avant ses 20 ans. Ce décalage a permis une prise de recul et des discussions plus mûres avec eux lorsque le sujet a finalement été abordé. Ses parents ont fait preuve d'une communication ouverte sur la situation, accompagnée d'excuses sincères de sa mère, ce qui a permis de désamorcer une partie des tensions. Malgré la tristesse évidente de son père, celui-ci a fait le choix de rester bienveillant envers sa mère, mettant un point d'honneur à protéger les enfants des conflits familiaux. Lilas se souvient de l'initiative parentale d'avoir des discussions privées pour mettre à plat la situation et prendre des décisions éclairées. Ces échanges, intenses et réguliers, ont visiblement épuisé ses parents, qui, pendant plusieurs semaines, ont dû conjuguer leur fatigue émotionnelle avec un effort constant de gestion rapide et constructive de la crise. Cette approche a laissé à Lilas l'image d'une forte volonté parentale de préserver l'équilibre familial malgré les défis.

Pour ces deux jeunes femmes prises comme exemples, ce sont aussi les actes de réparation du couple, et donc de la structure familiale, qui ont façonné leur vision de l'extraconjugalité : ces démarches de reconstruction par les deux parents ont permis aux jeunes femmes de ne pas condamner l'acte, mais plutôt de s'attarder sur les raisons qui l'ont engendré.

1. 3. Rôle parental transformé et réappropriation du modèle familial

Certaines jeunes femmes considèrent l'extraconjugalité comme un moment de redéfinition du rôle parental, où l'un des parents, souvent en position de « victime », assume un rôle plus protecteur ou réparateur. Cette transformation peut amener les jeunes femmes à condamner plus sévèrement l'extraconjugalité du parent « infidèle ».

Le parcours d'Amarante est différent des autres interviewées en ce sens qu'elle a passé une partie de son adolescence (de 16 à 18 ans) chez ses grands-parents, qui l'ont accueillie pour la protéger d'une dynamique familiale marquée par la violence et l'instabilité de ses parents. Ces derniers se sont révélés inadéquats dans leurs rôles parentaux, sa mère adoptant une communication inappropriée en partageant des détails sur sa vie sexuelle et celle de son père. De plus, elle a instrumentalisé leur relation pour exacerber les conflits familiaux en opposant Amarante à son père. Face à cette situation, ce sont les grands-parents qui ont offert à Amarante un cadre protecteur et un modèle relationnel stable. Leur amour mutuel et leur manière de vivre leur couple ont permis à Amarante de construire une vision positive des relations amoureuses, éloignée des défaillances parentales qu'elle avait vécues. Elle explique considérer à présent ses grands-parents comme ses figures parentales :

« Et là, à l'heure actuelle, je vais avoir plus de mal et c'est peut-être plus, je vais avoir plus de mal pour le décès de mes grands-parents que pour mes parents, je crois. Donc ça, je pense faire un switch dans ma tête, je les vois comme mes parents. Même si c'était pas longtemps, mais c'était le couple que j'aimerais avoir. »

Quant à Rose, elle raconte que seule sa mère lui a révélé l'extraconjugualité de son père. Malgré la douleur qu'elle ressentait face à cette situation familiale, sa mère a assumé son rôle parental avec un profond sens des responsabilités. Elle dialoguait régulièrement avec Rose, insistant sur le fait que son père l'aimait toujours et qu'elle ne devait pas prendre parti. Rose décrit ce comportement comme une « *grandeur d'esprit incroyable* », admirant la manière dont sa mère a su gérer la crise tout en tentant de préserver l'équilibre émotionnel de sa fille. Inversement, son père, en plus de violenter Rose physiquement, affichait ouvertement sa relation extraconjugale, se pavanant avec sa « *maitresse* » dans ses cercles sociaux. Vu la notoriété de son père dans la région, son infidélité était connue de tous, ce qui a renforcé le sentiment de rejet de Rose et de délégitimation envers son père. Prenant résolument le parti de sa mère, Rose s'est rapprochée davantage de celle-ci, qui, en dépit de ses souffrances, incarnait pour elle un modèle parental stable et sécurisant.

2. L'enfant face à l'extraconjugalité : entre absence et multiplicité des rôles

S'il reste étranger aux dynamiques conjugales de ses parents, l'enfant est inévitablement happé au cœur de la dynamique familiale bouleversée par l'extraconjugalité. Qu'il affronte directement le parent qu'il soupçonne ou découvre infidèle, qu'il prenne parti pour l'autre parent, qu'il adopte un rôle protecteur envers ses frères et sœurs ou qu'il se mure dans le silence, l'enfant est acteur de la crise familiale. Ces réorganisations comportementales traduisent la manière dont les enfants, et plus particulièrement les jeunes femmes interrogées, investissent une place spécifique au sein d'une structure familiale fragilisée.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons aux différents rôles que ces jeunes femmes ont incarnés pendant leur adolescence, des rôles qui se sont construits au croisement de leurs expériences personnelles et des dynamiques familiales. Ces rôles révèlent non seulement les stratégies qu'elles ont développées pour traverser cette période de bouleversements, mais aussi les justifications qu'elles formulent, en fonction de la place qu'elles ont occupée dans la structure familiale. Il s'agira ainsi de mettre en lumière ces postures plurielles, oscillant entre confrontation, protection, attente et analyse, et de comprendre ce qu'elles révèlent des mécanismes d'adaptation face à l'extraconjugalité parentale.

Les rôles présentés dans ce chapitre ne doivent pas être considérés de manière rigide : ils sont évidemment cumulables ou interchangeables, en fonction de la dynamique familiale à un moment donné.

Ces rôles diffèrent aussi en fonction de la place dans l'adelphie :

Noms d'emprunts	Place dans l'adelphie (du plus grand au plus petit)
Iris	XXX
Jasmine	XXX
Violette	XX
Dahlia	XX
Camélia	XXX
Amarante	XX
Marguerite	XXXX

Lilas	XX
Rose	XXX
Azalie	XXX

2. 1. Jeanne d’Arc - l’étincelle

Jeanne d’Arc incarne parfaitement le rôle de l’étincelle, ayant été l’élément déclencheur d’une réorganisation structurelle majeure. Cette première position illustre le pouvoir des enfants confrontées à l’extraconjugalité à être à l’origine d’une transformation familiale significative, provoquer des changements structurels et de devenir, malgré elles, les révélatrices de vérités familiales inavouées. Notons que cette position peut aussi perdurer après la séparation parentale.

C’est ainsi qu’Iris raconte comment, à la suite d’une dispute avec sa mère, qu’elle percevait comme distante, elle s’est sentie responsable de la révélation de l’extraconjugalité dans la cellule familiale, mais aussi de la fuite de sa mère. Nous pourrions qualifier son acte de « révolte indirecte » dans la mesure où Iris a pris le parti de confronter sa mère sur ses changements comportementaux, sans soupçonner qu’ils étaient intimement liés à l’extraconjugalité. Iris se demande aujourd’hui encore à quoi aurait ressemblé sa famille si elle n’avait pas initié cette confrontation des années auparavant. Néanmoins, elle explique avoir compris qu’elle n’était pas la cause de la révélation de l’extraconjugalité, mais que cette dernière s’est faite **via** elle.

Iris (25 ans) : « *Et donc moi, je m'en suis voulu pendant très longtemps parce que j'ai eu un petit peu l'impression d'avoir, bah, été l'élément déclencheur, en fait, de tout ça. En tout cas, que les choses viennent vraiment à la surface, en fait, et que ma maman, ben, soit un petit peu obligée de dire les choses à mon papa aussi. Tout ça ayant mené, bah, in fine, au divorce, hein, mais et voilà. Donc ça, c'est, c'est un petit peu l'impression que j'ai eue, et je me suis un peu autoflagellée avec ça. Je sais aujourd'hui que, bah, en fait, voilà, j'ai effectivement, il y a eu un déclenchement par moi, mais que c'est pas à cause de moi, c'est voilà, juste, la situation s'est un peu décantée à ce moment-là, quoi. (...) J' imagine que quand t'as 16 ans et que tu te dis, bah, en fait, moi, je me suis engueulée avec ma maman alors que j'avais 16 ans et je lui ai dit ses quatre vérités en face, que là, c'était pas une bonne mère, que elle*

s'occupait pas de nous, etc., et qu'en fait, après, elle décide de partir avec quelqu'un d'autre et pas de rester avec nous, je pense que j'ai un peu eu l'impression qu'elle nous avait pas choisis. Qu'elle avait choisi cette autre personne, heu, parce qu'on lui avait pas donné envie non plus de rester, tu vois. Il y a eu un peu ce truc-là, ce truc de moi, j'étais pas facile, je m'en suis rendu compte, hein, que j'étais pas, j'étais pas une ado facile et, qu'en plus de ça, bah, voilà, c'était un peu moi qui avais déclenché le mouvement, qui a fait qu'elle est partie (...) Et je me suis toujours demandé « tiens, si y avait pas eu cette dispute à ce moment-là, si j'avais pas bu le verre de trop, est-ce que, ben, elle l'aurait dit, en fait ? Ou est-ce que ce serait resté une infidélité, est-ce que c'est ... ? », parce que aujourd'hui ma maman est toujours avec cette personne, hein. Donc, ça fait, ça va faire quand même quasi dix ans aussi pour elle. Mais voilà, je me suis dit « est-ce que ça se serait passé ? », tu vois. C'est un peu avec les « et si », on refait le monde. »

Amarante, pour sa part, perçoit son rôle comme celui d'un catalyseur involontaire des changements qui ont bouleversé sa famille. Elle relate avoir été impliquée directement dans la vie extraconjugale de sa mère, notamment lorsqu'elle l'accompagnait en vacances avec son « beau-père » alors que ses parents étaient encore officiellement en couple et que son père ignorait l'existence de cette relation. Cette participation, bien que non choisie, aurait permis à sa mère de s'investir davantage dans sa relation extraconjugale, en ce sens qu'elle a facilité son développement en tant que « complice » symbolique. Amarante s'interroge aujourd'hui sur l'impact déterminant de cette dynamique, considérant que sa présence auprès de sa mère et de son « beau-père » a pu précipiter la crise familiale. Elle se demande si son rôle n'a pas déclenché des tensions et s'il n'a pas aussi été un levier qui aurait accéléré la révélation de l'infidélité et, par conséquent, les transformations structurelles du foyer. En se retrouvant, à son insu, dans cette position, elle a contribué, de manière indirecte, à l'éclatement des relations familiales et à une redéfinition plus rapide des liens parentaux.

2. 2. Lisa Simpson – l'enfant modèle

Incarnation de la perfection à tous égards, Lisa Simpson illustre l'enfant qui s'efforce de satisfaire les attentes des adultes tout en conservant une apparence de normalité. Ce rôle d'enfant modèle révèle divers mécanismes d'adaptation, allant de l'enfant qui n'ose plus

dévier des attentes établies par crainte de faire exploser la cellule familiale, à celle qui prend une part active dans les responsabilités domestiques.

Dahlia et Camélia, dont les parents respectifs sont encore ensemble à l'heure actuelle, relatent toutes deux leur investissement dans les tâches ménagères post-révélation de l'extraconjugalité, la première, pour « *alléger* » le parent « fidèle » de la lourde charge quotidienne de s'occuper du foyer, en précisant qu'il ne s'agissait pas là d'une prise de parti pour ce parent, et la seconde, pour coller à son rôle de « *petit enfant modèle qui faisait ce que les parents disaient (...), qui aidait dans le foyer, qui aidait maman à faire la vaisselle, à faire la lessive, à faire toutes les tâches qu'il fallait* » puisqu'elle estime avoir appris l'extraconjugalité parentale avec les « *bons mots* » et sans « *trop de détails* », contrairement à son grand-frère, qui l'ayant découverte par hasard et selon Camélia, d'une manière « *violente* », s'est révolté contre ses parents.

En outre, avant d'avoir « *craqué* » devant sa maman et de lui expliquer qu'elle avait lu ses échanges SMS avec un autre homme que son père, Dahlia explique avoir fait son possible pour se comporter « *normalement* », voire comme « *un robot* », pour ne pas éveiller de soupçons sur sa découverte, ne sachant que faire de cette information à ce moment-là et, surtout, étant en plein questionnement sur la place qu'elle voulait occuper dans l'extraconjugalité parentale.

Dahlia (25 ans) : « *Mais j'ai vraiment été en état de hyper choc et de « Wouaw ! Je suis pas sûre de ce que j'ai lu. En même temps, c'est pas possible de pas avoir lu ça. Et j'ai direct envoyé un message à ma meilleure pote. J'ai dit « Je crois que je viens de voir une infidélité de ma mère ». Et elle me dit « OK, t'es sûre ? » Non, enfin, elle essayait de, un peu... de me faire redescendre parce que l'idée, c'était pas que je parle devant la mif et que je sois en mode « Bon, bah, j'agis normalement ». Et je crois que après j'ai agi comme un robot qui faisait tout normalement dans sa vie. Je fais, genre, que j'ai pas vu, mais en même temps, je l'ai vu, donc j'écrivais, j'en parlais à mes potes. Mais avant que j'en parle à ma mère, ouais, j'agissais hyper normalement. Enfin, j'essayais de faire, genre, du mieux que je pouvais. Mais je crois que c'est, enfin, du coup, ça s'est vu que ça allait pas. Mais ouais, non, c'était très spécial ce moment-là, c'était un gros « gloups ». J'aurais peut-être pas dû voir, tiens, oups ».*

2.3. Pandora - la détentrice du secret

Porteuse et garante d'un secret dont la révélation entraîne de lourdes conséquences, Pandora illustre parfaitement le rôle de l'enfant détentrice d'un secret parental qu'elle n'a pas cherché à découvrir, mais qu'elle doit gérer malgré tout. La boîte de Pandore devient ici une métaphore du poids de l'information et des dilemmes qu'elle soulève.

Si Lilas soupçonnait fortement sa mère d'entretenir une relation extraconjugale et rassemblait des preuves l'incriminant, elle explique n'avoir jamais parlé de ses découvertes ou de ses observations par peur de « *faire exploser la famille* » : elle évitait de se retrouver dans la position inconfortable de « Jeanne d'Arc », qui se sent responsable de la crise familiale, voire de la séparation de ses parents. Elle s'autorisait néanmoins à dévoiler ses découvertes en dehors de sa sphère familiale afin de solliciter ses groupes de pairs, en l'occurrence ses amies, pour d'éventuels conseils quant au comportement à adopter.

Alors que pour d'autres, le fait de ne pas savoir si elles portaient seule ou non ce secret rendait cette position insoutenable, les poussant alors à révéler leurs découvertes. C'est le cas de Dahlia qui explique s'être libérée auprès de sa mère du secret de l'extraconjugalité de cette dernière dans « *un flot de larmes* ». Lors de cette conversation intense et chargée d'émotions, à laquelle son père s'est joint, elle a éprouvé un profond soulagement en réalisant qu'il était au courant et qu'ils partageaient, d'une certaine manière, ce secret, ce qui a allégé le poids symbolique de ce dernier.

Camélia, quant à elle, s'est interrogée, un an après le réemménagement de sa maman au domicile familial, sur l'hypothèse d'avoir porté le secret de l'infidélité de sa mère, sans en avoir pleinement conscience à l'époque. Au-delà de cela, elle semble exprimer que si elle avait eu conscience de ce qui se jouait sous ses yeux, elle s'en serait directement libérée auprès de son père, ne voulant pas être actrice de cette situation familiale.

Camélia (25 ans) : « (...) *c'était l'année après que je sois partie avec eux deux [sa mère et son « beau-père »] en vacances et donc après, je me suis un peu fait plein d'images en mode « qu'est-ce qui s'est passé pendant ces vacances ? Est-ce que j'ai été complètement bernée sur plein de trucs ? Est-ce qu'il s'est passé des trucs ? Et j'ai pas dit à mon papa. » Enfin, tu vois, un peu tous ces trucs-là où j'étais là « Bah, est-ce que j'ai été partenaire de quelque chose qui... quelque chose avec lequel j'aurais pas eu envie d'être partenaire ? ».*

Violette, de son côté, garde encore ce secret, qui n'a jamais été dévoilé au sein de la famille en raison d'une communication familiale bancale, voire inexistante, et sous l'influence du « tabou ». Si elle n'a trouvé d'indices concluants que de l'extraconjugalité de sa mère, elle reste persuadée que ses deux parents ont vécu des relations extraconjugales durant son adolescence. Son discours semble indiquer que la seule solution qu'elle ait trouvée pour s'épargner le poids de ce secret, était de s'en délester auprès des travailleur.euse.s sociaux.les du PMS de son école.

Violette (24 ans) : *« Mais, enfin, j'avais ce truc qui tournait en tête et je savais, je sais même pas si j'hésitais vraiment à le dire ou pas, mais juste, j'avais vraiment cette envie de faire quelque chose de cette info, un peu de la donner à quelqu'un d'autre pour que quelqu'un d'autre décide de ce que je devais faire avec (...) Et je me suis dit « Bah, ça, c'est des adultes et c'est des adultes pas concernés, et c'est des adultes qui sont payés pour aider les gens à l'école, donc ils vont m'aider, donc ils auront la solution », et voilà. Et, au final, la solution, pour ma part, ça a été, c'est même pas un choix conscient, mais ça a juste été de, voilà, donner l'info à quelqu'un d'autre et puis me dire « Voilà, ça me concerne plus. »*

À l'exception de cet échange avec le PMS de son école au moment de la découverte, Violette aborde ce sujet pour la première fois dans le cadre de son interview, souhaitant « *en faire quelque chose* » plutôt que de laisser cette information « *planer dans l'air* ».

Amarante, pour finir, confie qu'elle aurait préféré que ses parents divorcent immédiatement, plutôt que de lui imposer le poids d'un tel secret, d'autant qu'elle était la seule (avec sa mère) à le porter. Par cette réflexion, Amarante considère ses deux parents responsables du rôle qu'elle a dû endosser et du stress que cette situation a engendré, même si c'est sa mère qui s'est investie dans une relation extraconjugale.

2. 4. Wonder-Girl – la sauveuse

Figure emblématique de l'action et de la protection face à l'adversité, Wonder-Girl incarne les jeunes filles qui se retrouvent à devoir pallier les dysfonctionnements de la cellule familiale. Dans ce rôle de sauveuses, elles prennent en charge des responsabilités laissées vacantes par les adultes, tout en veillant à protéger leurs adelphe.s et/ou leurs parents, et s'efforcent de

maintenir un semblant de stabilité au sein du foyer. Ce rôle semble davantage incarné par les jeunes femmes en position d'ainée ou de cadette dans l'adelphie.

Pour Dahlia et Marguerite, ce rôle protecteur s'est manifesté par un investissement dans les moments partagés en famille, notamment les repas. Conscientes des tensions parentales, elles prenaient soin de « faire diversion » pour préserver leur petit frère respectif de cette dynamique conflictuelle latente. Pour aller plus loin, si Marguerite et Iris expliquent s'être davantage préoccupées de leur petit frère que d'elles-mêmes, Dahlia, quant à elle, confie que cette surprotection répondait à un véritable « *besoin* », allant parfois jusqu'à adopter des comportements qu'elle qualifie aujourd'hui de manipulateurs, tant à la maison qu'à l'école, dans le but de protéger son petit frère.

Iris (25 ans) : « *Et j'ai pensé à mon petit frère parce que je suis quelqu'un qui est très protectrice au niveau de la famille, et mon petit frère, bah, est petit. Et il était vraiment, je pense, qu'il devait, ouais, il devait avoir 10 ans. Donc, ma première pensée, ça a vraiment été pour lui. Et, en fait, je crois que j'ai... parce que je me revois dans la scène et je la [sa mère] vois parler. Et moi dans ma tête, c'est juste "mon frère, mon frère, mon frère", genre, "mon Dieu, il mérite pas ça", quoi ; il mérite pas de vivre comme certains de mes amis. Tout petit, vivre un divorce, c'est nul, quoi. Et donc, j'ai vraiment freezé là-dessus, je crois* ».

Camélia relate une expérience similaire avec sa mère : cette dernière n'ayant pas la capacité de s'occuper d'elle et de sa petite sœur, Camélia a pris conscience de l'importance de son rôle de grande-sœur, sans expliquer en quoi il consistait, et l'a investi tout au long de la séparation de ses parents, jusqu'à ce que ceux-ci se remettent ensemble. Elle ajoute également qu'elle n'a jamais eu le sentiment d'avoir eu à prendre une responsabilité plus lourde que ce qu'elle était capable d'endosser à son âge.

Dans un autre registre, Lilas partage comment son expérience personnelle d'infidélité quand elle était adolescente l'a amenée à protéger sa mère de tout sentiment de culpabilité : Lilas se souvient de ce qu'elle a ressenti lorsqu'elle s'est laissé embrasser par un autre garçon que son copain de l'époque, ce qui l'a amenée à adopter une position de protection envers sa mère pour éviter qu'elle ne « *s'autoflagelle* » lorsqu'elle lui a avoué son extraconjugalité.

Le rôle de Wonder-Girl se poursuit souvent après une séparation parentale, notamment dans les foyers monoparentaux. Violette partage son expérience d'apprentissage forcé : elle a dû improviser dans les tâches domestiques, comme la lessive et la cuisine, pour pallier l'absence

de transmission de ces compétences. Elle souligne le côté chaotique de cette responsabilisation, exacerbé par le fait qu'elle devait gérer ces aspects tout en s'adaptant à une vie familiale bouleversée. De même, Iris s'est retrouvée à assumer le rôle de sa mère en apprenant à son père à cuisiner « *des pâtes au pesto* » et à s'investir dans des tâches ménagères qui lui étaient inconnues jusque-là.

Dans un autre contexte, Azalée raconte comment elle a endossé un rôle maternel à l'égard de ses deux frères. Vivant chez un père violent et peu apte à prendre soin d'eux, elle se retrouvait à gérer leur sécurité, prenant des décisions cruciales pour leur bien-être, comme veiller à les faire traverser la rue en toute sécurité ou intervenir lors de situations potentiellement dangereuses. Elle confie que cette responsabilité était à la fois pesante et prématurée.

Rose, quant à elle, témoigne d'une double responsabilisation : à la fois protectrice envers son jeune frère et soutien moral pour sa mère, qui était au bord du suicide. Ces rôles, bien que vitaux pour le maintien de l'équilibre familial, ont entraîné une surcharge émotionnelle et psychologique difficile à porter pour une adolescente. Elle se souvient avoir été à la fois « mère de ses frères et parent de sa propre mère ». Rose témoigne, par ailleurs, de la difficulté de rompre avec cette posture protectrice dans la mesure où elle a eu l'impression d'« abandonner » son frère dans un milieu hostile (chez leur père) lorsqu'elle a sollicité le juge de la famille pour mettre fin au système de garde alternée.

Avec le temps, certaines jeunes femmes choisissent de rejeter ce rôle. Amarante relate qu'en grandissant, elle a décidé de ne plus s'impliquer dans les problèmes familiaux, expliquant que « *elle en avait marre d'être la mère* » et que « *c'est à eux de régler leurs problèmes* ». De même, Iris décrit comment elle a fini par poser des limites claires, exigeant que son père reprenne ses responsabilités parentales.

Iris (25 ans) : « (...) *il y a une fois où je me suis emportée sur lui, quoi. Et je lui dis « Maintenant, stop. Maintenant, tu te reprends, quoi. Je comprends que ce soit nul, c'est dur, mais, stop, en fait, t'arrête. Enfin, il y a mon petit frère. Enfin, tu te reprends, quoi. »*

2. 5. Jane Eyre - la confidente

Dans le roman de Charlotte Brontë, Jane Eyre est souvent sollicitée pour ses qualités d'écoute et de discernement, mais les confidences qu'elle recueille lui imposent également un fardeau émotionnel. Ce rôle illustre parfaitement ces jeunes filles qui se retrouvent, malgré elles, prises dans des confidences parentales qu'elles n'ont pas sollicitées. Comme Jane, elles doivent naviguer entre loyauté, compassion et leurs propres besoins affectifs.

Dans les récits d'Iris et d'Amarante, le rôle de confidente apparaît comme un fardeau imposé, une place qu'elles n'ont ni demandée ni choisie. Iris relate que sa mère partageait avec elle des confidences qu'elle ne souhaitait pas entendre, la plaçant ainsi dans une position délicate où elle se sentait contrainte d'assumer un rôle de soutien émotionnel tout en ressentant le poids de cette intrusion dans sa propre vie. Amarante, pour sa part, partage une expérience similaire, exprimant que cette position lui semblait être une responsabilité lourde et non désirée, alimentant des tensions supplémentaires au sein du foyer.

Pour Camélia, les confidences ont commencé après le réemménagement de sa mère au domicile familial. Elle se souvient que, quelques années après la séparation, sa mère lui partageait des secrets, comme le fait d'aller boire un verre avec son ancien amant, qu'elle considérait également comme son meilleur ami. Camélia, alors mal à l'aise, s'était sentie obligée de fixer des limites en déclarant : « *Je ne vais pas garder tes secrets. Tu dis à papa ou ça ne fonctionne pas.* ».

Iris, quant à elle, décrit un double rôle de confidente, impliquant simultanément sa mère et son père, chacun se livrant à elle sans se parler entre eux directement. Elle explique : « *Ma maman se livrait beaucoup à moi ; mon papa aussi ; mais les deux ensemble, ils ne se parlaient pas trop.* ». Cette place d'intermédiaire émotionnelle, qui lui a été imposée, l'a obligée à naviguer entre ses deux parents, tout en portant le poids de leur silence mutuel.

Amarante, de son côté, raconte que ce rôle a fragilisé le lien entre elle et ses parents. Sa mère l'impliquait profondément dans ses histoires personnelles, souvent à l'insu de son père : elle lui exposait sa vie sexuelle conjugale, montrait les divertissements pornographiques de son père, expliquait les viols conjugaux qu'elle a subi, etc. Amarante se souvient avoir demandé à sa mère de cesser de lui parler de leurs problèmes conjugaux. Cependant, cette demande a conduit à une rupture temporaire dans leur communication, sa mère se refermant et cessant parfois complètement de lui parler. Amarante explique que « *toutes les histoires de*

tromperie » ont créé un « *fossé* » entre elle et ses parents, sa mère en particulier, et l'ont poussée à habiter chez ses grands-parents la majeure partie de son adolescence.

2. 6. Miou-Miou - la comédienne

Comédienne renommée, Miou-Miou incarne avec finesse le rôle de celles qui modulent consciemment leur position en fonction de leur interlocuteur. Ces jeunes femmes, qui souhaiteraient couper les liens avec le parent « infidèle » en raison de leur désapprobation de l'extraconjugalité, cette dernière parfois couplée à d'autres facteurs familiaux tels que la violence intrafamiliale, maintiennent néanmoins cette relation par nécessité, que celle-ci soit d'ordre personnel ou familial. Contrairement à la figure de l'enfant modèle, incarnée par Lisa Simpson, où la normalité est feinte pour répondre aux attentes des adultes, ce rôle met en lumière une instrumentalisation consciente de la relation parentale.

Jasmine illustre parfaitement cette posture. Elle confie avoir ressenti, depuis son adolescence, le poids de sa mise en scène et décrit son comportement comme celui d'une comédienne feignant la bienveillance à l'égard de son père pour préserver un équilibre financier.

Jasmine (25 ans) : « *J'ai toujours eu l'impression d'avoir le cul entre deux chaises, entre guillemets, parce que, vu que je dépendais encore financièrement de mon papa, si je coupais les ponts et qu'il décidait de ne plus rien me verser, ça allait être maman qui allait encore plus se ruiner. Donc j'ai toujours, enfin, j'ai toujours eu l'impression d'être cette comédienne qui faisait « gentil, gentil » avec mon père alors qu'au final, au fond de moi, j'étais hyper en colère et tout. »*

2. 7. Charlotte Holmes - l'investigatrice

Inspirée du célèbre détective anglais, Charlotte Holmes symbolise l'enquêtrice observatrice et méthodique. Ce personnage incarne ces jeunes filles qui, confrontées à des incohérences ou des non-dits familiaux, se lancent dans une quête pour reconstituer les faits. En explorant les indices et en posant les bonnes questions, elles deviennent les investigatrices de leur propre histoire familiale, parfois au prix d'une confrontation à des vérités difficiles.

Lilas se souvient de ces moments où les doutes commençaient à s'immiscer dans son esprit d'adolescente. Elle raconte avoir perçu des signes subtils, suffisamment troublants pour la pousser à fouiller dans le téléphone de sa mère et à garder un ticket de restaurant correspondant à un moment où sa mère prétendait faire des courses.

Lilas (22 ans) : « *Ça me fait rire, mais ce ticket de resto que j'avais trouvé, je l'ai pris et je l'ai gardé dans ma chambre au cas où, un jour, je devrais le sortir.* »

Hors enregistrement, Lilas révèle avoir fouillé plusieurs fois dans le téléphone de sa mère sans rien y trouver, ce qui la rassurait en apparence tout en alimentant une conviction persistante qu'il « *y avait anguille sous roche* ». Bien qu'elle n'ait jamais osé confronter directement sa mère, Lilas avoue que ce sentiment de doute a parfois viré à l'obsession, la poussant à anticiper les moments où elle pourrait se saisir du téléphone de sa mère pour en fouiller le contenu.

Dahlia, de son côté, partage une expérience différente, marquée par une quête de compréhension et non alimentée par une colère envers sa mère. Cette absence de ressentiment ne l'a pas empêchée de se perdre dans ses interrogations concernant l'extraconjugalité de sa mère, et de chercher à démêler les raisons et les circonstances de l'infidélité. Elle admet aussi que cette quête de réponses a modifié son comportement envers sa mère, non pas par animosité, mais par frustration et incompréhension de l'attitude de celle-ci.

Dahlia (25 ans) : « *Ce qui me rendait mal, c'est d'essayer de comprendre, d'essayer de 'OK, pourquoi t'as fait ça ? Qui est le mec ?' J'avais envie de savoir qui c'était, nanana, d'enquêter et tout, et je pense que c'est ça qui me prenait plus la tête et donc, par ce biais-là, je pouvais peut-être être froide avec elle, mais pas dans un truc où j'ai de la haine envers toi. Mais ça me prend la tête, quoi. Parce que ça me rendait un peu plus aigrie, un peu froide. Et donc, fatalement, ben, je rejetais peut-être cette froideur sur ma mère.* »

2. 8. La Belle au bois dormant - la patiente

La Belle au bois dormant, plongée dans un éternel sommeil, incarne l'attente passive face à des circonstances sur lesquelles elle n'a aucun contrôle. Elle devient une figure symbolique de ces jeunes filles qui, prises dans les conflits familiaux ou les décisions parentales, se retrouvent spectatrices de leur propre réalité. Privées de moyens d'action directs, elles

patientent, non par choix, mais par nécessité, tout en espérant que les adultes rétabliront un équilibre ou mettront un terme aux tensions.

Dahlia illustre parfaitement cette posture d'attente imposée. Exclue des discussions et décisions entourant la crise familiale, elle voyait ses parents comme les seuls responsables de la gestion de leur situation, estimant qu'ils devaient la résoudre entre eux. Si Dahlia confie qu'à l'époque, elle aurait souhaité être davantage impliquée dans les décisions, bien que ses parents aient intentionnellement choisi de l'en préserver, elle félicite aujourd'hui ces derniers de cette réorganisation familiale post-extraconjugalité, gérée sans conflits et dans un respect mutuel. Toutefois, elle évoque le regret d'avoir été laissée sur le banc de touche, sans aucune mise à jour sur l'évolution des événements ni sur l'avenir de la structure familiale : cette absence de communication la maintenait dans une incertitude pesante, sans savoir si ce silence se conclurait par une séparation ou une réconciliation parentale, et l'a poussée, à la fois, à s'enfermer dans une routine par peur que sa mère quitte le foyer le lendemain et à se « *créer des réponses* » sur la base de ses observations de la dynamique familiale. Elle exprime avoir eu besoin de clore cette période d'incertitude par « *un point final* » dans l'optique de « *faire le deuil de la situation* ».

2. 9. Classement des rôles

Rôle	Temporalité	Envers qui ?
Jeanne d’Arc	Pré-révélation	Parent dont l’attitude change
Lisa Simpson	Pré-révélation et post-révélation	Cellule familiale et parfois en dehors
Pandora	Pré-révélation	Cellule familiale et parfois cercles de pairs
Wonder-Girl	Post-révélation et post-séparation	Plus jeunes adelphe et parents (infidèle comme fidèle)
Jane Eyre	Pré-révélation, post-révélation et post-séparation	Parents (infidèle comme fidèle)
Miou-Miou	Post-révélation et post-séparation	Parent considéré fautif
Charlotte Holmes	Pré-révélation	Parent suspecté d’infidélité
Belle au bois dormant	Post-révélation	Parents (infidèle comme fidèle)

Les rôles incarnés par les jeunes filles dans le contexte de l’extraconjugalité parentale révèlent la diversité des dynamiques familiales et des stratégies mises en place. Chaque rôle, qu’il s’agisse de l’étincelle qui déclenche des vérités, de l’enfant modèle qui s’efforce de maintenir une façade de stabilité, ou de la comédienne qui instrumentalise la relation parentale, met en lumière les multiples façons dont les jeunes femmes naviguent dans des situations complexes.

Au-delà de leur impact émotionnel et relationnel, ces rôles participent également à un processus de légitimation ou de délégitimation de l’extraconjugalité. Ainsi, les investigatrices, par leur quête de vérité, tendent à questionner les justifications des parents infidèles, tandis que les confidentes se retrouvent dans des positions ambivalentes, forcées de comprendre sans toujours approuver. Les sauveuses, investies dans la protection de leurs proches, peuvent justifier ou rejeter l’infidélité en fonction de l’impact direct sur leur entourage. De même, les détentrices du secret, chargées d’une vérité lourde à porter, se retrouvent souvent à arbitrer

entre loyauté et réprobation. Enfin, la patiente, confinée dans une attente prolongée, incarne l'acceptation silencieuse ou la résignation face à une réalité qu'elle ne peut contrôler.

Ces rôles ne sont pas seulement des stratégies individuelles, mais ils façonnent aussi la manière dont l'infidélité est perçue, comprise et jugée par les jeunes femmes. Ils traduisent à la fois une tentative de reconstruction personnelle et une interaction complexe avec les dynamiques familiales, où la jeune fille peut devenir actrice dans la gestion et l'interprétation des relations adultes. À travers ces rôles se dessinent ainsi des trajectoires qui oscillent entre adaptation, résistance et quête de sens dans des situations profondément marquées par la fragilité des liens familiaux.

En définitive, ces rôles témoignent d'un besoin constant de s'adapter pour préserver une forme de stabilité. Si certains comportements permettent de maintenir un équilibre temporaire, ils laissent souvent des empreintes profondes sur les perceptions relationnelles et la construction identitaire de ces jeunes femmes, influençant durablement leurs interactions amoureuses et familiales futures, que nous aborderons dans un prochain chapitre.

3. L'épanouissement individuel versus l'engagement familial et collectif

Une triple tendance se dessine lorsqu'il s'agit d'argumenter en faveur de ou contre l'extraconjugalité parentale. Dans ce chapitre, nous aborderons les arguments que les jeunes femmes ont avancés à la lumière de leur dynamique familiale respective.

Cette triple tendance se décline comme suit :

Une dynamique harmonieuse, marquée par une infidélité parentale :
Dans certains récits, les jeunes femmes décrivent une apparente harmonie familiale, sans conflits visibles, mais traversée par une relation extraconjugale. Pour certaines, cette infidélité est, après réflexion, justifiée par des éléments liés au bien-être personnel du parent concerné. Plus rarement, au contraire, elle est perçue comme ayant saboté l'équilibre familial.

Une dynamique conflictuelle, assortie d'une infidélité parentale :
Pour la majorité des jeunes femmes, l'extraconjugalité dans un contexte de tensions et de disputes fréquentes est souvent légitimée. Elle est alors vue comme un catalyseur nécessaire,

menant à une séparation salubre pour tous et mettant un terme à un cadre familial devenu oppressant ou étouffant pour le parent « infidèle ».

Une dynamique violente, accompagnée d'une infidélité parentale :

Dans ce contexte, l'infidélité est parfois légitimée lorsque le parent concerné était victime de violences intrafamiliales, devenant ainsi une échappatoire à un cadre familial violent, voire destructeur. À l'inverse, lorsque le parent « infidèle » est justement l'auteur des violences, son comportement est fermement rejeté. Pour certaines jeunes femmes, l'extraconjugalité peut même être vécue comme un événement anecdotique compte tenu d'un contexte familial dysfonctionnel depuis longtemps.

Par souci de clarté, nous explorerons, en premier lieu, les récits où l'extraconjugalité est légitimée dans la mesure où elle est perçue comme une quête d'épanouissement bien fondée du parent « infidèle ». Ensuite, nous examinerons les discours qui condamnent cette pratique, en mettant en avant ses effets délétères pour la cellule familiale. Enfin, nous mettrons en lumière l'ambivalence qui ressort de certains témoignages, reflétant simultanément la compréhension et la désapprobation de l'acte.

Il est essentiel de distinguer la compréhension de la légitimation lorsqu'il s'agit de l'infidélité parentale. Bien que ces deux notions puissent sembler proches, elles traduisent des postures distinctes dans les discours des jeunes femmes. Même si la légitimation n'est pas toujours exprimée explicitement, l'orientation des récits, les arguments avancés et la manière dont elles interprètent les événements permettent de percevoir une tendance à légitimer ou, au contraire, à délégitimer l'acte. Comprendre la situation, c'est déjà poser un cadre qui implique une forme d'analyse et, parfois, de justification implicite. Ainsi, au-delà des mots prononcés, la façon dont les discours s'articulent reflète une prise de position sur l'infidélité, oscillant entre l'empathie pour les motivations parentales et la critique des impacts sur l'équilibre familial.

3. 1. L'épanouissement personnel comme justification de l'infidélité

3. 1. 1. Dynamique harmonieuse

Le terme harmonie s'entend dans le sens de l'absence de conflits apparents mais avec une présence éventuelle de tensions latentes, détectées ou non par les enfants. Dans ce contexte, l'infidélité, lorsqu'elle est découverte ou révélée, est souvent vécue comme une surprise ou un véritable choc. Après avoir intégré l'information, les jeunes femmes ont identifié les raisons sous-jacentes de cette extraconjugalité, généralement liées à un mal-être au sein de la relation conjugale.

Si elles ont pris conscience des paramètres qui ont participé à la relation extraconjugale, elles n'avaient pas identifié ces éléments, déjà présents avant l'événement, comme perturbateurs de l'harmonie familiale, mais plutôt comme des incompatibilités ou facteurs sans conséquence.

Iris relate, par exemple, que le couple parental semblait bien s'entendre :

« (...) j'étais vraiment à 10 vies de me douter qu'un jour mes parents allaient se séparer parce que, pour moi, ils s'entendaient très bien, ils ne se disputaient pas. On avait vraiment une bonne ambiance familiale entre nous, donc c'était vraiment trop bizarre. »

A ce moment-là, elle n'avait pas identifié la dépression de sa mère comme un symptôme d'un quelconque mal-être conjugal mais plutôt comme celui d'une souffrance liée à son parcours de vie. Elle dit avoir pris conscience que l'extraconjugalité de sa mère l'a « sauvée » du suicide : le fait de retomber amoureuse lui a permis de redonner du sens à sa vie. Iris exprime sa reconnaissance envers sa mère d'avoir divorcé, plutôt que de rester dans une relation qui risquait de se dégrader.

Pour Camélia, ce semblant d'harmonie familiale résultait surtout de l'absence de son père la moitié de l'année, laissant à sa mère toutes les responsabilités liées à la gestion de la vie quotidienne et des enfants. Camélia explique qu'après la confirmation de l'extraconjugalité de sa mère, elle a spontanément adopté une posture compréhensive envers sa mère dans la mesure où elle avait conscience du sentiment de solitude que cette-ci éprouvait dans son couple. Elle légitime cette infidélité par le fait que son père ne remplissait pas ses fonctions conjugales et parentales, amenant sa mère à se rapprocher d'une personne disponible

physiquement et émotionnellement, mais aussi en raison du fait que lorsqu'il était là, des disputes survenaient dans le couple (voir point suivant).

Camélia : *« je crois bien que j'ai très vite été dans la compréhension du truc parce que je sentais que ma maman, elle était pas, enfin, que ma maman était super seule dans ce couple, elle était, c'est enfin, vraiment, j'ai pas de souvenirs de mon papa qui me dépose à l'école, j'ai pas de souvenirs de mon papa qui me dépose aux activités extra-scolaires. Enfin y a un peu un truc comme ça, un trou dans ce lien-là avec mon papa, j'ai un très bon souvenir de lui en vacances, mais, sinon, pendant de la vie quotidienne, j'ai pas trop de souvenirs de ça. Et donc c'est vrai que, enfin, en fait, pour moi, je crois que ça a pas été une très grande surprise que ma maman aille trouver, ben, ce qu'il lui manquait ailleurs et aille... »*

Dahlia, quant à elle, met en avant le fait que, si ses parents ne se disputent pas, ils sont différents dans plusieurs aspects de leur personnalité, ce qui, selon elle, constitue une des raisons qui a poussé sa mère à avoir un « moment d'égarement ». Elle décrit son père comme quelqu'un de « cartésien », « stoïque et très timide » tandis qu'elle qualifie sa mère d'« extravertie », de femme « qui sort des sentiers battus » et en recherche « d'un peu de folie ». Selon elle, en dépit de leurs centres d'intérêts communs, leur différence de tempérament génère parfois une profonde incompatibilité dans leurs attentes conjugales. Dahlia exprime que le manque d'attention et de signes de tendresse de la part de son père a participé à développer l'extraconjugalité de sa mère, cette dernière cherchant à retrouver, d'une part, à travers le regard d'un autre homme, la validation de sa position de femme désirée et, d'autre part, une validation personnelle :

« Et ça, je pense que ma mère, en fait, (...) c'est juste ressentir de l'affection de quelqu'un. Je pense qu'elle en avait besoin. Mais oui, clairement, pour moi, il y a eu un truc avec..., y a un truc du regard des hommes, quoi. Pour se sentir belle, blablabla. Ouais, c'est pas se sentir belle, enfin, je me demande si elle était dans un truc aussi où « j'ai envie de me sentir belle pour moi. »

Dahlia ajoute que cet événement familial a rapproché ses parents et a resoudé leur couple conjugal :

« Et ça se passe très bien à l'heure actuelle et voilà. Bah, très bien, c'est un très grand mot. Oui, ça passe, mais franchement ça se passe bien. Ils sont en vacances à deux-là, ils se font kiffer. »

Si, elle disait déjà comprendre à l'époque l'infidélité parentale vu que la relation de ses parents durait depuis 20 ans, elle continue aujourd'hui de justifier l'extraconjugalité par le fait qu'il est impensable de partager sa vie « *avec le même homme pendant 40 ans* ».

3. 1. 2. Dynamique conflictuelle

Alors que certaines jeunes femmes évoquent un cadre familial empreint d'une apparente sérénité, d'autres, comme Violette et Lilas situent l'infidélité parentale au cœur d'un environnement déjà marqué par des conflits.

Elles expliquent que la dynamique familiale était rythmée par des disputes, de la violence verbale, parfois déjà par des séparations successives et alimentée par des facteurs tels qu'alcoolisme et dépression.

Lilas rapporte de nombreuses disputes et plusieurs séparations parentales avant même que sa mère ne s'investisse dans une relation extraconjugale. Elle explique avoir toujours senti des tensions entre ses parents, car ils « *n'étaient pas en phase* » et « *ne remplissaient plus les besoins de l'un et de l'autre* », au point d'ailleurs d'être persuadée qu'un événement dramatique, sous la forme d'une infidélité, allait se produire. Lilas confie s'être sentie soulagée à la suite de la révélation au grand jour de l'infidélité, car elle attendait cette « explosion » depuis des années.

« Et donc j'étais soulagée en fait que ça explose, enfin, je sais qu'avant même d'apprendre ça, je disais aux gens « Il faut que ça explose entre mes parents, c'est la seule chose qui peut marcher. »

Elle justifie le comportement de sa mère par un manque de soutien et d'écoute de la part de son père, par une communication défailante entre eux et la perte d'identité de sa mère dans le couple, priorisant constamment les besoins du père. Lilas explique que, dans ce contexte, sa mère « se contrôlait » par peur des réactions de son conjoint :

« Et ma mère m'a toujours dit qu'elle avait un peu peur de lui à certains moments, parce que mon père peut se mettre très fort en colère, etc. Et donc, en fait, elle a construit leur couple en se privant de lui dire certaines choses par peur de ses réactions. »

Cette situation explique pourquoi, selon Lilas, sa mère a voulu « relâcher un peu » ce contrôle qu'elle s'imposait dans sa relation conjugale. Rétrospectivement, Lilas considère cet événement familial comme une étape constructive, car il a permis à ses parents, qui sont encore ensemble aujourd'hui, d'ouvrir la communication et de repartir sur des bases solides :

« Et oui, franchement, j'ai un peu l'impression là aujourd'hui que c'était une bonne chose. Parce qu'aujourd'hui, enfin, moi je reconnais pas mes parents, ils sont complètement différents. Avec mon frère, on rigolait parce que, depuis, ils sont devenus un peu adolescents comme ça. Ils sont très, c'est parfois gênant tellement ils sont proches et fusionnels. »

Violette, quant à elle, relate que la situation du couple parental était « catastrophique » dans la mesure elle n'a jamais eu le sentiment d'avoir « *fait famille* » et que la dynamique familiale s'est complètement dégradée en raison de la dépression et l'alcoolisme profond de sa mère. Et par ailleurs, elle était fière d'annoncer à ses camarades de classe que ses parents allaient divorcer l'année suivante. Violette raconte avoir été témoin de nombreuses scènes de violence, notamment de la part de son père qui était dépassé par l'addiction de la mère. Elle se souvient aussi de disputes où sa mère accusait ouvertement son père « *d'aller chez les prostituées* ». La situation familiale était telle que Violette considère l'infidélité comme un événement presque anecdotique dans son parcours de vie mouvementé. Sans jamais avoir eu de confirmation par ses parents, Violette est persuadée que son père et sa mère ont tous deux eu des aventures extraconjugales. Toutefois, elle n'en a eu la preuve que pour sa mère, lorsqu'elle est tombée par hasard sur des messages entre elle et un autre homme. Violette considère que sa mère était à la recherche de « *quelque chose* » qu'elle ne trouvait plus dans son couple mais qu'elle restait parce qu'elle n'avait pas financièrement et matériellement la possibilité de quitter le foyer.

Si nous avons déjà abordé la situation de Camélia dans le point précédent, il convient de préciser ici que l'ambiance familiale semblait harmonieuse, ce n'était plus le cas une fois le père rentré de ses voyages. Ces nombreuses disputes au cours desquelles Camélia raconte que son père était particulièrement violent verbalement avec sa mère a participé à au processus de légitimation de l'extraconjugalité de sa mère.

3. 1. 3. Dynamique violente

Dans un autre registre, certaines jeunes femmes, comme Amarante, légitiment l'extraconjugalité en raison du contexte de violence intrafamiliale.

Comprenons d'abord que la violence intrafamiliale se distingue du conflit, en ce sens qu'il s'agit d'un processus de domination dans une relation où l'un des partenaires, et toujours le même, se situe en position de supériorité, alors que le conflit, même s'il peut être d'une violence extrême, n'implique pas des stratégies de domination.

Amarante explique que ses parents auraient tous deux eu des relations extraconjugales, mais n'en a eu la preuve que pour sa mère. Et lorsque cette dernière lui a avoué son extraconjugalité, Amarante confie avoir compris la position de sa mère, non seulement car elle savait à quel point vivre avec son père était difficile mais aussi puisqu'elle considérait ce dernier comme une mauvaise personne, en raison de sa violence et du fait qu'il « *n'en avait rien à faire de sa famille* » :

« Si ça avait été quelqu'un d'autre que mon père, j'aurais trouvé ça horrible parce que pour moi, je veux dire, même si, même si on avait déjà trompé avant, si on décide de rester avec la personne, pour moi, c'est qu'on a pardonné. Et tromper derrière, ça n'a pas du tout été une excuse, c'est vraiment le fait que, bah, mon père c'était pas quelqu'un de bien. »

Amarante légitime l'extraconjugalité de sa mère en considérant que cette relation, toujours en cours aujourd'hui, a été le déclencheur nécessaire pour rompre avec un conjoint violent. Sans cette rencontre, sa mère n'aurait probablement jamais pris la décision de partir, privant ainsi la dynamique familiale de l'opportunité de transformation et de renouveau. Si elle condamne l'extraconjugalité de son père, elle estime que le caractère particulier de la situation de sa mère justifiait son acte et que cette dernière avait « *bien raison* » d'avoir eu une relation extraconjugale.

Si Azalée, de son côté, ne légitime pas l'acte extraconjugal en lui-même, elle applaudit les conséquences que celui-ci a engendré pour la famille dans la mesure où sa mère a demandé le divorce, décrétant que son père avait dépassé ses limites en s'investissant dans une aventure extraconjugale. La dynamique familiale était, jusque-là, rythmée par de fortes violences physiques et sexuelles, qu'Azalée subissait petite fille déjà. Azalée explique d'ailleurs que, paradoxalement, la relation extraconjugale de son père l'a protégée de potentiels

attouchements ou viols de la part ce dernier en ce sens qu'il a pu « assouvir ses pulsions » avec sa nouvelle compagne.

3. 2. L'individualisme comme une menace à la solidarité familiale

A contrario des jeunes femmes précédentes, les autres interviewées adoptent un discours réprobateur de l'extraconjugalité parentale, qu'elle s'inscrive dans une dynamique familiale harmonieuse, conflictuelle ou violente. Ces récits décrivent l'infidélité comme un acte égoïste, perçu comme destructeur pour la famille et pour l'équilibre collectif.

3. 2. 1. Dynamique harmonieuse

Le processus de délégitimation de l'extraconjugalité parentale par Marguerite, par exemple, s'inscrit dans une posture nuancée, où elle distingue le mal-être de sa mère, qu'elle considère comme légitime, de la manière dont ce mal-être a été exprimé par une relation extraconjugale. Pour Marguerite, cette infidélité parentale a non seulement brisé l'équilibre familial, qui jusque-là lui semblait harmonieux, mais elle aurait pu être évitée par des actions plus réfléchies et respectueuses de l'ensemble des membres de la famille. Elle estime que l'infidélité de sa mère ne se limitait pas à une trahison envers son père, mais qu'elle concernait l'ensemble de la cellule familiale : « *au-delà de tromper mon père, elle nous trompait tous.* ».

Marguerite souligne que la manière dont sa mère a géré cette crise familiale a amplifié le mal-être collectif. Les non-dits et les choix impulsifs de sa mère ont imposé à Marguerite un fardeau qu'elle n'avait pas demandé. Ce sentiment d'injustice alimente sa délégitimation, non pas seulement de l'acte en lui-même, mais surtout de la manière dont il a été vécu et imposé au reste de la famille. Elle rejette aussi l'extraconjugalité dans la mesure où celle-ci a abouti à une séparation parentale, à la suite de laquelle son père a commencé à se montrer violent envers elle, au point de porter plainte contre lui.

Si Marguerite explique avoir fortement jugé l'extraconjugalité de sa mère au moment de la crise familiale, elle reconnaît aujourd'hui ne pas avoir eu les outils nécessaires pour comprendre l'entièreté de la situation pendant son adolescence. C'est en grandissant aux côtés de son père après la séparation que Marguerite a compris le sentiment d'oppression que sa

mère a pu ressentir dans sa relation conjugale, relation où les tâches étaient réparties de façon genrée et dans laquelle sa mère n'avait pas la possibilité d'évoluer en tant que personne :

« (...) à un moment donné, en fait, elle a recommencé ses études de psycho à 40 ans et que ces études-là lui ont donné un autre regard sur son rôle de femme, sur ce qu'était être libre etc., et que, suite à cette prise de conscience, elle a senti qu'elle évoluait, mais qu'elle avait pas la place d'évoluer à côté de papa pour ce qu'elle était en train de devenir, quoi. »

Toutefois, elle reste critique envers sa mère, qu'elle perçoit comme n'ayant pas su trouver des solutions constructives au sein de son couple. Elle interprète l'infidélité comme l'échec d'une communication conjugale et familiale, et non comme une issue acceptable ou justifiable.

3. 2. 2. Dynamique conflictuelle

Les conflits familiaux décrits par Jasmine semblent trouver leur origine dans le sacrifice initial de sa mère, qui avait choisi de se remettre avec son père à sa naissance pour offrir à ses enfants une figure paternelle. Ce choix, bien qu'animé par une intention protectrice, a engendré une relation sans sentiment amoureux et marquée par des tensions et des violences verbales. Jasmine raconte une dynamique familiale chaotique, où ses parents ne partageaient ni amour ni tendresse, restant ensemble uniquement pour leurs enfants. Elle évoque des disputes constantes, des cris, des objets brisés, et une atmosphère pesante où la chambre à part et l'absence d'affection étaient la norme.

Jasmine délégitime l'acte de son père également en raison à la fois du fait que cette extraconjugalité n'était pas sa première mais aussi de son comportement post-séparation : celui-ci a non seulement quitté le foyer pour une autre femme, s'est fait passer pour « une victime » pour justifier sa relation extraconjugale sans écouter le mal-être que celle-ci a entraîné pour ses enfants, mais a également aggravé la précarité de sa mère par des vols d'argent, la laissant dans une situation de grande précarité. Le rejet de Jasmine est également intensifié par le fait que son père a annoncé son mariage avec la femme avec qui il a trompé sa mère, une décision qu'elle perçoit comme profondément blessante et symboliquement difficile à accepter :

« C'est un mariage à, genre, civil, pas un mariage à l'église, donc c'est pas comme s'ils étaient hyper cathos et qu'ils avaient envie de se marier ou quoi. Et pour nous, on comprend, enfin, moi, je comprends pas pourquoi mon père a fait ça et je comprends pas comment il peut croire que ça va passer alors que, ben, moi, je lui ai toujours dit que je l'aimais pas et tout. Et puis voilà, c'est quand même, enfin, symboliquement, il se marie avec la femme avec qui il a trompé notre mère. Il doit bien comprendre que c'est douloureux pour nous et que, ben, voilà, c'est peut-être pas la meilleure chose à faire sachant que les relations sont déjà tendues, quoi. Mais donc voilà, c'est sa vie, c'est son choix et que il est prêt à perdre ses enfants, ben, tant pis pour lui, quoi. »

Malgré tout, Jasmine admet avoir ressenti un certain soulagement à l'idée que le divorce pourrait apporter une forme de paix dans un quotidien rythmé par des disputes incessantes. Elle reste toutefois critique envers les choix de son père, soulignant que son mariage avec sa « maîtresse » ne peut qu'intensifier les tensions familiales déjà existantes. Pour elle, ce comportement reflète un manque de considération pour les conséquences sur ses enfants, consolidant ainsi sa désapprobation envers l'extraconjugalité et ses répercussions.

3. 2. 3. Dynamique violente

Rose et Amarante décrivent un contexte de violence au sein duquel l'extraconjugalité a émergé, reflétant des situations où les relations familiales étaient déjà profondément marquées par des abus et des tensions. Ces récits mettent en lumière une différence significative dans la manière de percevoir et de juger l'infidélité selon qu'elle soit le fait du parent victime ou auteur de violences.

Amarante, de son côté, condamne fermement les infidélités répétées de son père, qu'elle considère comme une stratégie de domination conjugale. Pour elle, l'infidélité de son père n'était qu'un outil supplémentaire de destruction émotionnelle à l'encontre de sa mère. Amarante décrit son père comme un homme manipulateur et violent, rendant l'infidélité insupportable et impossible à légitimer. Elle souligne également que, même dans ses relations avec des femmes « *chouettes* », son père restait infidèle, illustrant un schéma comportemental centré sur la quête d'attention et de pouvoir :

« Maintenant, à l'heure actuelle, mon père, par exemple, je l'ai vu, enfin, je l'ai vu au mois de mai. Il était avec une dame très chouette. Finalement, je le vois, c'est une dame. Je lui pose la question en mode « Ben, moi, j'aimais bien mon ancienne belle-mère ». Il me dit « Mais, tracasse, je suis avec les deux. » « Et elles le savent ? » « Ben non. » OK. Donc je me dis, finalement, c'était peut-être vrai, tu vois. Quand tu vois la légèreté avec laquelle il parle, il fait : « Mais tracasse, je suis sur un site de rencontres parce qu'il y en a aucune des deux qui me convient. »

Le comportement global de son père (violence, extraconjugalité et alcoolisme) a amené Amarante à percevoir ce dernier comme une personne avec qui elle n'a pas envie d'être en relation, et qu'elle ne considère plus comme membre de sa famille.

Rose, quant à elle, relate un contexte familial marqué par une relation difficile avec son père, qu'elle qualifie de "papa météo" en raison de son comportement imprévisible : capable de passer brutalement d'une attitude ensoleillée à une tempête inattendue (image très pertinente se rapportant au cycle de la violence intrafamiliale). Les épisodes de violence qu'elle a subis dans son enfance ont renforcé son attachement à sa mère, qu'elle considérerait comme son principal repère dans une dynamique familiale instable.

Elle évoque également les multiples infidélités de son père, qu'elle attribue à sa personnalité égocentrique et à son besoin constant d'être admiré. Ce dernier, incapable de maintenir un équilibre affectif au sein de son couple, se tournait vers d'autres relations dès qu'il percevait une baisse d'admiration de la part de sa partenaire officielle. Pour Rose, ce comportement révèle un profond égoïsme et un manquement fondamental aux responsabilités parentales. Elle souligne que, dans une relation parent-enfant, l'attention et le soutien devraient naturellement émaner du parent vers l'enfant, et non l'inverse :

« Mais il allait quand même voir ailleurs, justement pour avoir cette impression d'être beau, d'être fort, d'être génial, quoi. Et donc, c'est compliqué, en fait, d'être parent avec cette personnalité-là. Parce qu'un enfant, c'est pas l'enfant qui va te donner son attention, c'est le parent qui doit la donner à l'enfant. Et, du coup, pour moi, ça vient de là, quoi, parce que le noyau du problème, je pense. »

Ce décalage entre les attentes familiales et les actions de son père rend son infidélité difficile à légitimer, car elle semble motivée par une quête personnelle de validation plutôt que par un mal-être conjugal.

3. 3. Ambivalence marquée entre justification et rejet

Nous avons déjà eu l'occasion de mettre en lumière l'ambivalence de certains récits sur l'extraconjugalité parentale, légitimée pour certains aspects mais condamnée pour d'autres.

Iris illustre bien cet entre-deux : elle rejette fermement l'acte d'infidélité de sa mère, mais admet qu'il a été salutaire pour cette dernière. Elle confie que cette relation extraconjugale a évité à sa mère de concrétiser ses pensées suicidaires. Elle témoigne d'une situation familiale apparemment harmonieuse, avec peu de disputes et une bonne entente en surface. Toutefois, elle révèle que sa mère traversait une dépression profonde, et que sa relation extraconjugale a joué un rôle décisif dans son rétablissement. Iris exprime une ambivalence marquée : si elle considère que sa mère a pris la bonne décision en partant, elle critique la manière dont cela a été fait. Pour elle, « *le fond était bon, mais la forme était nulle.* » Elle perçoit également le dilemme auquel sa mère était confrontée, tiraillée entre son amour naissant pour une autre personne et ses responsabilités envers ses enfants. Iris estime par ailleurs que ses deux parents ont un rôle à jouer dans cette crise familiale, car, si sa mère a été « infidèle », son père est fautif en ce sens qu'il n'a pas entretenu son couple.

Ces récits révèlent aussi que, avec le recul et en grandissant, de nombreuses jeunes femmes commencent à identifier des dynamiques familiales plus complexes qu'elles n'avaient pas perçues au cours de leur adolescence. Marguerite, par exemple, illustre ce cheminement. Initialement dans le rejet total de l'infidélité de sa mère, elle a peu à peu développé une meilleure compréhension de la position de sa mère en tant que femme, prenant en compte les contraintes et les frustrations qu'elle subissait dans son mariage. Ce processus de maturation amène ces jeunes femmes à naviguer entre l'empathie pour leurs parents et le jugement de leurs choix, mettant en lumière l'ambiguïté intrinsèque des relations familiales face à l'extraconjugalité. Camélia est aussi passée par une réflexion similaire dans la mesure où, si initialement elle offrait un soutien moral à son père pendant « les vacances de maman », elle estime aujourd'hui que son père aurait dû voir plus loin que le simple fait que « *un autre homme ait touché sa femme et ait pris du plaisir avec* », remettant en question la notion de possessivité dans les couples exclusifs.

4. Les conséquences pratiques et matérielles : pertes et reconstruction

Au-delà des bouleversements affectifs qu'elle génère, l'infidélité parentale, souvent associée à de lourdes conséquences au niveau matériel et financier, est un événement qui bouleverse en profondeur et à long terme l'équilibre familial.

Ces pertes, qu'elles soient de nature économique ou symbolique, amplifient également le sentiment d'échec lié à l'effondrement du projet familial. Si les jeunes femmes ont fait davantage référence à l'impact émotionnel de l'infidélité parentale qu'au préjudice matériel, ce dernier apparaît dans leur récit essentiellement en lien avec la rupture conjugale ou les dynamiques de reconstruction post-infidélité. Nous distinguerons ici les pertes liées à la séparation parentale et celles associées aux efforts de reconstruction familiale.

Les séparations parentales consécutives à une infidélité entraînent souvent des changements concrets et immédiats dans l'organisation quotidienne et financière des familles. Ces ajustements sont visibles, par exemple, dans le recours à des tiers pour compenser des lacunes dans les rôles parentaux. Ainsi, Violette explique que son père, peu habitué aux tâches domestiques, s'est résolu à engager une femme de ménage pour entretenir la maison. Si elle présente des avantages indéniables au niveau du quotidien de la famille, cette démarche est néanmoins associée à un coût financier supplémentaire, qui peut peser lourdement sur le porte-monnaie d'une famille déjà fragilisée.

De même, Violette et Iris soulignent les efforts de leur père respectif pour s'adapter à leur nouvelle indépendance, notamment en apprenant à cuisiner, un apprentissage qui illustre la réorganisation nécessaire de la vie quotidienne post-séparation :

Iris : « Mon père, je lui ai fait découvrir les pâtes au pesto, quoi, puisqu'il cuisinait pas à la maison, donc, enfin, on a dû redécouvrir, enfin, il a dû redécouvrir la vie, en fait, et l'indépendance parce qu'il vivait pas du tout comme ça et que il y avait plein de tâches ménagères qu'il faisait pas, donc. Donc voilà, il y a pas mal de trucs qu'on a un peu vécus ensemble, mais on avait une super bonne relation. »

Cette redistribution des responsabilités parentales peut toutefois entraîner des conséquences émotionnelles et matérielles encore plus profondes. Iris, par exemple, évoque la mise en vente (puis l'annulation de la vente) de la maison familiale durant son année à l'étranger, une perte

symbolique et matérielle qui illustre l'effritement de la stabilité du foyer. L'instabilité générée par de telles transitions est intensifiée par une gestion parfois chaotique des biens familiaux.

Et les déménagements successifs viennent renforcer ce sentiment de déséquilibre. Camélia, explique que « *les vacances de maman* », comme elle appelle cette période avec beaucoup d'humour, ont nécessité notamment l'achat de meubles pour aménager les nouvelles chambres, ce qui a engendré des frais considérables :

Camélia : « (...) *c'était un mois de déménagement, en gros, parce qu'une maison qui déménage, après un mois, elle est pas aménagée. Donc on était un peu dans les caisses tout le temps. Mais c'étaient les petites vacances, quoi, donc, ouais et puis, après, elle est repartie dans l'autre sens et là on a tout repris, on a tout réemménagé de l'autre côté* ».

Un autre aspect des pertes financières se manifeste dans les inégalités économiques post-séparation. Jasmine décrit la précarité économique de sa mère, exacerbée par les stratagèmes de son père pour éluder ses obligations financières. Cette dynamique a contraint certains enfants, comme Marguerite, à commencer à travailler prématurément pour subvenir à leurs propres besoins.

Enfin, les tensions domestiques peuvent influencer sur les conditions de vie. Marguerite relate des disputes ayant conduit à des détériorations d'objets ou des réaménagements forcés, comme dormir dans un garage. Rose met également en lumière la perte de confort liée au partage des domiciles, qui impose aux enfants de transporter leurs affaires entre deux foyers, renforçant le sentiment de perte de repères matériels et symboliques.

Face aux pertes, certaines familles mobilisent des ressources matérielles et symboliques pour reconstruire des fondations solides. Ces efforts incluent la réinvention de moments familiaux partagés. Iris raconte que, depuis plusieurs années, sa famille s'efforce de maintenir un lien en organisant annuellement un voyage à quatre, entre enfants et père. Ces initiatives, bien qu'engendrant des coûts importants, témoignent d'une démarche volontaire de reconstruction familiale.

Dans certains cas, des ressources considérables sont mobilisées par la réconciliation conjugale elle-même. Lilas rapporte que ses parents ont choisi de se retirer dans leur maison de campagne pour discuter et tenter de résoudre leurs conflits :

Lilas : « Et en fait, ce qui s'est passé, c'est que pendant 2, 3 jours, ma mère a été vivre chez sa sœur. Je sais qu'ils se voyaient de temps en temps pour discuter et, en fait, ils ont énormément parlé. Et puis, je crois que je dirais une semaine max après l'annonce, enfin après qu'on l'ait appris, ils sont partis tous les deux dans notre maison dans le sud. Et je sens que ça a été un peu, que soit pour mon frère ou pour moi, c'était un peu perturbant parce qu'on s'attendait à ce qu'ils ne veuillent plus se voir pendant une certaine période. Et finalement, ils sont allés s'isoler tous les deux là-bas et, de ce que je sais aujourd'hui, c'est qu'ils ont beaucoup, beaucoup, beaucoup parlé et qu'en fait, ils ont décidé que leur seule chance, c'était de tout se dire, et donc parler de tous les non-dits qu'il y avait eu depuis 20 ans et de tout mettre à plat ».

Ce processus, bien qu'essentiel, implique un investissement matériel significatif, incluant des frais de déplacement et l'utilisation d'un espace privé propice à un dialogue constructif. Lilas souligne que cette retraite leur a permis d'aborder des thèmes brûlants et de restaurer une communication ouverte, établissant ainsi les bases d'une nouvelle dynamique conjugale. Cette démarche semble avoir porté ses fruits puisqu'aujourd'hui les parents de Lilas ont choisi de symboliser leur réconciliation en renouvelant leurs vœux de mariage.

Les conséquences matérielles de l'infidélité parentale, qu'elles se manifestent sous la forme de pertes économiques, de bouleversements dans le quotidien ou d'investissements pour la reconstruction, révèlent l'ampleur et la profondeur des effets pluriels de ces événements sur la cellule familiale. Si elles traduisent souvent des fractures profondes, ces pertes peuvent toutefois être le point de départ d'une réorganisation positive, témoignant de la capacité des familles à mobiliser leurs ressources pour rétablir l'équilibre familial rompu.

5. L'évolution des représentations du couple, de la famille et de la fidélité : entre conformisme et rejet des normes sociales.

L'extraconjugalité parentale, souvent perçue comme un bouleversement familial majeur, a de profondes répercussions sur la manière dont les jeunes femmes appréhendent le couple et la famille aujourd'hui. Ces expériences marquent un tournant dans leur construction personnelle et influencent durablement leurs conceptions des relations amoureuses, des engagements conjugaux et des dynamiques familiales. À travers leurs récits, il apparaît que cet héritage

émotionnel et relationnel les pousse à questionner les modèles traditionnels et à redéfinir les fondements de la vie à deux.

Ce chapitre s'attarde sur les effets de l'extraconjugalité parentale, car il s'agit d'un point d'entrée privilégié pour comprendre comment les jeunes femmes élaborent leur vision du couple et de la famille et comment celle-ci a façonné leurs premières expériences amoureuses. En interrogeant leurs perceptions, on peut identifier trois dynamiques principales : le rejet du modèle traditionnel, la révision de ses fondements, ou encore l'appropriation de ses aspects positifs en opposition au vécu parental. Ces trajectoires reflètent des stratégies d'adaptation qui révèlent à la fois la complexité de leurs parcours individuels et les tensions entre héritage familial et aspirations contemporaines.

Si la situation familiale a joué un rôle déterminant dans les perceptions de ces jeunes femmes, les premières relations amoureuses ont aussi participé à cette réécriture des modèles conjugaux et familiaux, en offrant des terrains d'expérimentations relationnelles.

5. 1. Les effets de l'extraconjugalité parentale sur les perceptions du couple et de la famille

5. 1. 1. Désenchantement du modèle traditionnel

Pour certaines jeunes femmes, l'extraconjugalité parentale a constitué un choc symbolique, remettant en cause les normes traditionnelles du couple et de la famille. Ce désenchantement trouve son origine dans une confrontation directe à la réalité des faiblesses ou des imperfections de leurs parents en tant que modèle de couple. Loin de reproduire ces schémas, elles adoptent une posture critique envers des institutions comme le mariage et les attentes sociétales liées à l'engagement à vie et à la vie de couple.

Ce désenchantement peut être interprété comme une conséquence de la tension entre normes institutionnelles et expériences personnelles. Le mariage, par exemple, est souvent perçu comme une institution rigide et contraignante, en décalage avec leurs aspirations d'autonomie et d'authenticité relationnelle. Marguerite et Camélia, qui préfèrent envisager une célébration symbolique, sous le nom de « *fête de l'amour* », plutôt qu'un contrat légal, illustrent cette quête d'une alternative au mariage traditionnel. Cette perspective traduit un glissement générationnel où l'amour est valorisé comme un processus évolutif, plutôt qu'une promesse

éternelle figée par des rituels sociaux. Violette exprime une perception similaire du mariage en ce sens qu'elle estime absurde l'idée de se lier éternellement à quelqu'un, d'autant que la promesse du « pour le meilleur et pour le pire » est, selon elle, impossible à tenir.

« J'ai jamais cru à cette histoire de " on trouve quelqu'un et on vit pour toujours avec cette personne " (...) j'ai pas envie de me lier pour toujours avec une personne parce que, pour moi ça c'est absurde. Mais, en fait, j'ai un peu envie d'avoir un mariage, mais plus pour le côté " J'ai envie de rassembler tous mes amis et de faire un discours et de passer un super chouette moment. " Mais pas du mariage ou, enfin, tu vois, pas l'institution du mariage, pas le, tout l'aspect légal, pas, même pas l'aspect « je t'aime pour toujours », quoi, ça me parle pas. C'est juste, j'ai envie d'avoir une petite cérémonie où on invite tout le monde et on fait la fête parce que c'est chouette. Et autant que ça soit au nom de notre couple parce que c'est chouette, mais non, dans ma tête, pas de mariage, quoi. Ou bien si je me marie un jour, ça serait peut-être quand j'aurai 50 ans. »

De son côté, Azalée pose un regard critique sur le couple traditionnel et le mariage, notamment en remettant en question leur pérennité et leur valeur symbolique. Si son raisonnement est plus nuancé que d'autres, elle explique ne pas être contre le mariage, pour autant qu'il s'agisse d'un « *contrat solide* » pour éviter les conflits liés à des séparations compliquées. Cela reflète une désillusion face à l'idéal du mariage romantique et éternel, et une perception pragmatique et réaliste de l'engagement. En outre, elle rejette l'idée qu'avoir un homme dans sa vie est un impératif, préférant se concentrer sur son développement personnel et ses projets.

De même, la remise en question du modèle familial nucléaire, portée par certaines des jeunes femmes, souligne une désillusion face à l'idéal d'une union durable et harmonieuse. Leur expérience de l'extraconjugalité parentale a souvent exposé les limites de ce modèle, mettant en lumière les tensions, les déséquilibres et les compromis qui le sous-tendent. Ces récits s'inscrivent dans une dynamique plus large de redéfinition des relations intimes, où les individus aspirent à des structures plus flexibles, adaptées à leurs besoins changeants. Dans ce cas de figure, plusieurs jeunes femmes expriment leur souhait de ne pas vouloir d'enfant en raison du contexte dysfonctionnel dans lequel elles ont grandi. Violette, Azalée et Marguerite, par exemple, expriment qu'en tant qu'enfants, elles ont subi les conséquences de l'inaptitude de leurs parents et que cet élément a façonné leur vision d'une famille qu'elles veulent sans enfants. Marguerite ajoute que la famille traduit, selon elle, une capacité à accueillir :

« (...) la vision de la famille pour moi maintenant, c'est plus tellement la famille nucléaire comme on peut l'envisager. Mais c'est vraiment la famille du savoir accueillir, savoir, savoir être une personne phare à un moment donné dans la vie de quelqu'un. C'est plus pour ça moi le sens du mot famille que ça , quoi. »

Et pour certaines femmes, comme Dahlia, la construction d'une vie de couple durable et solide doit passer par l'expérimentation en dehors du couple :

« J'aspire pas à être monogame toute ma vie, bien que j'aime d'amour mon partenaire actuel, je suis dans un truc où, enfin, lui aussi est dans un truc où, si on veut que notre couple soit solide, on a l'impression que c'est que comme ça qu'il peut marcher; d'être dans un truc où on s'ouvre à d'autres, on se fait des expériences ailleurs, on vit d'autres choses avec d'autres personnes. »

Pour ces jeunes femmes, cette désillusion n'est pas seulement un rejet : elle constitue un espace réflexif où elles redéfinissent activement leurs priorités et leur vision de la famille et du couple. Refusant de reproduire un modèle qu'elles considèrent obsolète, elles élaborent des approches alternatives, souvent marquées par une plus grande fluidité, un dialogue accru et une individualisation des engagements. Ce repositionnement témoigne de l'influence de leurs expériences sur la transformation des normes relationnelles contemporaines.

5. 1. 2. Révision et réappropriation du modèle traditionnel

Certaines jeunes femmes critiquent les modèles traditionnels sans les rejeter totalement. Elles optent plutôt pour une réinterprétation qui prend en compte les erreurs du passé tout en intégrant leurs propres valeurs et aspirations.

Lilas illustre bien cette démarche. Marquée par les difficultés conjugales de ses parents, elle avoue avoir développé une vision initialement pessimiste du couple, considérant que *« c'est impossible que ça dure »*. Pourtant, elle reconnaît également les efforts constants de ses parents pour surmonter leurs problèmes, ce qui lui redonne une certaine foi en l'amour et en la possibilité de relations durables. Cette oscillation entre désillusion et espoir traduit un positionnement nuancé : la volonté de dépasser les schémas familiaux négatifs sans pour autant idéaliser le couple.

Pour Iris, cette révision du modèle traditionnel se manifeste dans une réflexion critique sur les normes associées au mariage et à la parentalité. Elle questionne l'automatisme de certaines décisions prises par les générations précédentes :

« Aujourd'hui, on remet plus les choses en question que nos parents, qui faisaient simplement ce qu'on leur disait de faire. Pourquoi faire des enfants, en fait ? Qu'est-ce que ça pourrait nous apporter ? Là, aujourd'hui, on voit aucun avantage. Donc, pour l'instant, ça nous intéresse pas. »

Ce questionnement n'exclut cependant pas une ouverture au changement. Iris évoque, par exemple, la possibilité qu'un jour ses aspirations évoluent :

« Si un jour, la grande romantique en moi refait surface surface et a envie de vivre le grand truc avec la robe, gna gna gna, ben, Why not ? . Enfin je vais pas m'empêcher ».

De son côté, Jasmine, si elle explique envisager le mariage, souligne l'importance de l'acte symbolique d'union que représente celui-ci, tout en rejetant ses dimensions religieuses ou institutionnelles. Pour elle, ce qui compte, c'est la célébration de l'amour en tant qu'engagement personnel et non comme une obligation sociale.

Rose, quant à elle, explique avoir grandi avec une vision « noire » du couple, rejetant fermement l'idée du mariage et de l'engagement relationnel. Avant sa relation actuelle, qui lui a permis d'apaiser ses craintes, elle relate que « s'abonner totalement à l'autre et s'autoriser à aimer quelqu'un » était inenvisageable, puisque cela la plaçait dans une position de vulnérabilité accrue et qu'elle s'exposait à des blessures relationnelles.

Ainsi, ces jeunes femmes adoptent une posture intermédiaire, revisitant les normes héritées pour les adapter à leur propre vision du couple. Elles cherchent à maintenir certains aspects du modèle traditionnel, tels que l'importance des liens affectifs ou l'idée d'engagement, tout en les libérant des contraintes perçues comme obsolètes ou inadaptées. Cette réappropriation traduit une quête d'équilibre entre héritage familial et aspirations personnelles.

5. 1. 3. Appropriation du modèle traditionnel en opposition au vécu parental

Certaines jeunes femmes, marquées par les échecs ou les tensions dans les relations parentales, cherchent à s'en démarquer en construisant un modèle de couple et de famille qui leur redonne foi en ces institutions. En adoptant une posture opposée à leur vécu familial,

elles aspirent à établir des relations fondées sur des bases solides et respectueuses, souvent en réponse aux comportements destructeurs de leurs parents observés pendant leur enfance.

Amarante illustre cet attachement à l'idée du mariage, qu'elle perçoit comme une institution porteuse de sens, malgré les difficultés rencontrées par ses parents. Elle rejette l'idée que les échecs parentaux puissent définir sa propre conception du couple : « Je crois toujours hyper fort au mariage, et ce n'est pas parce que ça a raté chez mes parents que je ne peux pas y croire. » Cette conviction, elle la puise dans des modèles familiaux positifs, comme celui de ses grands-parents, dont la relation durable et empreinte d'amour lui redonne espoir : « Quand je vois mes grands-parents, ils s'aiment de tout leur cœur, et ça redonne espoir. » À travers ces exemples inspirants, Amarante réaffirme son désir de construire une union stable et harmonieuse.

En opposition à leur vécu parental, ces femmes ne se contentent pas de rejeter les modèles du passé, elles cherchent à construire des relations qui répondent à leurs aspirations profondes, en s'appuyant sur des valeurs telles que l'amour, le respect mutuel, et la communication. À travers cette démarche, elles montrent une capacité à transformer les défis relationnels hérités en opportunités pour réinventer le couple et la famille.

5. 2. Rôle des premières expériences amoureuses dans la perception du couple et de la fidélité

Les premières expériences amoureuses des jeunes femmes interrogées révèlent un double mécanisme : elles reflètent à la fois l'impact de l'extraconjugalité parentale sur leur vision initiale du couple et de la famille, tout en constituant un espace d'exploration permettant de revisiter ces modèles relationnels. Ces relations amorcent ainsi un processus de déconstruction des idéaux hérités et ouvrent la voie vers une redéfinition personnelle de la fidélité et du couple.

La majorité des jeunes femmes relatent des premières expériences amoureuses négatives ou, pour deux d'entre elles, tardives. Pour Dahlia, Violette, Lilas et Azalée, ces relations ont été ponctuées de violence ou d'infidélité (subie ou exécutée). Néanmoins, elles s'accordent à dire que ces expériences ont joué un rôle clé dans la réévaluation de leurs attentes et la redéfinition de leur vision du couple et de la famille.

Marguerite, par exemple, explique que ses premières relations étaient animées par son besoin constant de tester ses partenaires pour évaluer leur engagement. Ces premières expériences,

bien que marquées par des tensions, lui ont permis de confronter ses peurs d'abandon liées au désengagement parental suite à l'extraconjugalité, et de poser les bases d'une future sécurité relationnelle :

« Moi, j'ai beaucoup testé mes relations pour voir à quel point les gens restaient. J'essayais pas d'être la copine gentille, je secouais le cocotier et tout. »

Marguerite décrit aussi une période de relations légères et non exclusives. Cette approche lui a permis de développer une vision du couple détachée des contraintes traditionnelles, tout en valorisant l'indépendance personnelle. Ce processus d'expérimentation reflète une tentative de se libérer des normes familiales rigides et de redéfinir le couple comme un espace de liberté :

« C'était beaucoup plus léger, ça m'a fait beaucoup de bien. Une personne est de passage dans sa vie, ça va, ça vient, ça danse. »

Pour beaucoup de ces jeunes femmes, les premières relations sont un terrain d'apprentissage et de transformation positive, devenant ainsi un levier pour redéfinir le couple et les notions qui l'entourent (fidélité, exclusivité, etc.).

Ainsi, les premières expériences amoureuses des jeunes femmes interrogées s'inscrivent dans un processus complexe de confrontation avec leur héritage familial et d'exploration personnelle. Ces relations participent à la déconstruction des modèles traditionnels et à la redéfinition d'une conception du couple plus adaptée à leurs attentes.

5. 3. Perceptions du couple et de l'infidélité : entre construction personnelle et influence des modèles parentaux

La façon dont les jeunes femmes (dé)légitiment aujourd'hui l'extraconjugalité parentale s'inscrit dans un contexte d'évolution sociale et de construction du couple moderne. Pour les jeunes femmes interrogées, le couple ne se conçoit plus comme un modèle figé, mais comme un espace de co-construction où chaque partenaire peut évoluer et trouver un équilibre. Cette redéfinition reflète des aspirations à la flexibilité, à l'indépendance et à la communication dans les relations amoureuses.

Plusieurs jeunes femmes rejettent les modèles relationnels traditionnels qu'elles jugent rigides et inadaptés. Camélia confirme que le modèle de couple de « nos parents » est caduc aux yeux des nouvelles générations :

« (...) tout couple se travaille toute une vie. Et je pense que, ouais, qu'il y a, enfin, que le modèle du couple, de la maison unifamiliale, du couple hétérosexuel et tout ça et, ben, il est à retravailler. Il est un peu obsolète sur certains niveaux, en tout cas, celui de la génération de nos parents. C'est certain. (...) il y a beaucoup plus de tendance à réfléchir au couple et à la manière dont veut vivre le couple qu'à l'époque où c'était très vite un couple exclusif sans même l'avoir décidé ensemble. C'est juste comme ça que le couple était défini, et donc il y a un peu..., je sens que, dans notre génération, y a un peu cette désillusion de la famille parfaite, enfin, avec deux parents qui s'aiment et qui vont vivre toute leur vie jusqu'à leurs nonante ans ensemble, sans qu'il y ait infidélité ou tromperie à aucun moment. »

Ainsi, pour ces jeunes femmes, le couple moderne s'éloigne des normes relationnelles traditionnelles. Il s'agit d'un espace flexible et évolutif, où les partenaires cherchent à s'épanouir individuellement tout en construisant une relation équilibrée et harmonieuse. Cette vision traduit une volonté de dépasser les attentes rigides souvent associées au couple classique, en valorisant l'indépendance, la négociation et l'adaptation mutuelle.

Violette conçoit le couple comme un espace à définir conjointement, où les règles doivent être ajustées selon les besoins et les attentes des partenaires. Elle insiste sur l'importance de ne pas appliquer un modèle préétabli, mais de créer des règles spécifiques qui font sens pour le couple. Marguerite partage une vision similaire en valorisant une conception dynamique du couple. Pour elle, la relation est une construction en constante évolution, où chaque partenaire doit avoir l'espace pour grandir et se transformer. Elle trouve essentiel de pouvoir redécouvrir son partenaire au fil des années, plutôt que de l'enfermer dans une définition figée de leur relation initiale :

« J'aime bien avoir cette idée du couple, qui est une éternelle construction et, en fait, de se laisser la place à chacun de se dire, ben, en fait, la personne que je rencontre aujourd'hui, tu seras pas la même dans 10 ans et, en fait, je me réjouis de te rencontrer dans 10 ans parce que si je t'enferme dans la case du "je t'ai rencontré comme ça", ben, en fait, on va pas s'épanouir. »

La confiance et la communication sont perçues comme les fondements du couple moderne. Iris insiste sur la clarté des attentes de chacun et des projets dès le début de la relation. Elle considère que des discussions ouvertes sur des sujets fondamentaux tels que l'exclusivité, les ambitions personnelles et la vision de l'avenir sont indispensables pour éviter tout malentendu et construire une relation solide. Jasmine rejoint cette perspective en mettant l'accent sur l'importance d'un dialogue ouvert et sincère pour surmonter les défis et maintenir une dynamique saine dans le couple.

La quête d'un équilibre entre liberté individuelle et engagement est également un aspect fondamental dans cette redéfinition. Camélia souligne que le couple implique nécessairement un compromis entre perte et gain de liberté. Elle perçoit l'exclusivité comme un choix conscient, qui doit être discuté et accepté par les deux partenaires, plutôt qu'une norme imposée.

Cela étant, les jeunes femmes interrogées proposent une interprétation de la fidélité qui s'écarte de la lecture traditionnelle. Pour plusieurs participantes, la fidélité ne repose plus sur la notion d'exclusivité. Elles redéfinissent ainsi l'infidélité, en la dissociant de la simple transgression sexuelle ou affective, et en l'associant davantage à une transgression des règles établies par le couple en début de relation. Cette réécriture s'inscrit dans une volonté d'adapter les concepts de fidélité et d'engagement aux besoins spécifiques de chaque couple, loin des modèles traditionnels.

Aussi, les jeunes femmes considèrent la communication comme la clé de voûte de la relation de couple et l'élément qui aide à prévenir et gérer les situations d'infidélité. Pour ces jeunes femmes, l'omission ou le secret qui accompagne l'infidélité représente une violation plus grave que l'acte en lui-même. Fidélité rime dès lors avec transparence mutuelle et capacité à exprimer ses besoins et/ou ses désirs. Comme le dit Marguerite (26 ans) :

« Si t'arrives à être assez clair et bienveillant avec toi-même, à partir du moment où tu communique les choses clairement, c'est plus ta responsabilité, c'est celle de l'autre d'accepter ou pas. »

Violette (24 ans) ajoute :

« Autant, j'ai jamais mis la fidélité comme valeur, et la loyauté n'est pas du tout une valeur phare. Autant ça me semble vraiment pas possible et heu, et, par exemple, je peux beaucoup plus cautionner le fait de d'embrasser quelqu'un d'autre quand on a bu

en soirée parce que parce que euphorie, parce que adrénaline, parce que plein de choses, ça je pense que je peux vraiment le cautionner. Je l'ai d'ailleurs fait, du coup, dans mon couple précédent. Mais le coup du " je fais quelque chose en cachette et dans ton dos ", ça,, je le cautionne vraiment pas du tout. »

Pour beaucoup de ces jeunes femmes, comme Marguerite, Camélia, Dahlia et Violette, l'infidélité intervient dans un couple balisé par un cadre rigide qui ne permet pas aux partenaires d'expérimenter d'autres relations ni de se découvrir en tant que personne à part entière. Dans cette optique, certaines, Camélia notamment, s'interrogent sur les notions d'exclusivité et de possessivité relationnelle et estiment impensable l'idée de rester avec un même homme toute la vie. Selon Marguerite (26 ans) :

« On peut avoir plusieurs partenaires et c'est absolument pas un problème à partir du moment où c'est communiqué avec sécurité, quoi. Et, en fait, pour moi, c'est dommage que certaines personnes se mettent des barrières qui sont parfois trop serrées pour elles et qui font que ça pète un jour. »

Camélia (25 ans) nous dit :

« Je pense pas qu'on peut posséder une personne toute une vie et être la seule personne avec qui cette personne va aimer, faire plein de choses et vivre heureuse. »

En outre, Lilas, Dahlia, Camélia et Marguerite considèrent l'infidélité comme un symptôme d'un malaise conjugal et, qu'avant de juger l'acte en lui-même, il est essentiel de s'interroger sur les raisons qui le sous-tendent.

Si certaines jeunes femmes distinguent l'infidélité physique ou sexuelle de l'infidélité affective, pour d'autres, comme Violette, l'infidélité émotionnelle semble être un concept encore flou dans la mesure où il n'existe pas de consensus sur les actes que celle-ci implique. Violette estime, finalement, que l'infidélité commence à partir du moment où on s'interroge sur l'éthique de ses actes.

« J'envoyais juste des messages quoi, des messages, on parlait de la pluie et du beau temps, donc qui étaient pas techniquement de la tromperie, comme on l'entend généralement. Mais j'étais pas entièrement, genre, je me sentais pas moralement très bien, quoi, parce que je me sentais quand même " j'ai pas envie de lui dire à quel point je passe du temps avec ce gars et à quel point j'ai envie de le voir et à quel point

on parle ensemble ". Et donc, si j'avais pas envie de lui dire, c'est que c'est un genre de tromperie, quoi. »

Et si certaines considèrent que l'infidélité émotionnelle n'existe pas en ce sens que l'homme et la femme sont des êtres humains dotés de pulsions et qu'il est normal d'être attiré par d'autres personnes, même en couple, d'autres, comme Rose et Iris, non seulement la distinguent de l'infidélité physique, mais l'envisagent comme un choix conscient : les individus s'autorisent à développer des sentiments en décidant de continuer leur relation de proximité.

Aussi, certaines participantes expriment la possibilité de pardonner l'infidélité, qui dépend, outre les règles établies par le couple, de l'intentionnalité de l'acte. Une erreur ponctuelle ou un comportement dicté par des circonstances spécifiques peut être pardonnable si une démarche sincère de réparation est engagée. Plus rarement, certaines jeunes femmes considèrent l'infidélité comme un « *deal breaker* », mettant automatiquement fin à la relation de couple, qu'importe les raisons de l'acte. Iris et Amarante estiment que l'infidélité est un acte impardonnable, puisqu'il relève, selon elles, d'un choix conscient de blesser son partenaire.

Ces redéfinitions montrent que, pour les jeunes femmes interrogées, la fidélité est avant tout une question de respect, d'honnêteté et de cohérence avec les attentes du couple. Elles proposent une vision plus nuancée et adaptée aux besoins contemporains, tout en entretenant l'idée que l'infidélité reste une transgression des règles établies, quel que soit le modèle relationnel adopté.

Résultats et discussion

Dans cette dernière section, nous nous attèlerons à répondre à la question que nous nous sommes posée en début de réflexion et qui a balisé cette étude, à savoir « **Comment les jeunes femmes (dé)légitiment l'extraconjugalité parentale pendant leur adolescence et aujourd'hui ?** »

Nous avons avancé comme hypothèse que les discours des jeunes femmes mettraient en lumière des expériences et logiques argumentatives variées, ce qui est effectivement le cas. Bien qu'ancrée dans une dynamique conjugale, l'extraconjugalité parentale constitue un événement familial complexe entraînant des répercussions profondes pour les jeunes femmes, en tant qu'enfants et jeunes adultes. Ces perceptions évoluent avec le temps, oscillant entre rejet initial et révision nuancée à l'âge adulte. Les logiques argumentatives avancées par ces jeunes femmes couvrent divers aspects de la vie familiale. Notre analyse examine comment elles (dé)légitiment l'infidélité parentale, à travers leurs réflexions sur le rôle parental, les postures qu'elles ont adoptées et leurs représentations évolutives du couple.

○ L'impact des rôles parentaux dans la perception de l'infidélité

Pendant leur adolescence, les jeunes femmes interrogées évaluent l'extraconjugalité parentale en partie à travers le prisme des rôles parentaux. Le maintien ou l'abandon des responsabilités parentales par les parents influence directement leur jugement moral de l'extraconjugalité et imprègne leur processus de (dé)légitimation.

Pour ces jeunes femmes, le désengagement parental, qu'il provienne du parent « infidèle » ou « fidèle », renforce le rejet de l'extraconjugalité en raison de son rôle dans la déstabilisation de la structure familiale et dans la réadaptation forcée de ses membres les uns vis-à-vis des autres.

Elles perçoivent comme désengagement le fait d'avoir été impliquées, parfois à leur insu, dans l'extraconjugalité, ou encore le fait de ressentir un éloignement physique et/ou émotionnel du parent « infidèle » vis-à-vis de sa famille (rentrer la nuit, faire des promenades le soir, etc.). Certaines évoquent également une instrumentalisation de leur relation par le parent « fidèle » après la révélation de l'infidélité, notamment sous la forme d'un chantage affectif. Si d'apparence ce parent accomplit son rôle parental en garantissant une présence

auprès des enfants, il instaure, par ses discours, un environnement insécurisant et instable, causant une souffrance supplémentaire. Le désengagement parental est vécu par ces jeunes femmes comme une double trahison, à la fois conjugale et familiale.

À l'inverse, certaines participantes mettent en avant le maintien des rôles parentaux par les deux parents. Ces derniers assument pleinement leur position de parent en instaurant une communication constructive avec leurs enfants et en les préservant des conflits conjugaux, tout en passant sous silence les détails de la relation. Malgré les souffrances liées à l'extraconjugalité, ils dialoguent avec respect mutuel et s'efforcent de réparer rapidement et efficacement le couple ainsi que la structure familiale. Ces jeunes femmes perçoivent leurs parents comme des figures de protection et d'initiative, s'efforçant autant que possible de maintenir un cadre de vie « normal », ce qui favorise chez elles une compréhension accrue de l'extraconjugalité, tout en les amenant à s'interroger sur ses causes.

D'autres encore jugent plus négativement l'extraconjugalité lorsque le parent « fidèle » s'investit davantage dans son rôle parental pour compenser l'absence ou le désengagement du parent « infidèle ». Certains parents, dans ces circonstances, offrent davantage de moments de dialogue aux enfants et tentent de préserver les liens familiaux en encourageant les enfants à ne pas prendre parti dans la situation. Pour une des participantes, ce sont ses grands-parents qui se sont réappropriés le rôle parental, ses parents s'étant tous deux complètement désinvestis du leur.

○ Les postures des jeunes femmes face à l'extraconjugalité

Les jeunes femmes adoptent différentes positions face à l'extraconjugalité parentale, reflétant leurs stratégies d'adaptation au sein d'une structure familiale fragilisée. Cela étant, les jeunes femmes (dé)légitiment l'extraconjugalité au regard des rôles, choisis ou imposés, qu'elles ont incarnés.

Les récits ont fait émerger 8 rôles distincts, qui peuvent être investis de manière simultanée ou successive : Jeanne d'Arc/l'étincelle, Lisa Simpson/l'enfant modèle, Pandora/la détentriche du secret, Wonder-Girl/la sauveuse, Jane Eyre/la confidente, Miou-Miou/la comédienne, Charlotte Holmes/l'investigatrice et La Belle au bois dormant/la patiente. Chacune de ces positions est associée à une figure symbolique non seulement pour faciliter la compréhension,

en créant un cadre culturel partagé, mais aussi pour humaniser les comportements et postures présentées.

Aussi, ces stratégies reflètent des temporalités différentes : si le rôle de l'étincelle, par exemple, amorce des transformations familiales en exposant au grand jour l'extraconjugalité, celui de la sauveuse est davantage investi après la révélation de l'extraconjugalité et peut perdurer après la séparation parentale. L'investissement dans ces rôles diffère selon la place de la jeune femme dans l'adelphie, la position de sauveuse étant, par exemple, davantage incarnée par les aînées.

Les jeunes femmes « Jeanne d'Arc » sont celles qui déclenchent des révélations en confrontant, directement ou non, le parent dont l'attitude est perçue comme s'écartant des attentes de la vie familiale. Les « Lisa Simpson », de leur côté, s'efforcent de maintenir une apparence de normalité pour préserver l'équilibre familial, fonctionnant parfois de manière presque robotique, tandis que les jeunes « Pandora » portent le poids du secret de l'extraconjugalité, souvent après l'avoir découverte par hasard, et sont tiraillées entre la loyauté familiale et le besoin de se libérer de ce fardeau. Quant aux « Wonder-Girls », elles assument des responsabilités supplémentaires pour protéger les membres les plus vulnérables de la famille ou combler les manques laissés par les parents défaillants. Les « Jane Eyre » se retrouvent malgré les confidentes d'un ou des deux parents, rôle qui leur impose souvent une charge émotionnelle significative. Celles qui incarnent les « Miou-Miou » modulent leur attitude envers le parent « fautif » et instrumentalisent la relation parentale pour répondre à des nécessités pratiques. Les jeunes « Charlotte Holmes » cherchent activement à comprendre la situation familiale en rassemblant des indices sur l'extraconjugalité. Et, pour finir, les « Belle au bois dormant » adoptent une posture passive, et parfois contrainte, espérant que les adultes rétabliront eux-mêmes un équilibre familial. Ces postures, bien que variées, influencent les perceptions de l'infidélité et participent au processus de (dé)légitimation.

○ L'importance du contexte familial

Le contexte familial joue un rôle déterminant dans la manière dont les jeunes femmes perçoivent et (dé)légitiment l'extraconjugalité parentale. En effet, les dynamiques relationnelles, les responsabilités parentales et l'atmosphère générale du foyer influencent profondément leur interprétation des actes parentaux. Ces éléments façonnent non seulement leur jugement moral, mais aussi leur manière de comprendre et d'assimiler les événements au

sein de la structure familiale. Nous distinguons 3 dynamiques familiales : harmonieuse, conflictuelle et violente.

Dans un environnement familial harmonieux, où les conflits semblent absents ou minimes, l'extraconjugalité peut être vécue comme un « choc », une rupture inattendue de l'équilibre. Les jeunes femmes qui évoluent dans ce type de contexte tendent à délégitimer l'acte en soulignant la trahison qu'il représente, non seulement envers le parent « fidèle » mais aussi envers l'ensemble de la cellule familiale. A contrario, d'autres peuvent développer une certaine compréhension en attribuant l'acte à des tensions latentes qu'elles n'avaient pas perçues auparavant ou des facteurs qu'elles n'avaient pas associées initialement à un mal-être conjugal (une dépression, par exemple).

Dans les foyers où les tensions et les conflits sont fréquents, l'extraconjugalité peut être considérée comme un catalyseur, parfois même un événement salubre, permettant de mettre fin à un cadre oppressant ou dysfonctionnel. Les jeunes femmes exposées à un tel climat évoquent souvent une certaine forme de soulagement, en ce sens que la révélation de l'infidélité a permis une transformation nécessaire de la dynamique familiale. Cependant, dans ces contextes, la perception peut varier selon la manière dont les parents ont géré les répercussions émotionnelles et pratiques de l'événement. Ce point, relatif aux rôles parentaux, a été développé plus haut.

Enfin, le contexte de violence intrafamiliale ou de domination dans la relation conjugale ajoute une dimension particulière à la légitimation ou à la délégitimation. Dans ces cas, l'extraconjugalité du parent victime de violences est parfois perçue comme une échappatoire légitime, tandis que celle du parent violent est fermement condamnée comme un prolongement de son comportement destructeur et de sa volonté de domination.

Ainsi, le contexte familial agit comme une grille d'interprétation qui structure la manière dont les jeunes femmes perçoivent l'extraconjugalité parentale. Il module leur capacité à comprendre ou rejeter cet acte en fonction, entre autres, de la dynamique préexistante.

○ Les pertes matérielles et financières

Les pertes financières et matérielles résultant de l'extraconjugalité parentale jouent un rôle central dans la manière dont les jeunes femmes (dé)légitiment l'acte. Ces conséquences

tangibles, qu'il s'agisse de déménagements, de dégradations des conditions de vie ou de précarité économique accrue, renforcent souvent le rejet de l'extraconjugalité en soulignant son impact direct sur le bien-être familial. Elles symbolisent non seulement un bouleversement de l'équilibre matériel, mais aussi une atteinte à la sécurité et à la stabilité, dont les parents sont censés être les garants.

Dans certains cas, la séparation qui suit l'extraconjugalité impose une redistribution des responsabilités parentales et un réajustement des ressources financières. Les jeunes femmes, confrontées à ces changements, perçoivent parfois l'acte d'infidélité comme la cause directe d'un déséquilibre économique qui fragilise davantage la cellule familiale. Par exemple, l'absence ou le désengagement financier du parent « infidèle » peuvent être interprétés comme un abandon des responsabilités, accentuant la délégitimation de son comportement. Le fait que certains enfants soient contraints de travailler prématurément ou que les parents présents fassent face à une précarité accrue est perçu comme une injustice découlant de l'acte extraconjugal.

Les déménagements successifs ou les ajustements matériels forcés, tels que la vente d'une maison familiale, renforcent également le sentiment de perte et d'instabilité. Ces transitions symbolisent un effondrement du projet familial et marquent un tournant dans la vie des jeunes femmes, qui associent ces bouleversements à l'infidélité parentale. La perte de repères matériels, comme le partage d'espaces entre deux foyers ou la diminution du confort de vie, accentue l'impression de rupture et rend plus difficile la légitimation de l'acte.

Dans certaines situations toutefois, les pertes matérielles et financières peuvent également être interprétées comme des sacrifices nécessaires pour la reconstruction d'un équilibre familial. Lorsque ces transitions s'accompagnent d'une démarche active de réparation ou de réorganisation par les parents, les jeunes femmes peuvent percevoir l'extraconjugalité comme un élément déclencheur ayant permis d'initier une transformation positive. Par exemple, des investissements pour recréer un cadre familial sain ou des efforts pour maintenir une stabilité relative malgré les changements peuvent atténuer la critique à l'égard de l'acte extraconjugal.

Les pertes financières et matérielles participent au processus de (dé)légitimation de l'extraconjugalité parentale en soulignant son impact concret et immédiat sur le quotidien des membres de la famille. Ces pertes, souvent perçues comme des fractures symboliques de la stabilité familiale, amplifient le rejet de l'acte lorsqu'elles ne sont pas compensées par une

gestion proactive et protectrice des parents. À l'inverse, lorsque ces transitions s'inscrivent dans une dynamique de reconstruction, elles peuvent contribuer à une perception plus nuancée de l'extraconjugalité.

○ Une révision à l'âge adulte : entre compréhension et rejet

L'extraconjugalité parentale représente un événement perturbateur, influençant les perceptions des jeunes femmes sur le couple, la fidélité et la famille. Si, pendant l'adolescence, l'acte peut être condamné en raison de ses répercussions sur l'équilibre familial, une révision plus nuancée s'opère à l'âge adulte. Et pour les jeunes femmes qui faisaient preuve de compréhension à l'époque, l'extraconjugalité a permis d'ouvrir leur réflexion sur la normativité de la vie de couple exclusive et monogame. Ces réflexions traduisent une tentative d'adapter les normes relationnelles aux aspirations contemporaines, où la communication, la flexibilité et l'épanouissement personnel prévalent. Ainsi, la (dé)légitimation de l'extraconjugalité parentale devient une grille de lecture pour interroger les dynamiques familiales et conjugales dans toute leur complexité.

L'expérience de l'extraconjugalité parentale amène les jeunes femmes à redéfinir leurs attentes en matière de couple et de fidélité. Pour certaines, cela se traduit par un rejet des normes traditionnelles, notamment l'idéal du mariage exclusif et éternel, tandis que d'autres, qui rejetaient initialement le modèle traditionnel, se le réapproprient prudemment. D'autres encore, pour qui le modèle traditionnel reste un idéal, confronte celui-ci aux défaillances parentales dans l'optique d'éviter de reproduire les mêmes schémas.

Ces redéfinitions du couple et de la famille s'opèrent aussi à travers les premières expériences amoureuses des jeunes femmes, les amènent à réévaluer leur jugement initial. L'extraconjugalité parentale déclenche un effet *boomerang* : elle façonne d'abord la perception du couple, de la fidélité et de la famille, poussant les jeunes femmes à explorer les limites de leurs premières relations et à reconstruire leur capacité à faire confiance. Ces premières expériences, souvent marquées par des dysfonctionnements, deviennent un levier pour redéfinir leur compréhension de l'extraconjugalité et ses implications. Cependant, cette compréhension ne signifie pas une légitimation systématique : les jeunes femmes continuent de délégitimer l'infidélité si elle est perçue comme un échec de communication ou un acte aggravant le déséquilibre familial.

Et, dans cette optique de réflexion, les notions de fidélité et d'infidélité sont également redéfinies. Pour plusieurs jeunes femmes, la fidélité ne repose plus sur l'exclusivité sexuelle ou affective, mais sur le respect des règles établies au sein du couple. C'est la transgression de ces règles, plus que l'acte d'infidélité lui-même, qui constitue une rupture de confiance.

Cette étude apporte une contribution significative à la sociologie de la famille en explorant une thématique encore peu étudiée : la perception et la (dé)légitimation de l'extraconjugalité parentale par les jeunes femmes. Elle offre une grille de lecture des ajustements de positions par les jeunes femmes, des dynamiques familiales complexes liées à l'infidélité parentale et des expériences relationnelles de ces jeunes femmes devenues adultes. En soulignant les impacts émotionnels, relationnels et symboliques de l'extraconjugalité parentale sur les jeunes femmes, cette enquête enrichit notre compréhension des processus de socialisation familiale et des transformations des normes conjugales et familiales dans la société contemporaine.

Cependant, cette étude comporte plusieurs limites : les portraits proposés nécessitent une révision approfondie dans le cadre de contextes familiaux variés (harmonie, conflit, violence) ; les récits, étant rétrospectifs, sont susceptibles de biais liés à la mémoire et aux influences des expériences de vie accumulées depuis l'événement ; l'étude ne permet pas de capter avec précision les processus en temps réel, ce qui entrave l'analyse des réactions immédiates et des ajustements familiaux au moment de l'extraconjugalité.

Pour aller plus loin, une piste de recherche prometteuse, et particulièrement ambitieuse, serait la réalisation d'une enquête longitudinale auprès de jeunes filles vivant actuellement une extraconjugalité parentale. Si cette enquête demande une organisation méticuleuse, elle permettrait de suivre leurs trajectoires émotionnelles et relationnelles sur une période prolongée, de l'adolescence à l'âge adulte. Une telle approche offrirait une compréhension plus nuancée des facteurs influençant le processus de (dé)légitimation, tout en réduisant les biais rétrospectifs.

En outre, prolonger cette enquête jusqu'au moment où ces jeunes femmes deviennent elles-mêmes parents, le cas échéant, offrirait l'opportunité d'explorer comment leur vécu d'enfant affecte leur propre construction familiale et leur remise en question de l'extraconjugalité. Enfin, cette étude longitudinale permettrait d'associer les changements individuels aux transformations des normes sociales au fil du temps, apportant ainsi une dimension sociologique élargie.

Conclusion

La décision de consacrer ce mémoire à l'analyse de l'extraconjugalité parentale à travers le prisme des perceptions et des vécus de jeunes femmes découle d'une motivation double, à la fois personnelle et scientifique. Bien que largement étudiée dans ses dimensions conjugales et individuelles, l'extraconjugalité est encore très peu explorée sous le prisme des dynamiques familiales, notamment en ce qui concerne ses effets sur les enfants. Par le choix de cette thématique, j'ai souhaité contribuer à pallier cette lacune et placer les enfants, en l'occurrence les jeunes femmes, au cœur de l'analyse afin d'offrir une approche inédite du phénomène.

De la question centrale de ce travail, à savoir « Comment les jeunes femmes (dé)légitiment-elles l'extraconjugalité de leurs parents pendant leur adolescence et aujourd'hui ? », découlent deux hypothèses : les perceptions des jeunes femmes seraient variées et reflèteraient une palette de registres de (dé)légitimation, et leur expérience de l'extraconjugalité parentale façonnerait la vision qu'elles ont aujourd'hui du couple et de la famille.

La revue de littérature a permis de positionner ce travail à la croisée de plusieurs disciplines (l'histoire des représentations de l'extraconjugalité, la sociologie des relations conjugales et les dynamiques familiales), et de mieux cerner les contextes dans lesquels s'inscrivent les perceptions des jeunes femmes. Le retour historique a mis en lumière l'évolution des normes et des discours autour de l'infidélité, soulignant que cette dernière, souvent perçue comme un enjeu exclusivement conjugal, passait systématiquement sous silence les répercussions potentielles sur les autres membres de la famille. L'angle de la sociologie, quant à lui, a permis de mettre en lumière les registres argumentatifs psychologiques, moraux et sociaux mobilisés par les jeunes femmes pour justifier ou condamner l'infidélité parentale. Et enfin, les recherches sur la famille insistent sur la place déterminante des émotions et des rôles relationnels dans la gestion des crises, fournissant des clés d'analyse pour interpréter les réponses des jeunes femmes. La revue de littérature a également permis d'identifier les lacunes dans les recherches existantes, à savoir l'absence d'études approfondies sur les enfants, acteurs aussi impactés par l'extraconjugalité parentale, et confirmant par là la pertinence de cette démarche.

Pour répondre à ma question de recherche, j'ai opté pour une approche qualitative, basée sur des entretiens semi-directifs avec un échantillon de dix jeunes femmes âgées de 22 à 28 ans ayant vécu l'extraconjugalité parentale entre 12 et 18 ans. Cette méthode permettait

d'analyser en profondeur les discours des interviewées, de faire émerger leurs perceptions à travers le temps et de saisir les nuances des processus de (dé)légitimation auxquels elles ont recouru. Les profils différents en termes d'âge, de contexte familial et d'évolution personnelle se sont révélés un atout dans l'analyse des matériaux collectés.

Cette méthodologie comporte toutefois des limites : étant rétrospectifs, les récits des jeunes femmes sont susceptibles d'être influencés par leur cheminement personnel et leur évolution sociale.

La théorie des cités et les modèles de justification élaborés par Boltanski et Thévenot, approche selon laquelle les individus mobilisent divers registres de légitimité pour justifier ou critiquer leurs actions ou celles des autres, se sont avérés particulièrement pertinents dans l'analyse des discours des jeunes femmes. Ce cadre théorique a permis de cerner la manière dont ces dernières évoluent entre justifications morales, psychologiques et sociales pour légitimer ou, au contraire, condamner l'infidélité parentale. Ce modèle est particulièrement intéressant en ce sens qu'il permet d'appréhender les tensions entre des valeurs contradictoires, comme le respect des normes familiales traditionnelles vs. la reconnaissance des besoins individuels des parents. Ce travail a mis en évidence la multiplicité des registres argumentatifs auxquels ont recouru les jeunes femmes ainsi que la manière dont leurs justifications renvoient à la fois à leur position au sein de la dynamique familiale et à l'évolution des normes sociales. La théorie de Boltanski et Thévenot a offert une ligne directrice pour une première entrée dans les discours complexes autour de l'infidélité parentale.

Cette approche théorique a également permis de baliser l'analyse et d'orienter la réflexion vers des thématiques spécifiques, telles que l'importance du rôle parental, faisant référence à la cité domestique, l'influence de l'épanouissement personnel, au regard de la cité inspirée, ou encore, sous le prisme de la cité marchande, d'établir les pertes et conséquences financières et matérielles.

Les résultats de cette recherche ont mis au jour une palette de registres de (dé)légitimation, liés au contexte familial (harmonieux, conflictuel ou violent) dans lequel s'est développée l'extraconjugalité, aux rôles adoptés par les parents et les enfants, et aux conséquences au niveau matériel et émotionnel sur les membres de la cellule familiale : des justifications

psychologiques (la recherche de bien-être personnel du parent infidèle), morales (l'idée de trahison) ou encore sociales (l'impact sur l'équilibre familial).

En outre, il est clair que l'expérience de l'extraconjugalité parentale a conditionné la vision qu'ont aujourd'hui les jeunes femmes du couple et de la famille. Si plusieurs d'entre elles rejettent les modèles conjugaux traditionnels, qui, selon elles, sont rigides et inadaptés, en faveur d'une approche du couple comme un lieu de stabilité, d'épanouissement personnel et de communication ouverte, certaines réévaluent les institutions traditionnelles associées au couple et se les réapproprient en fonction de leurs attentes et leurs besoins. D'autres encore restent fidèles au modèle traditionnel et ses institutions, tout en voulant prendre le contre-pied du cadre familial dysfonctionnel dans lequel elles ont grandi.

Ces résultats correspondent aux analyses présentes dans la littérature. Ils confirment que l'extraconjugalité ne peut se réduire à un problème de couple : elle bouleverse la dynamique familiale dans son ensemble, redéfinit les rôles parentaux et entraîne des répercussions à long terme sur les enfants. Les résultats apportent également un éclairage nouveau à travers l'analyse du point de vue des enfants, peu exploré dans les recherches jusqu'ici.

Pour revenir au cadre proposé par la revue de littérature, certaines dimensions historiques et religieuses de l'extraconjugalité, bien qu'abordées dans la contextualisation du phénomène, ne se sont pas avérées centrales dans les discours des jeunes femmes interrogées. L'histoire, souvent évoquée comme un socle pour justifier ou critiquer certains comportements, n'a pas été mobilisée comme registre de (dé)légitimation dans les entretiens, et la religion a été mentionnée de manière anecdotique seulement, en référence aux croyances parentales, sans se démarquer en tant que facteur clé dans les processus de (dé)légitimation. En revanche, certaines justifications sociologiques relevées dans des travaux antérieurs sur l'extraconjugalité ont été renforcées dans cette enquête. Des thèmes, comme la quête de sens, la recherche d'épanouissement personnel, le besoin de s'évader d'une dynamique familiale étouffante, la dissipation de l'amour dans la relation conjugale ou encore la volonté de se sentir désirée résonnent dans les discours des jeunes femmes et sont d'ailleurs souvent mobilisés dans le processus de (dé)légitimation. Ces éléments, souvent analysés dans une perspective strictement conjugale par la sociologie de l'extraconjugalité, prennent ici une nouvelle signification lorsqu'ils sont observés à travers le prisme des enfants du couple. Par exemple, la volonté, pour certaines mères, de retrouver une validation personnelle et de se sentir femmes plus que mères peut être mise en lien avec le statut de la putain, qui trouve ici

une connotation bien plus positive que ce que nous avons présenté dans la première partie de ce travail : les mères s'émancipent de leur statut de « maman » pour retrouver les bénéfices de leur statut de « putain », à savoir une femme désirée et bien dans sa sexualité.

Si cette recherche a jeté les bases d'une analyse sociologique de l'extraconjugalité parentale du point de vue des enfants, elle demande toutefois à être complétée et approfondie. Une piste pertinente serait de réaliser une étude longitudinale, permettant de suivre des jeunes filles confrontées à l'extraconjugalité parentale sur au moins une décennie, ce qui permettrait d'évaluer l'évolution des perceptions au fil du temps et dans un contexte de transformations sociales.

Cela dit, ce travail ouvre des portes sur des dimensions encore peu explorées, en apportant une contribution originale à la compréhension de l'extraconjugalité : il met en évidence la richesse et la variabilité des réponses face à un phénomène complexe et souligne l'importance d'une analyse continue pour mieux appréhender la pluralité des facettes des dynamiques familiales.

Bibliographie

Acte

Bélanger, C., Bourassa, B., & Lachance, L. (2005). Comprendre la famille. La violence dans un contexte d'infidélité. Dans A. Roy et G. Pronovost (dir.), *Actes du 8^e symposium québécois de recherche sur la famille*. 79-113.

https://books.google.be/books?id=tBPBEz0BPAEC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false

Articles de revues

Amato, P. R. (1994) Life-span adjustment of children to their parents' divorce. *The Future of Children*, 4(1), 143-164. DOI:10.2307/1602482

Baeteman, G., & Lauwers, J.-P. (1962). Le statut de la femme dans le droit belge depuis le Code civil. Dans *Recueil de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions*, 12, 577-603. <https://bibliographienumeriquedhistoireddroit-ifg.univ-lorraine.fr/s/droit/item/27756>

Beam, S. (2015). Adultère, indices médicaux et recul de la torture à Genève (XVII^e siècle). *Genre & Histoire*, 16. <https://doi.org/10.4000/genrehistoire.2355>

Bidart, C. (2008). Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie adulte. *Revue française de sociologie*, 49(3), 559-583. <https://doi.org/10.3917/rfs.493.0559>

Bonnet, G. (2013) . La fidélité dans le couple et ses avatars. *Dialogue*, 200(2), 37-48. <https://doi.org/10.3917/dia.200.0037>

Burin, F.X. (2020). Luc Boltanski et les sept « cités de justification » *RSE Magazine. Philosophie de l'entreprise*. Consulté sur <https://www.rse-magazine.com/luc-boltanski-et-les-sept-cites-de-justification/>

Cadolle, S. (2007). Allons-nous vers une pluriparentalité ? l'exemple des configurations familiales recomposées. *Recherches familiales*, 4(1), 13-24. <https://doi.org/10.3917/rf.004.0013>

- Cadolle, S. (2010). La séparation des parents – Quels effets sur l'éducation et le parcours des élèves?. *Diversité*, 163(1), 17-23. <https://doi.org/10.3406/diver.2010.3330>
- Caksen, H. (2022). The effects of parental divorce on children. *Psychiatriki*, 33(1), 81-82.
doi: 10.22365/jpsych.2021.040
- Combessie, P. (2013). Quand une femme aime plusieurs hommes : le taire ou le dire ?. *Ethnologie française*, 43(3), 399-407. <https://doi.org/10.3917/ethn.133.0399>
- Coutolleau, V. (2021) . Faire couple, une entreprise incertaine. Tensions et paradoxes du couple moderne, *Recherches familiales*, 18(1), 87-90. <https://doi.org/10.3917/rf.018.0090>
- Cuin, C. H. (2011). Esquisse d'une théorie sociologique de l'adolescence. *Revue européenne des sciences sociales*, 2, 71-92. <https://doi.org/10.4000/ress.987>
- de Jong Gierveld, J., & Merz, E.-M. (2013). Parents' Partnership Decision Making After Divorce or Widowhood: The Role of (Step)Children. *Journal of Marriage and Family*, 75(5), 1098–1113. <https://doi.org/10.1111/jomf.12061>
- DeSteno, D. A., & Salovey, P. (1996). Genes, jealousy, and the replication of misspecified models. *Psychological Science*, 7(6), 376-377.
<https://doi.org/10.1111/j.1467-9280.1996.tb00393.x>
- Freedman, S., & Knupp, A. (2003). The Impact of Forgiveness on Adolescent Adjustment to Parental Divorce. *Journal of Divorce & Remarriage*, 39(1-2), 135-165.
https://doi.org/10.1300/J087v39n01_08
- Frégné Cédric. (2001). Boltanski Luc, Chiapello Eve, Le nouvel esprit du capitalisme. *Revue française de sociologie*, 42(1), 171-176.
https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_2001_num_42_1_5341
- Garcia, M.-C. (2011). Compte rendu de lecture de : Charlotte Le Van, « Les quatre visages de l'infidélité en France. Une enquête sociologique ». *Revue française de sociologie*, 52(2), 419-422. <https://www.researchgate.net/publication/278756922>
- Garcia, M.-C. (2016). Le « partage des femmes » dans les relations extraconjugales durables. *Historical Sociology*, 6, 245–279. <https://revistas.um.es/sh/article/view/278721>

- Garcia, M.-C. (2017). Grand résumé de « Amours clandestines. Sociologie de l'extraconjugalité durable ». Presses universitaires de Lyon, 2016. *SociologieS*.
<https://doi.org/10.4000/sociologies.6516>
- Garcia, M.-C. (2018). L'infidélité conjugale: individualisation de la vie privée et genre. *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, 29.
<http://journals.openedition.org/efg/1893>
- Grimaldi, M. (2003). L'exportation du code civil. *Pouvoirs*, 107(4), 80-96.
<https://doi.org/10.3917/pouv.107.0080>
- Guillaume, J. F. (2017). L'expérience des amours infidèles: une forme d'engagement ?. *SociologieS*.
<https://journals.openedition.org/sociologies/6517>
- Henrich, J., Boyd R., & Richerson, P. J. (2012). The puzzle of monogamous marriage *Philosophical Transactions. Royal Society B*, 367, 657–669. <https://doi.org/10.1098/rstb.2011.0290>
- Hervé, M. (2001). Idéal de la relation de couple dans la modernité « pour le meilleur et sans le pire ». *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 44(2), 31-37. <https://doi.org/10.3917/lett.044.37>
- Joly, M. (2021). Marie-Carmen Garcia, Amours clandestines : nouvelle enquête. L'extraconjugalité durable à l'épreuve du genre. *Genre, sexualité & société*.
<https://journals.openedition.org/gss/6852>
- Kahr, B. (2016). Cruauté sexuelle dans le lit conjugal. Sadisme inconscient des couples ordinaires. *Dialogue*, 212(2), 25-38. <https://doi.org/10.3917/dia.212.0025>
- Kaufmann, J.-C. (1994). Rôles et identité : l'exemple de l'entrée en couple. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 97, 301–328. <http://www.jstor.org/stable/40690603>
- Laborde-Menjaud, C. (2023). Les représentations genrées dans la législation romaine sur l'adultère. *Clio@Themis. Revue électronique d'histoire du droit*, 25.
<https://doi.org/10.4000/cliiothemis.3634>
- Le Van, Ch. & Le Gall, D. (2010). La « première fois » : l'influence des parents. *Ethnologie française*, 40(1), 85-92. <https://doi.org/10.3917/ethn.101.0085>
- Le Van, Ch. (2012). Infidélité conjugale, genre et sexualité. *Raison présente*, 183(1), 45-55.
<https://doi.org/10.3406/raipr.2012.4408>

- Maillochon, F. (2020). Comment s'aimer ?. Dans S. Paugam (dir.). *50 questions de sociologie*. Presses Universitaires de France. 53-61. <https://journals.openedition.org/sociologie/9907>
- Malpas, N. (1999). Les couples européens : qui sont-ils? *Cahiers québécois de démographie*, 28(1-2), 117–149. <https://doi.org/10.7202/010261ar>
- Marquet, J. (2011). Clés pour comprendre la sexualité contemporaine. *La Revue nouvelle*, 7(8), 34-43. <https://revuenouvelle.be/cles-pour-comprendre-la-sexualite-contemporaine/>
- Martin, C. (2007). Des effets du divorce et du non-divorce sur les enfants. *Recherches et prévisions*, 89, 9-19. <https://doi.org/10.3406/caf.2007.2306>
- Martin, P. (2011). « La Forge des Trois C » ou le calomniateur stigmatisé. *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 23(1), 331-363. <https://doi.org/10.3406/albin.2011.1186>
- Nagy, V. (2006). La catégorie juridique d'adultère depuis la réforme française du 11 juillet 1975. La redéfinition contemporaine du mariage comme une union égalitaire et privée. *Enfances, Familles, Générations*, 5, 1–13. <http://journals.openedition.org/efg/8152>
- Pezeril, Ch. (2017). De l'inégalité de genre dans l'amour et la sexualité. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.6519>
- Piret, R. (1954). Le Code Napoléon en Belgique de 1804 à 1954. *Revue internationale de droit comparé*, 6(4), 753-791. <https://doi.org/10.3406/ridc.1954.9094>
- Prieur, N., & Prieur, B. (2004). Les trahisons familiales : une chance pour l'évolution des couples et des familles. *Thérapie Familiale*, 25(3), 357-370. <https://doi.org/10.3917/tf.043.0357>
- Rodrigues, D. L., Lopes, D., & Pereira, M. (2017). Sociosexuality, Commitment, Sexual Infidelity, and Perceptions of Infidelity: Data from the Second Love Web Site. *The Journal of Sex Research*, 54(2), 241-253. <https://doi.org/10.1080/00224499.2016.1145182>
- Rousseaux, X., Renglet, A., et al. (2019). La répression de l'adultère dans le Namurois aux XVIIe et XVIIIe siècles. *Cahiers de Sambre et Meuse A.S.B.L.*, 96(4), 269-368. <http://hdl.handle.net/2078.1/219886>
- Thomé, C. (2016). Marie-Carmen Garcia, Amours clandestines. Sociologie de l'extraconjugalité durable. *Lectures. Les comptes rendus*. <https://doi.org/10.4000/lectures.21432>

Vatin, F. (2004). Évolution historique d'une pratique : Le passage de l'adultère à l'infidélité. *Sociétés*, 84(2),33-40. <https://doi.org/10.3917/soc.084.0033>

Monographies

Binet, M.-A. (2017). *Infidélités et crises conjugales : Comprendre et sortir de la crise*. Odile Jacob.

Boltanski, L., & Thévenot, L. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Gallimard.

Burnay, N. (2022). *Sociologie des émotions*. (Ouvertures sociologiques). De Boeck.

Cheverny, J. (2013). Les Principes d'une morale sexuelle plus paulinienne que christique. *L'interdit sexuel. Les jeux du relatif et du variable*. Vol. 2, 5-29. Hermann. <https://shs.cairn.info/l-interdit-sexuel-vol2--9782705684020-page-5>

Duncombe, J., & Marsden, D. (2004). Affairs and Children. Dans J. Duncombe, K. Harrison, G. Allan, & D. Marsden (dirs.). *The State of Affairs. Explorations in infidelity and commitment*. Routledge.

Genard, J., & Roca i Escoda, M. (2022). Que faire des émotions dans l'enquête sociologique ? Vers une « esthétique » du travail sociologique. Dans Burnay, N. (dir.), *Sociologie des émotions*, 81-101. De Boeck. <https://doi.org/10.3917/dbu.burna.2022.01.0081>

Lemoine, P. (2023). *Et la fidélité, bordel !*. Albin Michel.

Neuburger, R. (2017). « On arrête ?... on continue ? » 4^e ed., Payot.

Neyrand, G. (2020). Le couple hypermoderne ou l'avenir d'une illusion. Dans G. Neyrand (dir.). *Faire couple, une entreprise incertaine Tensions et paradoxes du couple moderne*. 17-36. Éres. <https://doi.org/10.3917/eres.neyra.2020.01.0017>

Paillé, P., & Mucchielli, A. (2016) . L'analyse thématique. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. 235-312. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2016.01.0235>

Perel, E. (2018). *Je t'aime, je te trompe : repenser l'infidélité pour réinventer son couple*. Robert Laffont.

Veilleux, A.-M. (2011). Évaluation de la dynamique des systèmes relationnels des couples et des familles. *Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec*. <https://www.otstcfq.org/wp-content/uploads/2016/09/cadre-reference-evaluation->

Wallerstein, J. S., Lewis, J., & Blakeslee, S. (2000). *The unexpected legacy of divorce: a 25-year landmark study*. Hyperion.

Rapport d'organisation

Marquet, J., & Merla, L. (2015). *L'intérêt supérieur de l'enfant dans la mosaïque familiale : ce que cela signifie pour les enfants*. Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. <http://hdl.handle.net/2078.1/171174>

Textes de loi

Loi du 27 avril 2007 réformant le divorce. Chapitre II. Modifications du Code civil. Art 2 et 3, remplaçant les Art 229 et 230 du Code civil abrogés par la loi du 28 octobre 1974. *Moniteur belge*, 7 juin 2007, p.30881.

Proposition de loi abrogeant les articles 387 et 390 du Code pénal en matière d'adultère. Chambre des Représentants. (1983, 22 novembre).

<https://www.dekamer.be/digidoc/DPS/K2036/K20362471/K20362471.pdf>

Proposition de loi abrogeant les articles 387 et 390 du Code pénal en matière d'adultère. Chambre des Représentants. (1984, 28 mars).

<https://www.dekamer.be/digidoc/DPS/K2036/K20362473/K20362473.pdf>

Proposition de loi abrogeant les articles 387 et 390 du Code pénal en matière d'adultère. Chambre des Représentants. (1984, 12 juin).

<https://www.dekamer.be/digidoc/DPS/K2036/K20362484/K20362484.pdf>

Thèses/Mémoires

- Amidon, A. D. (2008). *Intimate relationships: Adult attachment, emotion regulation, gender roles, and infidelity*. [Thèse de doctorat de l'Université du Texas, Austin].
<https://repositories.lib.utexas.edu/server/api/core/bitstreams/2ac19843-43d8-4a77-9c07-e38a740a7ca4/content>
- Bizier, J. (2014). *Élaboration d'un Instrument d'évaluation de l'infidélité*. [Essai de 3e Cycle. Université du Québec à Trois-Rivières]. <https://depot-e.uqtr.ca/id/eprint/7380/1/030775596.pdf>
- Florentin, L. (1890). *Droit romain : De l'adultère. Droit français : La propriété littéraire en droit international*. [Thèse de doctorat de la Faculté de droit de Nancy].
https://books.googleusercontent.com/books/content?req=AKW5QaePc_KNpm8Uj6rgZ8mLNatHd55aaBuiQm3HLi02-chggfcrfSx7p7c_5JqLXokQ2_kPM9XJUX6UfdfeIlkU2p0rTVLof8DrAzwb_gmnNO07fYn2lV82l_pYfVXOSkmTWLRTTrRm7MAICjlvtvxC04W68kynr3zujPqBjHh8OuFe2VMPXKPT3SXmpmKZLNHTzKQMFCb4LBDaPcyYdDu12ZvoPDYlK86Rk9H-vl3qllwfiVnPS3CGnHDwXhVd7hPjEQXPQck4JvWu4rmcreERY_0zZ6VPQ
- Giroux, L.-A. (2019). *Tu ne tromperas pas: la répression de l'adultère de l'antiquité tardive à l'époque féodale*. [Thèse de doctorat, École doctorale Droit, Gestion, Economie et Politique (Dijon ; Besançon)]. <https://theses.fr/s198357>
- Smet, M. (2019). *Le bonheur d'un couple, une question d'âge ?* [Mémoire de la Faculté de Psychologie, Logopédie et des sciences de l'Éducation, Liège].
https://matheo.uliege.be/bitstream/2268.2/7736/6/SMET%20Marie_M%20c3%a9moire_Le%20%20bonheur%20d%27un%20couple%20c%20une%20question%20d%27%20c3%a2ge.pdf
- Uwantege, H. (2021). *Les représentations de l'infidélité sexuelle dans les couples hétérosexuels : Vécu de détresse psychologique et affectif*. [Mémoire de la Faculté de Psychologie, Logopédie et Sciences de l'Éducation, Liège]. <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/13751>

Sites internet

Cabinet d'Avocats D. LEX. (2024). *Le divorce en droit belge*. Divorcer Simplement, rapidement & économiquement. Repéré le 15 mars 2024 à

<https://avocatsdivorcelex.be/guide-divorce-belgique/evolution-divorce-droit-belge/>

Engber, D. (2012). *Are Humans Monogamous or Polygamous? Archaeologists, anthropologists, and biologists agree: It's complicated*. Slate. <https://slate.com/technology/2012/10/are-humans-monogamous-or-polygamous-the-evolution-of-human-mating-strategies.html>

Fondation Napoléon. (s. d.). *Le Code Civil (21 mars 1804) : naissance, principes et postérité*. Napoleon.org.

<https://www.napoleon.org/enseignants/documents/le-code-civil-21-mars-1804-naissance-principes-et-posterite/>

Wasson, D. L. (2013). Constantin I^{er}. Dans *World History Encyclopedia*. Repéré le 15 mars 2024 à <https://www.worldhistory.org/trans/fr/1-699/constantin-ier/>

Annexe

Grille d'entretien

Temps de l'entretien	Questions	Points d'attention
Premier temps : La découverte de l'infidélité et les effets sur l'interviewée pendant son adolescence	Qu'est-ce qui a fait que tu t'es reconnu dans mon appel à candidature ? Peux-tu me décrire comment se passaient tes relations dans ta famille quand tu étais adolescent avant d'apprendre l'infidélité de ton père/ta mère ? Peux-tu m'expliquer ce qu'il s'est passé entre tes parents ou ce que tu crois qu'il s'est passé entre tes parents ? Penses-tu savoir ce qui a mené ton père/ta mère à l'extraconjugalité ? Comment as-tu appris l'infidélité de ton père/de ta mère ? Qu'en as-tu pensé et comment as-tu réagi ? Quel était le climat à la maison à partir du moment où tu as été au courant de l'extraconjugalité ? As-tu l'impression d'avoir eu un rôle dans cette situation ?	• Détails sur la structure familiale : frères et sœurs, durée de relation des parents, etc. • Chronologie des faits • Conditions de découverte de l'infidélité (par hasard ou discussion avec les parents) • Découverte restée secrète ou parents au courant • Séparation ou réconciliation des parents • Ressentis de l'adolescent • Effets de l'extraconjugalité sur l'adolescent sur ses relations familiales • Arguments avancés pour légitimer ou condamner l'infidélité du parent

	Tes relations avec tes parents ont-elles changé ? Et tes relations avec tes frères et sœurs ? Comment cette situation entre tes parents t'a affectée à l'époque ? Pourquoi ?	• Contact avec les deux parents ou non après l'événement • Mots utilisés par les parents pour décrire la situation
Second temps : La vie sociale et relationnelle actuelle de l'interviewée	Comment décrirais-tu ta relation avec tes parents aujourd'hui ? Quelle est ta situation amoureuse aujourd'hui ? Et amicale ? As-tu l'impression que ce qu'il s'est passé quand tu étais ado a eu des effets sur ta perception du couple ? Si oui, comment ? As-tu déjà été personnellement confronté à une autre situation d'infidélité ? Et si oui, comment y réagis-tu aujourd'hui ? Penses-tu que tes expériences de jeune adulte t'ont permis de faire évoluer ta perception de l'infidélité ? Si oui, qu'est-ce qui t'a amené à l'envisager différemment ?	• Vue d'ensemble sur la situation actuelle : habite chez les parents VS a déménagé, études VS travail, en couple VS célibataire • Effets à long terme de l'infidélité parentale sur la socialisation, la sexualité, la stabilité du partenaire, la capacité à s'engager, la capacité à résoudre des conflits avec son partenaire • Arguments actuels de légitimation ou condamnation de l'infidélité parentale • Vision actuelle de l'infidélité

Résumé

Ce mémoire explore les perceptions et les (dé)légitimations de jeunes femmes face à l'extraconjugalité parentale, un sujet peu étudié malgré ses implications profondes sur les dynamiques familiales. À partir d'une méthodologie qualitative basée sur des entretiens semi-directifs, il s'intéresse à la manière dont ces femmes, en revisitant leurs souvenirs d'adolescence et en les confrontant à leur regard d'adulte, justifient ou rejettent l'infidélité parentale. La contextualisation de leurs récits s'appuie sur une analyse des registres argumentatifs mobilisés, mêlant dimensions psychologiques, sociologiques et historiques. Cette recherche met en lumière le rôle central des dynamiques familiales dans ce processus, notamment la gestion des rôles parentaux, les conséquences matérielles et symboliques, et l'évolution des représentations du couple et de la fidélité. Les résultats révèlent une diversité de trajectoires et de perceptions, façonnées par les contextes familiaux et les expériences relationnelles ultérieures, soulignant l'importance de l'environnement familial dans la construction des normes et des attentes relationnelles.

Mots-clés

Extraconjugalité parentale, dynamique familiale, (dé)légitimation, rôles, perceptions relationnelles.

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)

Place Montesquieu, 1 bte L2.08.05, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique | www.uclouvain.be/psad